



**GRAHN**  
POU YON AYITI TOU NÈP

# HAITI PERSPECTIVES

**Revue thématique**

**Développement  
économique et  
création d'emplois**



Le Québec,  
engagé dans l'effort  
de solidarité envers Haïti

*Relations  
internationales*

Québec 

# Haiti Perspectives

## Revue thématique du GRAHN

### Éditeur en chef

Samuel Pierre, Canada

### Directeur de production

James Féthière, Canada

### Coéditeurs invités

Ludovic Comeau, USA  
Charles Clermont, Haïti

### Révision scientifique

René Wiener Aubourg, USA  
Charles Clermont, Haïti  
Ludovic Comeau, USA  
Alix Daméus, Haïti  
Henri-Robert Dubois, Haïti  
Randolph Gilbert, Mexique  
Richard Mathelier, Haïti  
Maude Toussaint-Comeau, USA

### Observatoire de la reconstruction

Jean-Marie Bourjolly, Canada

### Collaboration spéciale

Garoute Blanc, Canada  
Jean-Robert Magloire, Suisse  
Nancy Roc, Canada

### Comité de promotion

**Canada** : Max Dorismond, Myrlande Tropnas  
**France** : Paul Jean-François, Elliott Roy,  
Daniel Talleyrand  
**Haïti** : William Éliacin, Gina Dolcé Clodomir  
**République Dominicaine** : Vilfred Bertrand  
**Sénégal** : Jonel Dilhomme  
**USA** : Jean-Wilner Alexandre, Léonce Avignon,  
Monique Germain, Évangéline Roussel

### Illustrations

James Féthière, Canada

### Production Web

David Barthélemy & Synergie-Haïti

### Révision linguistique

Nicole Blanchette, Canada  
Michel-Ange Hyppolite, Canada

### Graphisme

Cyclone Design Communications, Canada

### Mise en page finale

Presses internationales Polytechnique -  
Danielle Motard, Canada

### Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada  
ISSN : 1929-4425

Nombre de lecteurs : 50 000

Les auteurs des articles publiés dans *Haïti Perspectives* conservent l'entière responsabilité de leurs opinions. Toute reproduction est autorisée à condition de mentionner la source et les auteurs.

Contact : haiti-perspectives@grahn-monde.org

# SOMMAIRE

## 3 Éditorial

Haïti en perspective *Samuel Pierre*

## 5 Editoral

Ayiti an pèspektiv *Samuel Pierre*

## 7 Analyse

De la réflexion à l'action *Jean-Robert Magloire*

## Cahier thématique

9 Développement économique et création d'emplois *Ludovic Comeau Jr et Charles Clermont*

11 Le mot des coéditeurs *Ludovic Comeau Jr et Charles Clermont*

13 Aide internationale et développement en Haïti : bilan et perspective  
*Nicolas Lemay-Hébert et Stéphane Pallage*

17 Crise du développement en Haïti : pour sortir de l'impasse *Yves R. Bastien et Ludovic Comeau Jr*

24 Interaction des acteurs du marché et développement socio-économique  
*Roberts Waddle*

29 Haitian higher education, funding, and economic development : The missing links  
*Harry Dumay*

37 Comment sortir Haïti de la dépendance vis-à-vis de l'aide internationale? –  
Une proposition de stratégie basée sur l'entrepreneuriat innovant *Bénédictine Paul*

45 Foreign Aid, the Diaspora, and the Role of Women in Post-Earthquake Haiti  
*Maude Toussaint-Comeau*

53 Pour un nouveau paradigme du développement économique *Charles Clermont*

59 Situation géopolitique d'Haïti et enjeux du développement économique  
*Ludovic Comeau Jr*

## Observatoire de la reconstruction

66 La contribution du GRAHN à la reconstruction d'Haïti : une analyse critique  
*Garoute Blanc*

69 Haïti : le casse-tête de la reconstruction *Nancy Roc*

## Appel à contribution

76 État et gouvernance

77 Santé publique

78 Enseignement supérieur et Université

## Demann pou tèks

79 Leta ak gouvènans

80 Sante piblik

81 Ansèyman nivo siperyè ak Inivèsité

## Call for papers

82 State and Governance

83 Public Health

84 Higher Education and University

# GRAHN–Monde ♦ Branches et Chapitres

## GRAHN–Monde

### Président

Samuel Pierre, ing., Ph.D.

### Vice-président principal Programme et projets

Michel Julien

### Vice-président Financement

Raymond Kernizan

### Vice-président Communication et service aux membres

Rodrigue Baugé, ing., MBA

### Vice-président Développement de chapitres et recrutement

Ludovic Comeau Jr, Ph.D.

### Vice-président Science et technologie

Jean-Marie Bourjolly, Ph.D.

### Vice-présidente Justice sociale et droits humains

Kerline Joseph, Ph.D.

### Trésorier

Maxime Dehoux, ing., M.Sc.A.

### Secrétaire

Mélissa Georges, ing., M.Sc.A.

### Conseillers-Conseillère

Vernet Félix, CA

James Féthière, Ph.D.

Yvon Mouscardy, ing.

Ninette Piou

Hérolde Toussaint, Ph.D.

Pierre Toussaint, Ph.D.

## HAÏTI

### GRAHN–Haïti

#### Présidente

Laurence Gauthier Pierre

#### V-P Principal Projets

William Éliacin

#### V-P Développement des chapitres

Dr. Harold Durand, MD

#### V-P Relations publiques

Serge Michel

#### Trésorière

Gina Dolcé Clodomir

#### Secrétaire

Dr. Jean-Marie Aubourg, MD

#### Conseillers

Dartiguenave Léon

Hérolde Toussaint, Ph.D.

### GRAHN–Cap-Haïtien

#### Président

Dr. Harold Durand, MD

#### V-P Relations publiques

Colette Semexant

#### V-P Affaires administratives

Me Lynda Ossé

#### V-P Affaires économiques

Dr. Yvan Bell, MD

#### Vice-président Projets

Agro Odile Augustin

#### Conseillers

Dr. Charles Manigat, MD

Marc Georges

Georgemain Prophète

## GRAHN–Cayes

### Président

Jean Hervé Jupiter

### V-P Principal Projets

Jean Angelo Joseph

### V-P Relations publiques et recrutement

Fernande Pierre

### V-P Développement des chapitres

Maxime Marion

### V-P Financement

Jean Rigaubert Gilet

### Trésorier

Jean-Mario Charles

### Secrétaire

Esther Regis

### Secrétaire adjoint

Jean Emmanuel Pierre

### Conseillers-Conseillères

Kerry Jean-Louis

Joselie Zéphir

Claude Michel Maisonneuve

Jean-Claude Louis

Laura Coulange Banatte

### GRAHN–Limbé

#### Président

Charlot Kily

#### Secrétaire

Donalson Louis

#### Trésorière

Rose Samantha Pierre

#### Responsable relations publiques

Robeans Multidor

#### Délégué

Merlin Saint-Fleur

### GRAHN–Port-au-Prince

#### Président

Gilbert Buteau

#### V-P Principal et recrutement

Joëlle Benoît

#### Trésorière

Faidlyne Policard

#### Secrétaire

Cherly Aime Registe

#### Conseillers

Marc Josué

Guy Etienne, ing.

### GRAHN–Port-de-Paix

#### Président

Dartiguenave Léon

#### V-P

Solange B. Saturne

#### Secrétaire

Erlande Pierre

#### Trésorier

Me Arnel Auguste

#### Conseiller

Jean-Riguerre Toussaint

## CANADA

### GRAHN–Canada

#### Président

James Féthière, Ph.D.

#### Trésorière

Marlène Chouloutte-Hyppolite

#### Secrétaire

Georges Mercier, ing.

### GRAHN–Montréal

#### Président

James Féthière, Ph.D.

#### Secrétaire

Valéry Dantica, ing.

#### Trésorière

Mélissa Georges, ing., M.Sc.A.

### GRAHN–Ottawa/Gatineau

#### Présidente

Marlène Chouloutte-Hyppolite

#### Vice-Président

Robert Nonez, ing.

#### Trésorier

Dr. Faudry Pierre-Louis, MD

#### Secrétaire

Michel-Ange Hyppolite, ing.

#### Conseillers

Gérard Sylvestre

Gustave Boursiquot

Jude Jean-François

Michel-Ange Hyppolite (Kaptenn)

### GRAHN–Québec

#### Président

Jean-Joseph Moisset, Ph.D.

#### Vice-présidente

Alourdes Amédée

#### Secrétaire

Philippe Nazon, ing., Ph.D.

#### Trésorier

Harold Augustin

#### Conseiller

Serge Vicière

### GRAHN–Mauricie

#### Président

Claude Bélizaire

#### Secrétaire

Jean-Michel Ménard

#### Trésorière

Nicole Philippe

### GRAHN–Sherbrooke/Estrie

#### Président

Dr. Raymond Duperval, MD

#### Secrétaire

Dr. Henry Labrousse, MD

#### Trésorier

Georges Mercier, ing.

## FRANCE

### GRAHN–France

#### Président

Raymond Kernizan

#### Secrétaire

Berg Hyacinthe, Ph.D.

#### Trésorier

Paul Baron

#### Conseillers

Me Renaud Hyppolite

Reynold Henrys

## SÉNÉGAL

### GRAHN–Sénégal

#### Président

Me Jonel Dilhomme

#### Secrétaire

Maxime Fortly

#### Trésorière

Ketsia Marie Édouard Jean-Charles

## SUISSE

### GRAHN–Suisse

#### Président

Jean-Robert Magloire

#### Secrétaire

Dominique Desmangles

#### Trésorière

Lise Ezana

#### Conseiller

Charles Ridoré

## USA

### GRAHN–USA

#### Président

Ludovic Comeau Jr, Ph.D.

#### Conseillers

Jean-Wilner Alexandre (New Jersey)

Léonce Avignon (Washington D.C.)

Charlot Lucien (Boston/New England)

### GRAHN–Chicago

#### Président

Ludovic Comeau Jr, Ph.D.

#### Vice-président

Alex Viard

#### Secrétaire

Me Tania Luma

#### Trésorier

Pierre-Ronsard Hérard, ing.

#### Conseillers-Conseillères

Patrick Duré

Monique Jean-Bart

Legrand Parisien Salvant, MBA

# Haiti en perspective

Samuel Pierre

Dix mois après le violent tremblement de terre qui a frappé Haïti le 12 janvier 2010, le *Groupe de réflexion et d'action pour une Haïti nouvelle* (GRAHN) a publié l'ouvrage collectif intitulé « Construction d'une Haïti nouvelle: vision et contribution du GRAHN ». La revue thématique *Haïti Perspectives* constitue le prolongement naturel de ce travail de réflexion inscrit dans la durée et entamé pour accompagner le peuple haïtien dans la longue marche vers la reconstruction et la renaissance du pays. *Haïti Perspectives* sera donc une revue de propositions, qui publiera des numéros thématiques sur des sujets d'intérêt national en lien direct avec l'avenir du pays.

## LE PUBLIC VISÉ

La revue s'adresse d'abord aux Haïtiennes et aux Haïtiens de l'intérieur et de l'extérieur du pays, à la jeunesse haïtienne en quête de repères, aux dirigeants présents et futurs du pays qui entretiennent une volonté politique de changer positivement le cours des choses au pays. Elle s'adresse également aux instances internationales qui interviennent en Haïti, aux amis d'Haïti intéressés par l'amélioration des conditions de vie du peuple haïtien, à l'opinion internationale qui souhaite s'abreuver à une source indépendante d'information et d'analyse sur Haïti.

## LA LIGNE ÉDITORIALE

La ligne éditoriale de *Haïti Perspectives* est caractérisée par l'indépendance d'esprit, le strict respect des règles d'éthique dans le traitement de l'information, la rigueur

dans l'analyse des faits, le souci de la preuve, un parti pris pour les approches scientifiques, une préférence pour la recherche de pistes de solution aux problèmes déjà bien cernés et une projection du pays à moyen et à long terme. Dans cet ordre d'idées, la revue ne publiera aucun texte de diffamation ou rapportant des allégations non vérifiables. Exception faite des éditoriaux, elle n'acceptera que des textes présentant des analyses rigoureuses pouvant éclairer et guider la bonne marche d'Haïti. Dans cette perspective, une attention particulière sera accordée aux textes qui examinent des interventions étatiques et des politiques publiques dans toutes les sphères d'activité.

## L'ORGANISATION DU CONTENU

*Haïti Perspectives* publiera des textes en français, en créole ou en anglais, accompagnés d'un résumé dans au moins une de ces trois langues. Chaque numéro comprendra au moins les quatre rubriques suivantes: un éditorial, un cahier thématique, l'« Observatoire de la reconstruction » et les annonces de futurs cahiers thématiques.

## LE PROCESSUS ÉDITORIAL

Chaque cahier thématique sera pris en charge par deux coéditeurs invités, l'un de l'intérieur et l'autre de l'extérieur du pays. Les deux coéditeurs mettront sur pied un comité éditorial composé d'une quinzaine de personnes. Les membres de ce comité doivent collectivement incarner une certaine diversité de sexes, de positionnements idéologiques, de lieux de résidence, de perspectives... ►

Le comité éditorial a pour mandat d'évaluer et de sélectionner les contributions qui seront soumises à la revue pour le numéro thématique concerné. Il est donc essentiellement le garant de la qualité du contenu du cahier thématique. Les membres de ce comité peuvent également soumettre des contributions qui seront, elles aussi, évaluées selon les règles de l'art.

Les coéditeurs de chaque cahier thématique de la revue ont la tâche d'en rédiger une synthèse. L'éditorial ainsi que les articles acceptés pour publication doivent être conformes à la ligne éditoriale de la revue. Il revient au comité éditorial, sous la direction des coéditeurs invités, de s'assurer de cette conformité.

Sous la rubrique « Observatoire de la reconstruction » sera publiée une série de textes qui informeront sur l'état de la reconstruction d'Haïti. Il s'agit d'une rubrique de vigie citoyenne qui permet de porter attention à l'évolution du pays dans différentes sphères d'activité à partir de faits, de statistiques et de rapports.

## L'ANNONCE DES THÈMES

Dans chaque numéro de la revue seront annoncés les thèmes des trois cahiers thématiques à venir ainsi que la composition du comité éditorial. Cette annonce servira de guide aux lecteurs et aux contributeurs; elle tiendra

aussi lieu d'appel à contribution aux personnes qui souhaitent proposer des textes à la revue. Pour l'année 2012, au cours de laquelle la revue sera publiée principalement en format électronique, il paraîtra trois numéros. Ce présent numéro, le premier, porte sur le développement économique et la création d'emplois. Le deuxième traitera de l'État et de la gouvernance, et le troisième se penchera sur la santé publique.

Nous vous invitons à soutenir cette revue en lui soumettant des articles, en la lisant, en en faisant la promotion auprès de vos amis et de vos organismes, en vous y abonnant, en lui confiant vos publicités, en faisant des suggestions d'amélioration et en proposant des idées.

## UNE REVUE DE PROPOSITIONS

*Haïti Perspectives* se veut une revue de prospective et de perspective pour Haïti. Une revue qui projette le pays dans l'action durable et de longue portée, au-delà de la conjoncture et de l'éphémère. Une revue qui façonne l'avenir pour entretenir l'espoir de lendemains meilleurs pour les générations présentes et futures. Une revue de promotion du bien commun et de l'intérêt général au-delà des chapelles et contre toute forme d'exclusion. Le défi est énorme. Nous comptons sur vous pour le relever avec nous, pour le plus grand bien du pays. ■

### Abonnement à la version électronique de la revue

Le GRAHN vous offre un abonnement gratuit à la version électronique de *Haïti Perspectives*. Merci de remplir le formulaire ci-dessous afin d'être ajouté à la base de données, et de le retourner par courriel à [haiti-perspectives@grahn-monde.org](mailto:haiti-perspectives@grahn-monde.org)

Mme       M.

Nom de famille: \_\_\_\_\_ Prénom (s): \_\_\_\_\_

Adresse [n° civique, rue, app.]: \_\_\_\_\_

Ville/Province/Pays: \_\_\_\_\_

Courriel: \_\_\_\_\_

## Ayiti an pèspektiv

Samuel Pierre

**D**is mwa apre gwo tranbleman tè ki te frape Ayiti nan dat 12 janvyè 2010 la, *Gwoup refleksyon ak aksyon pou yon Ayiti tou nèf* (GRAHN) te pibliye yon liv kolektif, ki rele « Konstriksyon yon Ayiti tou nèf: vizyon GRAHN ». Revi tematik *Haïti Perspectives* la se pwolonjman nòmal travay refleksyon an ki la pou kontinye epi ki la tou pou akonpaye pèp ayisyen an sou wout byen lonng, ki ap debouche sou rekonstriksyon ak renesans peyi a. Konsa, *Haïti Perspectives* ap yon revi ki ap fè anpil pwozisyon, avèk divès tèm ki ap kouvri sijè enpòtan, ki konekte ak lavni peyi a.

### GWROUP MOUN NOU VIZE

Revi sa a fèt prensipalman pou Ayisyen, fanm kou gason, ki ap viv nan peyi a kou lòt bò dlo. Li fèt tou pou jenn ayisyen, fi kou gason, ki ap chèche referans. Revi a ap kab satisfè dirijan peyi a ki la kounouye la a, tankou sila yo ki nan wout ap vini, epi ki vle chanje pozitivman sa ki ap fèt nan peyi a. Revi sa a la pou enstitisyon entènasyonal ki ap travay an Ayiti, li la pou zanmi Ayiti ki vle chanje kondisyon lavi pèp ayisyen an. Revi a la tou pou laprès entènasyonal ki ap chèche enfòmasyon ak analiz sou Ayiti apati yon sous endepandan.

### LIY EDITORYAL LA

Prensipal karaktè liy editoryal *Haïti Perspectives* la se: endepandans despri, respè wòdpòte pou règ etik nan fason yo ap trete enfòmasyon, severite nan analiz evennman yo, swen revi a pran pou li etabli prèv sou enfòmasyon ki

anndan li. Liy editoryal revi a fonde tou sou patipri pou yon apwòch syantifik, sou preferans nan chèche solisyon pou pwoblèm ki byen idantifye ansanm ak sou yon vizyon pou peyi a nan yon tan ki pa trè lwen tankou nan yon tan ki byen lwen. Nan sans sa a, revi a pa pe pibliye okenn tèks ki gen medizans, ni tou li pa pe pibliye enfòmasyon ki pa verifyab. Mizapa editoryal yo, sèl tèks revi a ap pibliye, se tèks ki chita sou analiz solid ki kab pote limyè epi gide bon fonksyonman peyi a. Konsa, revi a ap pote yon atansyon espesyal sou tèks ki ap ekzamine entèvansyon Leta yo, ansanm ak politik piblik nan divès nivo aktivite.

### AJANSMAN NANNAN REVI A

*Haïti Perspectives* ap pibliye tèks an franse, an anglè epi an kreyòl. Tèks yo ap genyen yon rezime tou kout an franse, an anglè ou an kreyòl. Chak nimewo revi a ap genyen pou pi piti kat ribrik sa yo: yon editoryal, yon kaye tematik, *Obsèvatwa sou rekonstriksyon* an epi anons pou kaye tematik ki nan wout yo.

### CHEMINMAN EDITORYAL LA

Chak kaye tematik ap sou kont de ko-edite ki ap vin pote kontribisyon yo sou envitasyon. Yonn ladan yo ap nan peyi etranje, epi lòt la ap anndan peyi a. De koedite yo ap mete sou pye yon komite editoryal ki ap genyen kenz moun. Manm komite editoryal la dwe genyen tandans ideyolojik diferan. Se va yon melanj fi, ak gason, ki ap viv nan plizyè vil diferan, ki genyen pèspektiv diferan... ►

Travay komite editoryal la se evalye epi chwazi tèks ki kab sèvi nan pwochen nimewo revi a daprè tematik li. Kidonk, se komite sa a ki responsab kalite enfòmasyon ki ap parèt nan kaye tematik la. Manm komite editoryal la gen dwa prezante pwòp tèks pa yo. Men, anvan tèks moun ki nan komite a pibliye nan revi a, yo dwe respekte tout regleman ki mache ak prensip chwa tèks yo nan revi a. Koeditè chak nimewo revi a dwe ekri sentèz nimewo a. Editoryal la ansanm ak atik nou aksepte pibliye nan revi a dwe respekte oryantasyon revi a. Se komite editoryal la, sou direksyon editè yo envite yo, ki dwe fè respekte regleman yo.

Anba ribrik « Obsèvatwa rekonstriksyon an » ap genyen yon seri atik ki ap bay enfòmasyon sou eta rekonstriksyon peyi a. Se yon ribrik jeklere, ki pèmèt tout moun suiv devlopman peyi a nan diferan nivo aktivite apati sa yo wè, rapò estatistik epi sa lòt moun rapòte.

## LIS TÈM YO

Nan chak nimewo revi a ap genyen tèm twa lòt kaye tematik ki nan wout yo ansanm ak non moun ki nan komite editoryal la. Enfòmasyon sa a ap kab gide lektè, ansanm ak moun ki gen entansyon voye atik pou revi a; se an menm tan yon fason pou revi a mande tèks. Pou ane 2012 la, kote revi a ap pibliye prensipalman sou fòm elektwonik,

ap genyen twa nimewo. Nimewo sa a, ki se premye a, ap kouvri devlopman ekonomik. Dezyèm nimewo pral chita sou Leta ak gouvènans epi twazyèm lan ap sou sante piblik.

Nou ap mande nou pou nou ankouraje revi a. Pou nou fè sa, nou kab voye atik pou nou, li revi a, fè pwomosyon li avèk zanmi nou, nan òganizasyon nou konnen. Nou kab pran abònman revi a, achte piblisite ladan epi voye sigjesyon ak lide pou revi amilyore travay li. *Haiti Perspectives* vle vini yon revi ki ap chèche sous pwoblèm Ayiti yo epi ki ap travay pou demen vin pi bèl. *Haiti Perspectives* se yon revi ki rantre peyi a nan aksyon an pèmanans. Aksyon sa yo ap gen enpak pandan lontan. Enpak sa yo prale pi lwen pase sityasyon nou ap viv jounen jodi a epi yo la pou yo rete lontan.

## YON REVI KI AP FÈ ANPIL PWOPOZISYON

*Haiti Perspectives* se yon revi ki ap transfòme lavni epi pèmèt nou genyen lespwa nan yon demen miyò pou jenerasyon ki la jounen jodi a tankou sila yo ki nan wout ap vini. Se yon revi ki ap goumen pou byennèt tout moun. Li vle ale pi lwen pase enterè ti gwoup pasi-pala pandan li ap goumen kont tout fòm eksklizyon. Chay la lou. Nou konte sou nou pou nou leve li ansanm nan enterè peyi a. ■

### Abonman pou vèsyon elektronik revi an

GRAHN ofri nou yon abònman gratis pou vèsyon elektwonik. Nou ta kontan nou ranpli fòmilè a, se yon fason pou nou mete nou nan baz done a. Nou mèt voye enfòmasyon yo nan adrès sa a: [haiti-perspectives@grahn-monde.org](mailto:haiti-perspectives@grahn-monde.org).

Madam       M.

Siyati: \_\_\_\_\_ Prenon: \_\_\_\_\_

Adrès [No. sivik, ri, apatman]: \_\_\_\_\_

Vil/Pwovens/Peyi: \_\_\_\_\_

Kouryèl: \_\_\_\_\_

## De la réflexion à l'action

Jean-Robert Magloire

Ces lignes destinées à l'origine aux membres de GRAHN-Suisse sont reprises ici parce qu'elles nous concernent tous, de la famille GRAHN. Elles s'adressent en outre à tout groupe dont les membres, impatientes de voir les résultats, de récolter une reconnaissance publique, de se faire connaître dans leur communauté de la diaspora et du pays, demandent instamment un engagement visible. Cette tendance à l'action, tout à fait compréhensible et naturelle, ne devrait cependant pas prendre le pas sur la réflexion dans un mouvement qui vise le long terme.

Cet aspect de notre vision est fondamental. Il constitue en fait la différence entre le GRAHN et les multiples organisations actives dans notre pays. L'oublier serait nous condamner à l'échec. Nous devons être conscients que nous ne verrons pas toujours à court terme les résultats de nos initiatives. Ils ne seront définitivement acquis qu'à travers une réflexion permanente, aussi pénible et déconcertante qu'elle puisse se révéler. Prenons donc le temps de nous remettre en mémoire la signification et l'importance de ces deux éléments sur lesquels se base notre Groupe, en marche – à travers la Réflexion et l'Action – vers notre objectif: une Haïti Nouvelle.

### À PROPOS DE LA RÉFLEXION

Il faut reconnaître qu'elle est *inconfortable*. Quand elle est confrontée à la réalité, celle-ci l'oblige souvent à la modestie, parfois même à changer substantiellement de cap. Elle est *dangereuse*, car elle peut nous amener à nous remettre personnellement en question. Elle est *incertaine*, car elle risque de sombrer dans le néant, quand elle ne se mesure pas à la réalité à travers l'action. Elle est aussi

*ingrate*, puisque souvent les résultats positifs qui en découlent ne sont mesurés qu'à travers les actions induites. Elle n'est *pas rémunératrice*. On finance des projets porteurs de résultats mesurables, mais pas la réflexion à la base. Écourter ce processus nous conduit souvent à des actions mal planifiées, vouées à l'échec.

### VENONS-EN À L'ACTION

Depuis des décennies des milliers d'ONG sont actives en Haïti. Certaines peuvent être, prises individuellement, très efficaces et performantes. Une association pareille de plus ou de moins ne changera rien à la donne et ne pourra pas prétendre initier l'Haïti nouvelle que sous-entend la dénomination du GRAHN.

Certes, l'action est plus *gratifiante* que la réflexion. Elle est *visible*, promet des « résultats » *immédiats*, attire plus de *donateurs*. Pourtant, sans la réflexion en amont, elle fait perdurer la situation que nous connaissons si bien et que nous réprouvons tous. Elle aboutit parfois à de tristes et tragiques contradictions.

L'exemple qui me vient en tête est celui d'une ONG qui paie des ouvriers ou des paysans pour qu'ils participent à des séances de formation. Le travailleur est content puisqu'il est mieux rémunéré que par le fruit de son travail. L'ONG est heureuse de pouvoir présenter ses statistiques (tant d'ouvriers formés sur un an à tant de dollars par formation et par tête). L'anecdote n'est pas inventée, elle est malheureusement véridique et actuelle. Ainsi, on a neutralisé une main-d'œuvre productive le temps d'une formation dont l'utilité n'est pas avérée. Tout le monde s'en réjouit et ►

personne ne fait cas des dommages collatéraux causés au pays. Voici comment on arrive, sans le vouloir, à une situation qui relève du cynisme et de l'irrespect envers ceux qu'on est censé aider. C'est pour éviter de tels pièges que nous avons inscrit la réflexion avant l'action dans notre raison d'être. La réflexion est pour le GRAHN la condition indispensable au changement visé.

### EN PARLANT D'HAÏTI NOUVELLE...

Commençons ainsi par une approche nouvelle. Prenons d'abord le temps de réfléchir et ne nous laissons pas porter

par un activisme qui a pour seul moteur la perspective d'un succès rapide, mais souvent trompeur. Osons commencer par nous changer et changer ce que nous considérons comme stratégiquement mauvais: agir pour agir.

GRAHN-Monde nous offre un cadre de réflexion et d'action concertées. C'est un mouvement novateur de collaboration inter-haïtienne pour un changement. Si nous croyons au processus et restons solidaires dans les moments de défaillance et de doute, nous pourrons arriver à poser quelques pierres dans l'édifice de cette Haïti nouvelle que nous appelons de tous nos vœux. ■

**Jean-Robert Magloire** est physicien de formation (TU Munich, Allemagne). Ancien fonctionnaire international, il fut nommé Représentant du Secrétaire Général de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) Urgences Haïti, suite au séisme, en 2010. Il fut membre de l'équipe de Développement du premier PET (Tomographe à Positrons) à Oak Ridge (USA) et l'introduisit en Europe. En tant que chercheur, au Centre de Recherches Nucléaires de Jülich, son travail sur les patients atteints d'Ischémie cérébrale fut primé au Congrès d'Helsinki en Finlande (1984).

Jean Robert Magloire est né à Port-au-Prince, Haïti. Il vit actuellement en Europe où il exerce des activités de Consultant TIC et SAP en Suisse et en Allemagne. Il est actuellement président de GRAHN-Suisse. [carmelmagloire@gmail.com](mailto:carmelmagloire@gmail.com)



**MAISON**  
**HENRI DESCHAMPS**  
Les Entreprises Deschamps-Frisch S.A.

# Développement économique et création d'emplois

Ludovic Comeau Jr et Charles Clermont

### Coéditeurs invités

#### Comité éditorial

- Paul **Altidor**, USA
- René Wiener **Aubourg**, Ph.D., USA
- Yves **Bastien**, Haïti
- Henri **Bazin**, Haïti
- Pierre-Marie **Boisson**, Haïti
- Camille **Charlmers**, Haïti
- Alix **Daméus**, Ph.D., Haïti
- Daniel **Dorsainvil**, Ph.D., Haïti
- Henri Robert **Dubois**, Haïti
- Harry E. **Dumay**, Ph.D., USA
- Narcisse **Fièvre**, Haïti
- Ketleen **Florestal**, USA/FMI
- Randolph **Gilbert**, Mexique/CEPAL
- Paul R. **Latortue**, Ph.D., Porto Rico
- Richard **Mathelier**, Haïti
- Fénel **Métellus**, Ph.D., Haïti
- Kesner **Pharel**, Haïti
- Michèle D. **Pierre-Louis**, Haïti
- Jerry **Tardieu**, Haïti
- Maude **Toussaint-Comeau**, Ph.D., USA

Depuis sa création, l'État d'Haïti fait face à un certain nombre de défis de nature économique qu'il peine à relever. Si la bonne gouvernance et l'éducation constituent les conditions nécessaires à la création de richesse, elles demeurent à leur tour tributaires d'une certaine croissance économique pourvoyeuse de moyens à l'État, génératrice d'emplois pour toutes les couches sociales, et réductrice de la pauvreté des plus démunis. Or, au cours des cinquante dernières années, le taux annuel de croissance de l'économie haïtienne n'a que très rarement dépassé 5 %.

Ce cahier thématique recherche des pistes de solutions concrètes, notamment mais sans s'y restreindre, aux questions suivantes :

- Comment créer la richesse en quantité suffisante pour demeurer un État viable, capable d'assumer ses fonctions régaliennes ?
- Comment répartir le peu de richesse disponible pour éviter d'exacerber les disparités économiques et d'entraver la cohésion sociale ?
- Comment réduire progressivement le poids de l'aide internationale dans le budget national dans une préoccupation de s'en affranchir à moyen ou à long terme ? ■

**JobPaw** ✓ . C O M

**Le site de l'emploi et des appels d'offres**



**SunAuto** 

®

# Le mot des coéditeurs

Ludovic Comeau Jr et Charles Clermont

C'est avec grande joie et un sens du devoir citoyen à remplir que nous avons accepté l'invitation de GRAHN-Monde de servir comme les deux coéditeurs du premier numéro de sa revue *Haïti Perspectives*, consacré au développement économique et à la création d'emplois. Notre enthousiasme se justifiait pour une triple raison.

**D'abord**, la perspective de participer en première ligne au lancement d'une revue thématique scientifique de calibre international nous attirait. Et ce, d'autant plus que sa ligne éditoriale ne se donnait comme limites que celles exigées par le respect de l'éthique et des normes de la démarche intellectuelle responsable et compétente. L'idée d'une publication de grande qualité qui tienne lieu de forum où la pensée haïtienne, à travers de beaux échantillons, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, pourrait s'exprimer en français, en créole et en anglais sur des thèmes du plus haut intérêt pour l'avenir de la nation nous a parue opportune et utile. Voici pour quoi.

*Nan dat 12 janvier 2010, yon tranblemandtè ranvwa pete zo rèldo peyi Dayiti. Li fè dega ki evalye a anviron 120 % PIB peyi a. Lè sa a, anpil kretyenvivan te leve lavwa. Yo te swete fòs sezisman malè degrenngòch sa a ta pral genyen yon efè sou tout moun pou pwovoke yon chanjman fondamantal. Yo te espere chanjman sa a ta pèmèt yon nouvo Ayiti ak yon nouvo lidèchip emèje, ak tout yon nouvo Ayisyen. Plis pase dezan apre goudougoudou a, rèv sa a pa samble li pre pou li reyalize. Annatanndan, tout vye malentespri ansyen-ansyen nou yo la pirèd.<sup>1</sup>*

*Lè nou te resevwa of GRAHN-Monde nan, nou te di tèt nou : E si revyi *Haïti Perspectives* la te contribye pou kenbe janm flann batay chanjman an? E si li te rive fè sa ak tèlman pèseverans ke, peramezi, ane apre ane, li ta vin tounen yon poto mitan nan kay tou nèf tout moun swete pou gran fanmi ayisyen nan?<sup>2</sup>*

1. Le 12 janvier 2010, un terrible tremblement de terre cassait l'épine dorsale d'Haïti, causant des dégâts matériels évalués à environ 120 % du PIB. Maintes voix s'élevaient alors pour exprimer le vœu que la tragédie, dans son effrayante puissance de traumatisme collectif, se fasse catharsis pour l'émergence d'une Haïti et d'une gouvernance nouvelles, partant, d'un Haïtien nouveau. Plus de deux ans après, le souhait ne semble pas près de se concrétiser. Et nos vieux démons bicentennaires crèvent de santé.
2. Et si, avions-nous pensé en recevant l'offre de GRAHN-Monde, *Haïti Perspectives* contribuait à maintenir la flamme de la quête

Cette possibilité une fois prise en compte, l'invitation du GRAHN nous dictait une mission que nous acceptions avec empressement.

Notre engouement se renforça – et c'est là la **seconde raison** – à l'énoncé du mandat sous-tendant la mission qui nous était proposée. Il s'agissait d'analyser les conditions propices non seulement à la création tant soit peu suffisante de la richesse, mais aussi à sa répartition dans une optique de démantèlement des disparités économiques et de sauvegarde de la cohésion sociale. Ce programme crucial se donnait pour toile de fond la prise en compte de l'urgence de libérer le monde haïtien, tant public que privé, du poids débilitant de l'aide internationale.

Face à un thème si fondamental pour la problématique haïtienne, nous n'avons pu nous empêcher de penser à ce puzzle qui n'a cessé d'interpeller les spécialistes du développement économique jusqu'à nos jours, mais surtout au siècle dernier, et qui vient de la difficulté à comprendre pourquoi des pays semblent englués dans la pauvreté, comme incapables d'en sortir. Ce casse-tête a été traduit en 1988 par l'économiste américain Robert E. Lucas, Jr., lauréat du prix Nobel d'économie en 1995, en mots restés célèbres malgré qu'ils soient vieux de près d'un quart de siècle. Lucas commentait des statistiques qui exprimaient la persistance de l'échec économique de l'Inde à une époque où ce pays, n'ayant pas encore émergé, paraissait désespérément pris dans la trappe de la misère.

*I do not see how one can look at figures like these without seeing them representing possibilities. Is there some action a government of India could take that would lead the Indian economy to grow like Indonesia's or Egypt's? If so, what exactly? If not, what is it about the "nature of India" that makes it so? The consequences for human welfare involved in questions like these are simply staggering: once one starts to think about them, it is hard to think about anything else.*

La situation d'Haïti, déjà extrêmement critique avant le tremblement de terre, a-t-elle une issue? Selon le prisme de Lucas, les statistiques économiques du pays, à première vue déprimantes et dont certaines sont exhibées dans ce ►

---

du changement avec une persévérance qui, au fil des ans, finissait par en faire une pierre angulaire au sein de l'édifice novateur souhaité pour la civilisation haïtienne?

cahier thématique, doivent-elles être vues comme « des possibilités », une mise en demeure pour oser et faire radicalement mieux, ou encore comme une fatalité, un état de fait insurmontable ? Y a-t-il donc « quelque chose » dans « la nature d'Haïti » qui fasse blocage invincible ? Ou encore, tout comme l'Inde au cours des dernières années, Haïti pourra-t-elle trouver sa voie et émerger ?

Notre vœu est qu'*Haïti Perspectives* soit en première ligne dans le processus de réflexion sérieuse nécessaire à éclairer la quête d'une Haïti nouvelle. Notre mission de coéditeurs, telle que nous l'avons conçue, est de contribuer à donner le ton avec ce premier cahier thématique.

Mais quel ton, exactement, donner au premier numéro à thème économique d'une revue qui se veut scientifique et de calibre international, mais aussi, selon son texte de lancement, « une revue de propositions et d'accompagnement du pays, qui publiera des numéros thématiques sur des sujets d'intérêt national en lien direct avec l'avenir du pays » ? Comme vigies éditoriales, allions-nous insister sur le déploiement des outils économétriques et, ainsi, par la haute facture technique de ce cahier initial, positionner *Haïti Perspectives* dans la littérature économique parmi les centaines de revues spécialisées dont le clair des articles n'est accessible qu'à l'infime minorité des gens de l'art ?

Il était clair pour nous qu'un tel choix réduirait l'utilité haïtienne du cahier pratiquement à néant. En fait, la **troisième raison** de notre acceptation vient de la possibilité de faire de ce numéro d'*Haïti Perspectives* un vrai outil de vulgarisation des principes et de l'expérience économiques plutôt qu'une chapelle de dévotion aux arcanes de l'économétrie et de la mathématique.

Notre première tâche fut de constituer le comité éditorial de ce premier cahier thématique. Ce fut une belle moisson, témoignage du niveau élevé de capital humain dont Haïti peut disposer. Nous tenons à adresser nos plus sincères remerciements aux vingt collègues, compatriotes vivant en Haïti, aux États-Unis, au Mexique et à Porto Rico, qui ont accepté de répondre à notre appel et dont les noms figurent ici, dans la page où débute le cahier thématique à proprement parler (page 11). Nous exprimons un témoignage spécial de gratitude envers les huit membres qui ont participé à la révision scientifique des textes soumis. Ils s'exécutèrent, dans la très grande majorité, avec un dévouement et une acuité d'analyse admirables, un luxe de considérations profondes et, pour la révision, de suggestions judicieuses pour lesquelles nous trouvons les auteurs bénéficiaires chanceux. Leurs noms figurent au sommaire de la revue, sous la rubrique « Révision scientifique » (page 3).

Nos remerciements s'étendent aussi aux neuf auteurs qui ont enrichi ce cahier et la pensée haïtienne de huit articles. Symptomatique du niveau extraordinaire de dépendance d'Haïti vis-à-vis de la communauté internationale, la question de l'aide y est récurrente, présente dans la plupart des analyses.

**Nicolas Lemay-Hébert** et **Stéphane Pallage** arguent de la nécessité d'intégrer cette aide dans un contrat de confiance que les donateurs devraient accepter de passer avec les Haïtiens, et ce, pour l'exécution d'un projet de société que les Haïtiens eux-mêmes auront conçu. Ce projet de société, **Ludovic Comeau** et **Yves Bastien** en ont peut-être offert une première étape en exhortant les compatriotes à une révision stratégique des priorités économiques nationales pour enfin créer la richesse. La proposition de **Roberts Waddle** va dans le même sens, qui décrit un mécanisme par lequel l'entrepreneur non seulement crée la richesse pour lui-même, mais encore permet à d'autres de faire mieux également. Une autre étape viendrait de l'argument d'**Harry Dumay**, pour qui les donateurs étrangers et les décideurs haïtiens gagneraient à rendre opérationnel, en Haïti, le lien possible existant entre la promotion de l'enseignement supérieur et l'accélération du développement économique. Pour **Bénédict Paul**, le pays ne verra le bout du tunnel que par la promotion d'une nouvelle classe d'affaires dont le dynamisme aiderait à le libérer de la dépendance à l'aide étrangère et à prospérer. **Maude Toussaint-Comeau** suggère d'autres voies d'efficacité durable pour celle-ci et de progrès soutenu pour Haïti, particulièrement à travers un rôle accru pour les femmes et pour les Haïtiens de l'extérieur. Au vu des crises multiples qui accablent le tissu socioéconomique mondial, **Charles Clermont** prône une approche différenciée et recommande de replacer l'homme, et non plus seulement l'objectif de croissance économique, au centre de l'effort de développement. Partant du même malaise systémique, **Ludovic Comeau** invite Haïti à tirer les conséquences de sa situation géopolitique et à bien comprendre des conditions fondamentales sans lesquelles le développement ne peut survenir.

Notre vœu est que ce cahier thématique, fruit de tant de labeur et de passion, n'ait pas été conçu en vain, et que la réflexion qu'il déclenche ou alimentera se fasse semence neuve et libératrice. ■

## BIBLIOGRAPHIE

- LUCAS, Jr., Robert, E. (1988). « On the Mechanics of Economic Development », *Journal of Monetary Economics*, vol. 22, n° 1, juillet, p. 5.

# Aide internationale et développement en Haïti : bilan et perspective

Nicolas Lemay-Hébert et Stéphane Pallage

---

**Résumé :** *Au cours des cinquante dernières années, l'aide internationale a été massive et soutenue. Pour certains pays, dont Haïti, on parle de l'équivalent de plusieurs plans Marshall par année pendant plusieurs décennies. Pourtant de nombreux pays récipiendaires de cette aide internationale, dont Haïti, affichaient en 2007 un niveau de vie moyen plus faible qu'en 1960. L'aide internationale peut être un formidable moteur de développement. Elle peut aussi en être le plus grand frein. Dans ce texte, nous mettons en évidence quelques travers importants de l'aide internationale et montrons dans quelles conditions celle-ci pourra contribuer au développement d'Haïti.*

## 1. INTRODUCTION

**P**ort-au-Prince, avril 2012. Deux ans après le séisme dévastateur du 12 janvier 2010, la ville panse ses plaies. Des ONG s'activent dans les quartiers précaires à rendre la vie moins insupportable. Les camps de réfugiés du Champ de Mars, le principal parc municipal de Port-au-Prince, se vident lentement. On bâtit des maisons partout où un espace le permet. Les petites maisons d'environ 15 mètres carrés offertes par des agences d'aide internationale fleurissent un peu partout. Les collines de Villa Rosa sur les hauteurs de Canapé Vert s'en recouvrent assez rapidement. Certaines se construisent en plein dans la ravine. Il suffit de lever les yeux pour voir le sillon creusé par les eaux de pluie. À la première grande averse, une autre catastrophe attend les sinistrés. On sent l'histoire tourner en boucle, la fatalité du précaire se renouveler. On est dans l'urgence. On y sera demain.

Pour citer l'ancien ministre de la Santé, Daniel Henrys, « Haïti vit dans l'urgence depuis plus de vingt ans ». On peut toujours rester dans l'urgence. Elle peut nous occuper jour et nuit. Il y a et il y aura toujours des feux à éteindre. L'urgence a d'ailleurs tendance à s'autoreproduire, comme l'exemple ci-dessus nous le suggère. Il faut pourtant pouvoir, à un moment donné, s'élever au-dessus de l'urgence, soigner les causes en profondeur et non les nombreux symptômes. Il faut pouvoir penser développement.

Le développement n'est pas simple à réaliser. Il est sujet à de multiples embûches. L'aide internationale peut être un moteur formidable de développement. Mais elle peut aussi en être le plus grand frein.

Le 13 janvier 2010, beaucoup d'observateurs ont demandé un plan Marshall pour Haïti. Les donateurs se sont rapidement coordonnés pour promettre de 10 à 15 milliards

de dollars d'aide internationale. La coordination s'est toutefois limitée aux promesses. Les débours se sont effectués depuis de manière abondante, mais très peu coordonnée et dirigée presque exclusivement sur la gestion de l'urgence.

Il est clair qu'avec les montants promis et non utilisés, il serait possible de jeter les bases d'une économie solide en Haïti. Mais les conditions de la réussite doivent être au rendez-vous.

Dans les lignes qui suivent, nous commençons par prendre du recul par rapport aux événements. À la manière des macroéconomistes, nous revenons sur quelques décennies d'aide internationale et faisons un parallèle avec le développement des pays récipiendaires. Nous passons ensuite en revue un certain nombre d'effets pervers de l'aide internationale. Nous dressons enfin les conditions nécessaires au développement économique d'un pays et suggérons des voies par le truchement desquelles l'aide internationale peut s'inscrire dans la dynamique du développement.

## 2. L'AIDE INTERNATIONALE EN PERSPECTIVE

Les observateurs qui regardent les données d'aide internationale pour la première fois sont souvent surpris de l'importance de cette aide pour de nombreux pays. Entre 1965 et 1995, par exemple, un pays d'Afrique subsaharienne moyen a reçu en moyenne 12,5 % de son produit intérieur brut (PIB) par année sous forme d'aide internationale au développement (ODA) [Pallage et Robe, 2001]. Pour mesurer l'importance de ce chiffre, il est bon de le ramener à celui d'un autre programme d'aide bien connu et qui, de l'avis de tous, est un exemple de succès : le plan Marshall de reconstruction de l'Europe d'après-guerre. ►

Le plan Marshall représentait, pour un pays comme la France, environ 2 % du PIB français pendant trois ans (calcul des auteurs). Un pays d'Afrique subsaharienne a donc reçu l'équivalent de six plans Marshall par année pendant plusieurs décennies. Dans le cas d'Haïti, les entrées d'aide internationale au développement sur la même période s'élèvent en moyenne à 8,2 % du PIB haïtien par année (Pallage et Robe, 2001), soit l'équivalent de quatre plans Marshall annuels.

Il est difficile de concevoir que de tels afflux d'aide n'aient pas donné d'importants résultats. Pourtant de nombreux pays récipiendaires d'aide ont connu de véritables tragédies du développement. Le plus célèbre d'entre eux est la République démocratique du Congo, dont le revenu par habitant en 2007, corrigé pour l'inflation, représentait 20 % de ce qu'il était, en unités comparables, en 1960 (tableau 1). Dans le cas d'Haïti, la situation est moins sombre, mais pas pour autant positive. Entre 1960 et 2007, un Haïtien moyen s'est appauvri de près de 20 %, malgré les très nombreux plans Marshall.

Où est le développement économique? Certains pays sont des miracles de développement. C'est le cas de la Chine, dont les habitants ont vu leur niveau de vie multiplié par environ 17 entre 1960 et 2007 (tableau 1). C'est aussi le cas du Botswana, dont le niveau de vie moyen a été multiplié par 11 sur la même période. La Chine a réussi cette gageure avec très peu de transferts d'aide internationale. Le Botswana l'a fait avec une aide d'en moyenne 9,8 % de son PIB entre 1965 et 1995 (Pallage et Robe, 2001).

Ces chiffres nous montrent de manière assez brutale que l'aide internationale n'est pas un gage de développement, qu'elle n'est pas davantage nécessaire au développement, mais qu'elle n'est pas nécessairement non plus une entrave à ce développement.

L'aide, pourtant, peut avoir cet effet de frein dans bien des situations. Nous passons brièvement en revue ci-dessous quelques-uns de ses effets pervers.

### 3. LES EFFETS PERVERS DE L'AIDE INTERNATIONALE

Aider a des effets indésirables. Le Samaritain par sa promesse ou son action a tendance à modifier le comportement des récipiendaires de son aide. Un programme d'aide internationale dont l'objectif annoncé est la lutte à la pauvreté, par exemple, enlève toute incitation au gouvernement local à combattre la pauvreté lui-même. Plus grave encore, il met en concurrence les récipiendaires

potentiels : pour être éligible à un tel programme d'aide, il faut que chacun démontre des besoins plus criants que les autres. Les candidats récipiendaires se lancent donc dans une course à qui aura le plus de pauvres (Pedersen, 2001). L'incitation perverse peut même aller jusqu'à souhaiter aggraver la pauvreté existante.

Plus directement, l'aide suscite la tentation chez les intermédiaires par lesquels elle transite. Elle peut ainsi accentuer la corruption dans une société et contribuer à affaiblir les institutions. Elle peut aussi jouer sur le sentiment de fierté des récipiendaires et transformer les mentalités de façon profonde, l'exception de l'assistanat devenant la norme.

**Tableau 1 Évolution du PIB par habitant entre 1960 et 2007**

PIB par habitant (USD 2005, ppp)	1960	2007	Facteur multiplicatif
Bénin	885	1412	1,6
Botswana	827	9406	11,4
Brésil	3067	9644	3,1
Burkina Faso	850	1382	1,6
Burundi	597	644	1,1
Canada	11 942	36 166	3
Cameroun	1900	2602	1,4
Cap Vert	1947	7745	4
République centrafricaine	1412	864	0,6
Chine	507	8511	16,8
République démocratique du Congo	1825	390	0,2
Gambie	1440	1414	0,98
Haïti	1877	1581	0,8
Madagascar	980	856	0,9
Niger	1307	860	0,7

**Note :** Présente le PIB par habitant, exprimé en dollars US constants de 2005, et corrigé pour les différences de coûts de la vie (ppp ou parité du pouvoir d'achat) en 1960 et 2007. La dernière colonne montre par combien multiplier les chiffres de la deuxième colonne pour arriver à ceux de la troisième. Tout facteur inférieur à 1 implique une baisse du niveau de vie entre les deux dates. Source : Penn World Tables (Heston, Summers et Aten, 2011).

Selon sa forme, elle peut perturber le système de prix et nuire aux producteurs locaux. C'est le cas de l'aide humanitaire en nature (nourriture, services médicaux, etc.). On voit ainsi des paysans haïtiens, épargnés par le séisme de 2010, déménager dans des camps de réfugiés. L'accès gratuit à la nourriture rend sa production non rentable<sup>1</sup>. ►

1. Dans certains cas, l'aide en nature s'apparente à un subside déguisé du donateur à l'endroit de son industrie. C'est souvent le cas de l'aide alimentaire. Ça explique peut-être la réticence des donateurs à faire affaire avec les producteurs locaux.

On voit aussi des médecins haïtiens, privés de clientèle par l'offre nouvelle de médecine gratuite, quitter le pays (Lemay-Hébert *et al.*, à paraître en 2013). Il est certain que les structures locales de santé, publiques, privées et mixtes, ne seront pas dans une meilleure position pour faire face aux besoins criants lorsque les médecins humanitaires se retireront.

Plus généralement, la promesse d'une aide en cas de besoin génère des besoins qui ne seraient pas là autrement. C'est le paradoxe du Samaritain dont souffrent toutes les agences d'aide. La bonne volonté peut empirer les choses. Le paradoxe est d'autant plus difficile à résoudre qu'aider est la raison d'être des agences. Comment se résoudre à ne pas rendre les besoins permanents ?

Pour éviter ces travers, une aide efficace doit être acheminée directement, avec le moins d'intermédiaires possible. Ce qui ne veut pas dire que l'aide doit éviter les structures gouvernementales, comme nous l'expliquons un peu plus loin. L'aide doit éviter d'entrer en compétition avec l'offre locale de biens et services et être limitée dans le temps de manière crédible (ce qui n'est pas simple, car comme nous l'avons dit, il en va de la raison d'être des agences). Elle doit aussi être coordonnée pour éviter les doublons. Elle doit enfin s'inscrire dans le projet collectif de la société qui la reçoit.

Au vu de la difficulté à mettre en place toutes ces conditions, on peut être tenté de jeter l'éponge et de conclure que, dans bien des cas, la meilleure aide au développement, c'est peut-être l'absence d'aide. Pour se développer, un pays a besoin de confiance en sa destinée. L'aide internationale ne nous semble pas la meilleure façon de stimuler la confiance d'une nation. La révolution économique doit venir de l'intérieur et se traduire par un projet collectif mobilisateur dans lequel canaliser les efforts d'aide éventuels.

#### 4. VERS UNE HAÏTI PROSPÈRE

Haïti a besoin de confiance : confiance en elle, confiance en son gouvernement, confiance en ses institutions. L'incertitude quant au gouvernement actuel incite les donateurs à la méfiance. Les risques de corruption ont souvent été invoqués depuis 2004 pour marginaliser les structures gouvernementales au profit des agences internationales et locales sur le terrain. Dans un tel contexte, l'aide internationale échappe trop souvent au contrôle du gouvernement et donc aussi à toute tentative de planification. Si, depuis le séisme, le discours international à l'égard d'Haïti semble faire une généreuse place aux acteurs locaux, réaffirmant

systématiquement l'importance de la souveraineté de l'État d'Haïti, on est en droit de se demander si nous sommes en présence d'un changement de paradigme profond de l'action internationale ou plutôt d'un simple changement de discours (Lemay-Hébert, 2011). Dans les faits, l'absence manifeste de coordination de l'aide semble faire pencher pour le simple changement de discours.

Toutefois, il n'y aura pas de réel développement en Haïti sans changement structurel des relations entre les sphères « internationale » et « locale ». Cela implique que les donateurs prennent le risque de mettre leur confiance dans ce gouvernement. C'est un maigre risque considérant que le statu quo est un échec et signifie qu'on ne sortira jamais de l'urgence.

Il n'y aura pas de développement sans confiance. La confiance placée par les donateurs dans le gouvernement haïtien fera aussi office d'exemple pour la population que ce gouvernement mérite peut-être qu'on lui donne sa chance.

Si la confiance est fondamentale, tout aussi fondamentales sont les anticipations. Le développement est un concept éminemment psychologique. Pour se développer, il faut y croire (Rosenstein-Rodan, 1943; Murphy, Shleifer et Vishny, 1989; Dessy et Pallage, 2003). Ce qui semble avoir toujours été n'est qu'un équilibre parmi d'autres pour la plupart meilleurs. Bien sûr, quand on n'a connu que cet équilibre – les vingt ans d'urgence dont parlait Daniel Henrys –, il est facile de succomber à la fatalité. Le passage vers un nouvel équilibre pour Haïti implique la mobilisation de tous dans un projet de société. Il importe que le gouvernement haïtien et les élites intellectuelles haïtiennes élaborent ce grand projet et convainquent les donateurs de faire cadrer l'aide internationale dans ce projet.

Le développement passe aussi par l'accès du plus grand nombre à l'éducation primaire, secondaire, universitaire. Pour ce faire, les institutions universitaires haïtiennes doivent avoir les moyens de conserver leurs chercheurs les plus prometteurs. L'économie mondiale est et sera compétitive et technologique. Une population éduquée et qualifiée sera une ressource très importante pour le développement.

L'Histoire récente nous a montré qu'il est possible de changer une société en un temps relativement court. La Révolution tranquille, au Québec, entre 1960 et 1970, a permis à la majorité francophone d'accéder massivement à l'éducation secondaire et supérieure, réservée jusque-là à une élite. La solidification des institutions et les grands projets nationaux (création de la Société générale de financement, de la Société québécoise d'extraction minière et de la Caisse de dépôts et de placements, nationalisation ►

de l'hydroélectricité, création de l'Université du Québec) sont perçus comme des « étapes dans la libération économique du peuple québécois » (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010) et sont à la base de l'émergence au Québec d'une réelle fierté nationale.

Les changements sociologiques et économiques provoqués par ce mouvement collectif sont majeurs. Mais le Québec n'est pas le seul à avoir connu une telle métamorphose. Plus récemment, l'Afrique du Sud a vécu un changement de société similaire.

Bien sûr, la comparaison avec le Québec ou l'Afrique du Sud n'est pas parfaite. Haïti après le séisme est en manque flagrant d'infrastructures. Les ressources naturelles n'y sont pas ce qu'elles sont au Québec. Toutefois, Haïti dispose de plusieurs atouts, qui devraient logiquement lui permettre de se développer sans être sous perfusion permanente. Haïti dispose notamment d'une richesse presque inexploitée. Le pays possède de nombreux attraits touristiques, un climat dont rêvent les gens du Nord. Le tourisme peut être un moteur de développement très important en Haïti. Les Haïtiens éprouvés par les urgences successives ont oublié qu'Haïti a déjà été la perle des Antilles. Pourquoi l'avenir ne serait-il pas porteur de prospérité, de paix et de démocratie ?

L'aide internationale a le potentiel d'être un réel moteur de changement, mais il ne faut pas attendre des donateurs un plan de développement. Le développement en Haïti viendra du projet de société que les Haïtiens choisiront pour eux-mêmes et l'aide sera bénéfique si elle s'inscrit dans ce projet de société. Si les donateurs ont réellement l'intention d'aider

Haïti à se développer, pourquoi refuseraient-ils le contrat de confiance que nous leur proposons ici ? ■

## BIBLIOGRAPHIE

- BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC (2010). « Les 50 ans de la Révolution tranquille », À rayons ouverts, n° 84.
- DESSY, Sylvain, et Stéphane PALLAGE (2003). « Taxes, inequality and the size of the informal sector », *Journal of Development Economics*, vol. 70, n° 1, p. 225-233.
- HESTON, Alan, Robert SUMMERS et Bettina ATEN (2011). *Penn World Table Version 7.0, Center for International Comparisons of Production, Income and Prices at the University of Pennsylvania*.
- LEMAY-HEBERT, Nicolas (2011). « L'engagement international en Haïti à la lumière des leçons des missions onusiennes au Kosovo et au Timor-Leste », dans Dorlus Wilson (dir.), *Entre refondation et reconstruction : Les problématiques de l'avenir post-sismique d'Haïti*, Haïti, Presses de l'Université d'État d'Haïti, p. 103-128.
- LEMAY-HÉBERT, Nicolas, Andréanne MARTEL et Patrick ROBITAILLE (2013). « Conflicting Objectives in Haiti: Tensions Between Aid Relief and Development in the Health Sector – The case of Leogane », *Disasters* (à paraître).
- MURPHY, Kevin M., Andrei SHLEIFER et Robert W. VISHNY (1989). « Industrialization and the Big Push », *Journal of Political Economy*, vol. 97, n° 5, p. 1003-1026.
- PALLAGE, Stéphane, et Michel A. ROBE (2001). « Foreign Aid and the Business Cycle », *Review of International Economics*, Wiley Blackwell, vol. 9, n° 4, p. 641-672.
- PEDERSEN, Karl (2001). « The Samaritan's Dilemma and the Effectiveness of Development Aid », *International Tax and Public Finance*, vol. 8, no 5, p. 693-703.
- ROSENSTEIN-RODAN, Paul (1943). « Problems of Industrialization of Eastern and Southeastern Europe », *The Economic Journal*, vol. 53, p. 202-211.

**Stéphane Pallage, Ph.D.**, est Professeur au Département des sciences économiques de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM) et Vice-doyen à la recherche de l'École des sciences de la gestion de cette université. Originaire de Belgique, il détient un baccalauréat en administration des affaires de l'Université de Liège, un Master en administration industrielle et un Ph.D. en économie de l'Université Carnegie Mellon à Pittsburgh (USA). À Carnegie Mellon, il a travaillé avec Finn Kydland, lauréat du Prix Nobel 2004 de science économique. Ses travaux, publiés dans de nombreuses revues internationales, portent notamment sur l'aide humanitaire et l'aide au développement. [pallage@gmail.com](mailto:pallage@gmail.com)

**Nicolas Lemay-Hébert, Ph.D.**, est *Marie Curie Experienced Researcher* au Département de développement international de l'Université de Birmingham (Grande-Bretagne), professeur associé au département d'économie de l'École des Sciences de la Gestion - Université du Québec à Montréal (ESG-UQÀM) et directeur associé de l'observatoire sur les missions de paix et opérations humanitaires de la Chaire Raoul-Dandurand de l'UQÀM. [n.lemayhebert@bham.ac.uk](mailto:n.lemayhebert@bham.ac.uk)

The logo for HAYTRAC consists of the word "HAYTRAC" in a bold, black, sans-serif font, centered on a bright yellow rectangular background. The entire logo is enclosed within a thin black border.

# Crise du développement en Haïti : pour sortir de l'impasse

Yves R. Bastien et Ludovic Comeau Jr

---

**Résumé :** Depuis l'Indépendance, la République d'Haïti n'a jamais connu de projet de grande envergure visant l'amélioration durable des conditions de vie de la population. Malgré de rares moments de prospérité apparente, où il a semblé que le pays décollait enfin, le bilan économique global déposé après deux siècles d'histoire est pour le moins décourageant. L'analyse des résultats révèle l'impuissance persistante à compenser les effets de l'explosion démographique soutenue. Depuis toujours, les besoins collectifs semblent croître en proportion de la réduction des ressources nécessaires pour les satisfaire. Cet inventaire désastreux est sans cesse aggravé par une incapacité endémique à établir une gouvernance efficace et la stabilité sociopolitique, et à concevoir la base économique au-delà de l'agriculture et du commerce. Cet article affirme l'urgence que voie le jour un État stratège et diligent, capable et désireux de dresser un diagnostic rigoureux et de concevoir une vision du pays fondée sur un échéancier de programmes établi en fonction de choix stratégiques bien définis et de ressources dont on devra viser l'expansion vigoureuse soutenue.

## 1. INTRODUCTION

Pour peu qu'on promène sur l'histoire d'Haïti un regard même attentif, on se rend vite à l'évidence qu'aucun régime politique n'a vraiment réussi à mettre l'économie de la nation sur les rails de la prospérité robuste et continue. Aucun d'eux n'a pu, de manière convaincante, tirer les conséquences concrètes d'une estimation systématique des ressources et besoins du pays ainsi que des réalités régionales et mondiales. Une telle analyse eût permis la définition et la mise en œuvre de politiques économiques aptes à assurer l'accroissement de la richesse nationale et l'amélioration des conditions de vie de la population. Un tel processus n'a, malheureusement, jamais vu le jour.

Bien entendu, nous sommes d'accord pour tempérer l'absolutisme apparent de notre évaluation en reconnaissant l'existence de périodes d'éclaircies où le progrès économique a semblé démarrer. Ici, nous pensons aux efforts d'organisation des Pères de la patrie (Brown, 2005). Au lendemain de la création de la République d'Haïti le 1<sup>er</sup> janvier 1804, ils ont su développer des relations commerciales avec de puissantes nations de l'époque (États-Unis et Angleterre notamment) de manière à garantir au nouvel État un fonctionnement économique normal. Ces efforts visaient aussi à briser l'isolement dont souffrait le pays (Matthewson, 2003). Nous pensons encore à des moments comme celui connu à la fin du 19<sup>e</sup> siècle sous le gouvernement de Lysius Félicité Salomon Jeune, ou encore la période florissante entamée sous le gouvernement de Dumarsais Estimé au milieu du 20<sup>e</sup> siècle.

Cependant, de tels moments, précédés et suivis – et certes traversés – par les traditionnelles manifestations d'obscurantisme et d'instabilité, ont trop brillé par leur caractère éphémère pour vraiment faire une différence pérenne.

Ce déficit de leadership économique a conduit gouvernants et gouvernés à opter instinctivement et très tôt pour des solutions approximatives. Celles-ci ont rapidement conduit le pays vers une économie de subsistance ou de survie. Il en est résulté une situation qui s'assimile, selon le professeur Samuel Pierre, président de GRAHN-Monde, à « une équation hyperstatique où 200 000 individus, en fait, supportent 10 millions de gens ». Pas de politique industrielle par laquelle l'État haïtien aurait pu stratégiquement utiliser ses divers moyens de politique, surtout son action sur le système bancaire et financier, pour soutenir ou décourager certaines industries sur la base d'avantages comparés spécifiques. En l'absence d'un État qui remplisse son rôle de promoteur et d'accompagnateur du développement, l'économie haïtienne n'a eu d'autre choix que d'évoluer dans l'agriculture, d'une part, et, de l'autre, dans le commerce et les services.

Cet article argue la nécessité d'envisager la stratégie de développement économique d'Haïti au-delà des domaines agricole et commercial. Il commence par un bref survol des insuffisances de ceux-ci pour aboutir à l'identification d'une stratégie de croissance apte à aider le pays à générer les niveaux de croissance économique (à deux chiffres) susceptibles de lui permettre de rattraper son énorme retard. ►

## 2. L'AGRICULTURE

Haïti est souvent décrite comme un pays « essentiellement agricole ». Pourtant, la situation du secteur n'a pas cessé de se détériorer, particulièrement depuis la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle. De plus, au-delà du manque de performance occasionné par les carences de la politique agricole, l'agriculture haïtienne pâtit de toute une série de facteurs qui lui sont très défavorables. Sans entrer dans trop de détails, du nombre de ceux-ci on peut citer (MARNDR, 2011) :

1. le relief à plus des trois quarts montagneux du territoire national ; parmi ces montagnes, plus de la moitié enregistrent des pentes de plus de 40 % ;
2. le système foncier dominé par la petite propriété ; rares sont les paysans à exploiter un lopin s'étendant sur plus de deux hectares de terres ;
3. sur un potentiel exploitable représentant 29 % du territoire national, soit 7 700 km<sup>2</sup>, la superficie effectivement cultivée se chiffre à 44 % du territoire, soit 11 900 km<sup>2</sup> ; il en résulte que 420 000 ha de terres marginales sont mis en culture ;
4. la mise en culture de surfaces marginales importantes explique en partie des problèmes de difficulté d'accès, qui s'enveniment aussi par le fait d'un réseau routier estimé en mauvais état à 80 % ;
5. le caractère informel des modes de gestion foncière, lequel s'aggrave de problèmes d'insécurité foncière (absentéisme des propriétaires, transactions légalement discutables, différends qui trop souvent dégènèrent en conflits meurtriers, etc.) ;
6. l'érosion des sols et, cause d'inondations répétées, la dégradation de 85 % des bassins versants ;
7. les problèmes d'infrastructures d'irrigation dont l'insuffisance se complique par le fait des détériorations continues causées par les intempéries, le manque d'entretien et les déficiences de gestion ;
8. les problèmes d'enclavement et d'inaccessibilité de maintes zones à fort potentiel de production ;
9. les déficiences et insuffisances des infrastructures d'élevage ;
10. les déficiences et insuffisances des structures de stockage et de conservation des produits agricoles ;
11. la faiblesse de l'encadrement fourni sur le terrain par la dizaine de directions déconcentrées et la quarantaine de bureaux agricoles du ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural (MARNDR) ;

12. l'inefficacité sinon la quasi-disparition des structures de formation, de recherche et de développement du MARNDR et, par conséquent, la quasi-inexistence de la recherche agronomique et de la vulgarisation ;
13. l'approvisionnement très limité en intrants agricoles (fertilisants, pesticides, semences de qualité, aliments pour bétail, produits vétérinaires), ce qui explique en partie les niveaux désastreux de productivité ;
14. les déficiences de l'outillage agricole et la prédominance jusqu'à ce jour des techniques archaïques de toujours ;
15. la quasi-absence du secteur financier formel (les banques) du secteur agricole et, partant, l'inadéquation grave entre l'offre de financement en milieu rural et les besoins en capitaux pour financer les activités productives.

Ce rapide survol a permis de jeter un peu de lumière sur les complexités et les blocages qui caractérisent le monde agricole haïtien. À cette réalité difficile s'ajoutent les méfaits causés par la nature. En effet, la position géographique d'Haïti la place dans l'œil de la plupart des ouragans qui frappent la Caraïbe. Les plus violents de ces cyclones ont des effets désastreux sur la production agricole et le capital déjà faible dont dispose le monde rural.

Les conséquences de ces aléas se sont aggravées ces derniers temps. S'il est vrai que tout au long de son histoire le pays n'a pas cessé de panser les blessures souvent mortelles infligées par les dégâts naturels, les premières années du 21<sup>e</sup> siècle se sont montrées particulièrement fatales. Quelques statistiques suffiront à le montrer (The Economist, 2009 ; Gd'H, 2008).

En 2004, le cyclone Jeanne provoquait une inondation massive au sein même de la ville des Gonaïves, la quatrième ville d'Haïti, après avoir tué plus de 3 000 personnes et provoqué des dévastations évaluées à 7 % du produit intérieur brut (PIB) du pays. À la fin de l'été 2008, quatre cyclones balayèrent le territoire haïtien en l'espace d'un mois. Ils causèrent la perte de 60 % de la récolte de l'année, l'extermination de 160 000 caprins, 60 000 porcs et 25 000 bovins et, en fin de compte, des dégâts estimés à quelque 900 millions de dollars américains, soit l'anéantissement de 14,6 % du PIB haïtien.

L'évidence est claire : les catastrophes naturelles récurrentes ont la capacité de donner les coups les plus terribles au monde agricole haïtien. Dès lors, en plus d'autres raisons tout aussi pertinentes, il est très difficile de planifier de manière systématique, soutenue et durable le développement économique du pays sur la base du seul secteur agricole. Ce serait le cas même si l'on parvenait à réduire de manière substantielle l'impact des facteurs énumérés dans les quinze points ci-dessus et à réussir une organisation rationnelle du secteur. ►

Parlant d'organisation rationnelle, il convient de souligner qu'au cours de l'exercice fiscal 2008-2009, l'État haïtien avait investi des millions de dollars américains dans l'acquisition de matériels et d'équipements agricoles. Ceux-ci ont été distribués dans le plus grand mystère, suivant un « plan » inconnu jusqu'à présent du grand public. D'où l'impression, laissée aux observateurs, que la vaste opération ne visait pas vraiment pas le relèvement sérieux de l'agriculture, mais constituait une fin en soi...

Ce n'est pas demain que l'agriculture haïtienne pourra envisager, de manière crédible, d'assurer au pays l'auto-suffisance alimentaire. D'ailleurs, les résultats du monde agricole ont continué à se singulariser par leur piètre performance. Alors que l'économie haïtienne croissait de 6% pendant l'exercice 2010-2011, l'expansion dans le secteur agricole n'a été que de 1% (IHESI, 2011). En outre, les importations de produits alimentaires du pays demeurent considérables. Pour la même période fiscale, les importations de produits agricoles ont atteint 60% des besoins de consommation de la population, ce qui implique que la production agricole nationale n'a pu assumer que 40% des besoins du marché national (MARNDR, 2011).

Haïti ne peut ni ne doit plus être « essentiellement agricole ».

Et pourtant, est-il important de le clarifier, le développement durable du secteur est une condition sine qua non de l'essor économique du pays. Cet objectif exige de révolutionner les antiques pratiques du monde agricole et d'y introduire la modernité des techniques et l'amélioration exponentielle de la productivité. Il faut organiser la planification stratégique du secteur, échelonnée sur le court terme et le long terme, tout en prenant en compte le potentiel et les besoins des filières. C'est sans oublier, certes, l'importance vitale des trois grands systèmes de production :

- élevage, pêche et aquaculture ;
- céréales ;
- autres produits alimentaires.

Haïti devra aussi s'arranger pour accommoder les exigences sanitaires et phytosanitaires internationales afin d'intensifier ses exportations agricoles. Finalement, il faut comprendre que, dans un contexte de politique économique issue d'un plan exhaustif de prise en compte des diverses priorités, la revitalisation du secteur agricole peut être soutenue par l'industrialisation, ainsi que nous le verrons bientôt dans cette analyse.

L'État haïtien dispose déjà d'une bonne base pouvant servir de point de départ, sinon de cadre de référence, d'orientation et de planification pour tout effort de renouvellement de l'agriculture haïtienne. Cette base existe à travers des

études dont beaucoup sont issues des ressources mêmes de l'État, surtout celles logées au MARNDR. Une équipe gouvernementale dotée d'un programme global sérieux peut vouloir y apporter des ajustements inspirés par les particularités dudit programme et de la conjoncture, mais il ne nous paraît pas acceptable de donner dans le gaspillage d'ignorer de telles études pour, en repartant à zéro, prétendre à la gloire factice d'avoir réinventé la roue.

### 3. LE COMMERCE ET LES SERVICES

Si le commerce et certains services non porteurs peuvent assurer une rotation plus ou moins rapide du capital investi, ils n'ont en général pas une vertu qui est essentielle au développement économique : celle de promouvoir la création de la valeur. Un pays ne s'enrichit par le commerce que lorsqu'un État stratège compétent et diligent établit un système approprié d'incitations propres à encourager les entrepreneurs commerciaux, petits et grands, à se réorienter vers des activités productives, génératrices de plus-values pour l'économie. Ainsi émerge, au fur et à mesure, une nouvelle classe d'entrepreneurs et, même, de capitaines d'industrie, fer de lance de la dynamisation de l'économie et de son essor soutenu grâce à ces taux de croissance à deux chiffres dont nous avons parlé tantôt. Une telle stratégie permet non seulement de satisfaire de plus en plus les besoins du marché intérieur en biens et services, particulièrement en produits manufacturés, mais aussi de dégager un surplus pour l'exportation, virant ainsi au positif une balance commerciale couramment déficitaire avant la nouvelle donne.

Haïti n'en est pas encore là. Depuis les années 1980, le commerce resserre sa prise sur l'économie tandis que la capacité productive se détériore. De nos jours, le pays enregistre un niveau d'exportation anémique alors que 72% de la consommation intérieure globale provient des importations (IHESI, 2011). Au sein de celles-ci, les denrées agricoles et produits alimentaires occupent une place grandissante. Haïti est devenue plus dépendante des États-Unis et de son voisin limitrophe, la République dominicaine, pour nourrir son peuple – autre conséquence, soit dit en passant, du piteux état de la production agricole. Et dire que celle-ci satisfaisait la demande intérieure jusque vers le milieu du 20<sup>e</sup> siècle...

Aujourd'hui, le pays est encore plus appauvri qu'il ne l'a jamais été – et ce, depuis bien avant le séisme dévastateur du 12 janvier 2010. Pour alimenter ses diverses sortes de commerce, Haïti importe dudit voisin pour près de 2 milliards de dollars de biens et services alors qu'il n'y exporte que pour 50 millions (MEF, 2011). ►

Bien des commerçants qui réussissent sur le marché local sont des étrangers ou des descendants directs d'étrangers ; leurs profits sont placés partout dans le monde, sauf en Haïti. La plupart des Haïtiens qui pratiquent le commerce ne sont, en fait, que des pauvres qui, survivant dans le secteur informel, vendent ici et là des marchandises dont la valeur, en termes de stock, est inférieure à mille (1 000) gourdes, soit vingt-cinq dollars américains (25 \$ US). C'est le phénomène du sous-emploi, sinon du chômage à peine déguisé.

De plus, ainsi que nous venons de l'inférer, le commerce n'est nullement grand générateur d'emplois. Or, c'est précisément ce qu'il faut à Haïti de toute urgence : une campagne massive de création d'emplois dans tous les domaines. Pour ce qui est de la grande majorité des entreprises commerciales fonctionnant dans le milieu haïtien, trois à quatre personnes suffisent souvent pour répondre aux besoins de la clientèle.

Tel qu'il se pratique depuis des décennies, le commerce haïtien ne sert que les pays qui exportent vers Haïti. Et aussi les quelques particuliers qui jouissent d'un pouvoir d'arbitrage exagéré, amplifié par l'incurie, voire l'absence, de l'État, lequel n'a pas encore compris la nécessité d'élaborer et de mettre en œuvre un cadre légal réglementant ce secteur à grand potentiel pour l'économie.

L'État haïtien, tel qu'il a toujours existé, n'a pas su inventer les besoins de la République, voire les satisfaire. Alors qu'il gaspille son énergie et le patrimoine de la nation dans des pratiques délétères, dont la corruption tous azimuts, cet État n'a même pas pu bénéficier de ressources qui sont pourtant à sa portée, qui lui reviennent de droit et qui pourraient contribuer au financement du développement : les impôts et les taxes. Avec un niveau global de taxation qui, orbitant autour de 13 % du PIB, est considéré le plus bas, le moins contraignant de la Caraïbe (CARICOM, 2009), le leadership politique haïtien est incapable de tirer avantage du fonctionnement du secteur commercial ni d'ailleurs de celui d'autres secteurs d'activité comme les professions libérales.

Dès lors, l'État haïtien a laissé lui échapper le potentiel porteur de tous les secteurs d'activité. Il est inapte à en faire des éléments essentiels à contribuer à lui donner les moyens nécessaires pour propulser l'économie et pour remplir ses fonctions régaliennes dans la dignité et la souveraineté retrouvées.

Aucune chance, donc, que le commerce se fasse, au sein de ce système haïtien traditionnel à la vie dure, une sphère dynamique, moteur de développement économique, passerelle vers le déclenchement d'un processus ininterrompu

de revitalisation de la production. À l'instar de l'agriculture, le commerce ne crée que quelques emplois mal rémunérés, emplois de fortune, sinon d'infortune, certes de rafistolage. Il n'a le souci que du profit rapide et à court terme, il ne forme pas de grande vision d'émancipation nationale, il ne contribue pas au renforcement du tissu économique créateur de valeur ajoutée ni à la création d'emplois productifs durables, pleinement intégrés aux spécificités locales.

#### 4. UN CONSTAT INQUIÉTANT

La situation d'Haïti est inquiétante. Soixante pour cent de la population vit avec moins d'un dollar par jour, plus d'un tiers végète dans les conditions infrahumaines du dénuement le plus complet, et ceci, avant même le tremblement de terre. Le chômage touche plus de 70 % de la force de travail. Les budgets de fonctionnement et d'investissement du pays sont financés à plus des deux tiers par l'international (MEF, 2011).

La performance d'Haïti, comparée à celle des Grandes Antilles, la République dominicaine et la Jamaïque notamment, est lamentable, comme en témoigne le tableau 1.

Tableau 1 Indicateurs clés (2010)

	Haïti	République Dominicaine	Jamaïque
Population (en millions)	10,2	10,2	2,7
Superficie (en milliers de kilomètres carrés)	27,7	48,7	10,9
PIB (en milliards de dollars américains)	6,6	51,6	13,7
<b>PIB par habitant</b> (PPA, en dollars américains)	673	5 228	5 039
Part du PIB dans le PIB mondial (PPA)	0,02 %	0,12 %	0,03 %

Source : Rapport sur la compétitivité mondiale 2011-2012

Source (superficie) : World Atlas

©2011 Forum Économique Mondial (classement 2012)

PIB = produit intérieur brut

PPA = parité du pouvoir d'achat

La population de la Jamaïque est à peu près le quart de celle d'Haïti et son territoire représente juste un peu plus du tiers de celui d'Haïti. Pourtant, le PIB jamaïcain est quelque deux fois supérieur à celui d'Haïti. Il ne peut exister de comparaison entre Haïti et sa voisine limitrophe : le PIB dominicain est d'environ huit fois supérieur à celui d'Haïti pour une population identique et un territoire qui est bien moins que le double de celui d'Haïti.

Il devient donc impératif qu'un État stratège se mette en place de manière à remettre en question des choix erronés, ►

certain vieux de plus de deux cents ans : une agriculture de subsistance pratiquée sur des terres morcelées à souhait, un commerce basé essentiellement sur une importation à outrance. Or, il se trouve que ces derniers temps – air nouveau dans l'atmosphère anti-business et anti-progrès des dernières décennies – le leadership politique parle de la nécessité d'attirer des investissements directs. C'est une volonté nouvelle qu'il faut encourager tout en souhaitant qu'elle se fasse opérationnelle par l'intermédiaire d'actions concrètes en vue de l'élimination des blocages structurels qui ont toujours fait du contexte haïtien un milieu d'affaires peu attrayant. Il s'agit là d'un besoin urgent vu l'insignifiance des investissements qui arrivent en Haïti de l'étranger : 300 millions de dollars au cours de la décennie 2001-2010 (essentiellement dans le secteur de la communication) alors que, pour la même période, ils ont avoisiné 7 milliards en Jamaïque et 14 milliards en République dominicaine (MCI, 2012).

Nous, Haïtiens, devons avoir le courage d'admettre notre échec afin d'apprendre de nos erreurs pour repartir sur de nouvelles bases. Les élites, toutes catégories confondues, doivent reconnaître leurs manquements historiques prolongés dans le présent et, enfin, entreprendre les changements profonds qu'exigent le progrès économique et le bien-être social partagés.

Il faut changer de cap et faire les choses autrement. Sur le plan économique, il faut repenser les choix habituels et, désormais, définir une nouvelle stratégie de développement pour la promotion de secteurs de production moteurs de croissance accélérée.

## 5. UNE NOUVELLE STRATÉGIE DE CROISSANCE

### 5.1 Le secteur industriel

Le rôle de l'industrialisation dans la création d'emplois et de la richesse est confirmé depuis longtemps dans la littérature économique (Young, 1928; Chenery, 1955; Myrdal, 1957; Rostow, 1960; Kaldor, 1966, 1967; Cornwall, 1977; Amsden, 1989; Szirmai, 2009). De nombreuses nations se sont libérées du piège de la pauvreté par la voie de l'industrialisation. On peut rapidement en évoquer les principaux bénéfices tout en soulignant qu'elle doit découler d'une stratégie bien conçue, qui prenne en compte les avantages comparés de l'économie nationale.

Une stratégie appropriée d'industrialisation durable peut favoriser :

1. l'amélioration continue du niveau de vie de la population par l'augmentation ininterrompue du revenu national, pourvu que ledit revenu soit équitablement réparti selon les rendements particuliers et les besoins de justice sociale ;
2. l'augmentation de l'investissement par les agents économiques locaux grâce à l'épargne nationale qui se sera développée ;
3. le rééquilibrage de la balance des paiements par le truchement de changements structurels générés dans le commerce extérieur du pays : l'augmentation continue du volume des exportations et la réduction des importations permettent à la fois d'acquérir de nouvelles réserves de change et de conserver les stocks de change existants ;
4. la création massive d'emplois non seulement dans les secteurs industriels qui se développent mais aussi dans d'autres domaines d'activité, tant en amont qu'en aval, dont le progrès aura été stimulé par l'effet multiplicateur créé par les développements industriels initiaux ;
5. la spécialisation progressive de la main-d'œuvre et, partant, la réalisation de revenus plus grands par la force de travail spécialisée. En général, le développement industriel d'une nation se fait par étapes, à commencer par l'industrie légère, dont la mise en place survient à moyen terme (3 à 5 ans), pour passer ensuite à l'industrie lourde et plus spécialisée, technologiquement plus avancée, dont la maîtrise se manifeste à long terme (20 à 30 ans) ;
6. l'amélioration de la productivité agricole parce que l'industrialisation peut, à un stade assez avancé de son développement, fabriquer les machines qui contribueront à rendre l'agriculture plus performante ;
7. l'augmentation des revenus fiscaux, donnant ainsi à l'État une marge de manœuvre agrandie pour remplir ses fonctions et, dans le cas particulier d'Haïti, la possibilité de recouvrer sa souveraineté et sa dignité en sortant de l'assistanat ;
8. le développement des marchés locaux, la réduction possible de l'expansion démographique (et aussi de l'instabilité sociopolitique), l'établissement synergique de partenariats public-privé, etc., le tout en un cercle vertueux dont la réalité a été bien établie ailleurs.

On peut sans exagérer arguer que l'industrialisation est le passage obligé du renouveau économique d'Haïti. Toute nouvelle stratégie devra se fonder sur elle, ou ne sera pas. La question, pour nous, Haïtiens, n'est pas de savoir si nous devons emprunter cette voie. Elle est plutôt de savoir ►

comment nous nous y engagerons: en promouvant l'efficacité qu'exigent les lois d'un système de compétition que l'État surveille sans l'entraver, ou encore en tolérant le gaspillage de la recherche des rentes et des monopoles ?

## 5.2 LE SECTEUR DES SERVICES

Encore une filière de croissance accélérée. Depuis plus de deux décennies, ce secteur suit une courbe ascendante dans les pays émergents, occupant une part de plus en plus importante au sein de l'activité économique. Les nations développées elles-mêmes n'échappent pas à cette tendance. Les États-Unis, par exemple, ont laissé s'effriter le secteur de l'industrie manufacturière, grande pourvoyeuse d'emplois, au profit du secteur de la technologie (électronique, télécommunications, Internet, haute technologie, etc.). Quant à Haïti, les 300 millions de dollars investis directement dans l'économie haïtienne au cours de la dernière décennie l'ont été, comme on l'a vu, dans le secteur des télécommunications.

Les services englobent les domaines les plus divers: l'éducation, la santé, les loisirs, le tourisme, les services de base, les services publics, etc. Autant de secteurs qui sont loin d'atteindre en Haïti le niveau minimal de performance. Aussi le pays peut-il, par la qualité et la diversité des services offerts à une population dont les revenus augmenteront par le fait de l'industrialisation et d'une agriculture plus performante, accélérer l'élan de son économie. Certains services seraient offerts par l'Administration publique, d'autres par le privé et d'autres encore par la mise en place de partenariats public-privé qui offrent un retour sur capital optimal à l'investisseur et de la valeur à la population.

## 6. CONCLUSION: NÉCESSITÉ D'UN ÉTAT STRATÈGE

Depuis plus de trois décennies, la République d'Haïti subit les méfaits d'une crise sociopolitique aggravée de désastre économique qui a fait passer une part grandissante de sa population de la pauvreté à la misère, puis au dénuement le plus complet. Le pays ne cesse de subir les distractions auxquelles s'adonnent l'Exécutif et le Parlement, le Parlement et d'autres instances, et ainsi de suite. Il est temps que cela cesse et qu'enfin l'on pense à Haïti pour se mettre sérieusement au travail. Il ne peut y avoir de développement économique d'Haïti sans une harmonisation entre les différents

pouvoirs de l'État, un État devenu résolument stratège, qui voit à doter le pays du cadre légal, réglementaire et institutionnel apte à inciter les investissements directs à la fois des nationaux et des étrangers. Il est important d'investir dans les infrastructures (eau, électricité, télécommunications, ports, aéroports) de manière à ramener les coûts d'exploitation à des niveaux compétitifs, du point de vue des tarifs pratiqués ailleurs dans la Caraïbe.

Haïti peut sortir de la misère. Pour ce faire, il faut canaliser les énergies en vue d'une meilleure gestion et d'une meilleure utilisation des ressources, sous la conduite d'un État stratège, chef d'orchestre efficace, patriotique, intègre, humaniste du développement, un État œuvrant résolument à l'accroissement de la richesse nationale et à l'amélioration des conditions de vie de la population. ■

## BIBLIOGRAPHIE

- AMSDEN, Alice H. (1989). *Asia's Next Giant: South Korea and Late Industrialization*, New York, Oxford University Press.
- BROWN, Gordon (2005). *Toussaint's Clause: The Founding Fathers and the Haitian Revolution*, Jackson, Mississippi, University of Mississippi Press, ISBN 1-57806-711-1.
- CARICOM (2009). *Comparative Studies of the Caribbean Nations*, septembre.
- CHENERY, Hollis B. (1955). «The Role of Industrialization in Development Programs», *The American Economic Review*, vol. 45, n° 2, Papers and Proceedings of the Sixty-seventh Annual Meeting of the American Economic Association, mai, p. 40-57.
- CORNWALL, John (1977). *Modern Capitalism: Its Growth and Transformation*, New York, St. Martin's.
- FORUM ÉCONOMIQUE MONDIAL (2012). *Indices de Compétitivité Globale. Classement 2012*.
- GOUVERNEMENT D'HAÏTI (Gd'H) (2008). *Rapport d'évaluation des besoins après désastre – Cyclones Fay, Gustav, Hanna et Ike*, rapport préparé par le Gouvernement de la République d'Haïti avec l'appui de la Banque Mondiale, du Système des Nations-Unies et de la Commission Européenne, novembre.
- INSTITUT HAÏTIEN DE STATISTIQUE ET D'INFORMATIQUE (IHSI) (2011). *Bulletin mensuel de l'Institut de Statistique et d'informatique (IHSI)*, Février 2012.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RES-SOURCES NATURELLES ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL (MARNDR) (2011). *Politique de développement agricole 2010-2025*, mars.
- KALDOR, Nicholas (1966). *Causes of the Slow Rate of Economic Growth of the United Kingdom*, Cambridge University Press.
- KALDOR, Nicholas (1967). *Strategic Factors in Economic Development*, Cornell University Press.
- MATTHEWSON, Tim (2003). *A Proslavery Foreign Policy: Haitian-American Relations During the Early Republic*, Westport, Connecticut, Praeger Publishers, ISBN 0-275-98002-2.

- MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE (MCI) (2012). *Forum sur les investissements en Haïti*, mars.
- MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES (MEF) (2011). *Conjoncture économique*, Ministère de l'Économie et des Finances, Septembre 2011.
- MYRDAL, Gunnar (1957). *Economic Theory and Underdeveloped Regions*, London, Duckworth.
- ROSTOW, Walt W. (1960). *The Stages of Economic Growth: A Non-Communist Manifesto*, Cambridge University Press.
- SZIRMAI, Adam (2009). « [Industrialisation as an engine of growth in developing countries](#) », *UNU-MERIT Working Paper Series 010*, United Nations University, Maastricht Economic and social Research and training centre on Innovation and Technology.
- THE ECONOMIST (2009). « Rebuilding Haiti – Weighed down by disasters », *The Economist* (édition papier), 12 février.
- WORLD ATLAS (s.d.). « Countries of the World », *World Atlas* [En ligne] <http://www.worldatlas.com/aatlas/populations/ctypopls.htm>.
- YOUNG, Allyn (1928). « Increasing returns and economic progress », *Economic Journal*, vol. 38, décembre, p. 527-542.

Opinion émise en mars 2012 à l'émission *Le Point* de Radio Métropole: Les infrastructures d'irrigation s'entendent des systèmes irrigués, lesquels s'étendent sur 85 000 ha environ; des stations de pompage, des puits artésiens, des lacs collinaires, des étangs et des petits plans d'eau.

L'offre de financement en milieu rural provient principalement du secteur étatique (la Banque de Crédit Agricole, très faiblement capitalisée) et des institutions de microfinance (coopératives, ONG, associations diverses, structures de crédit usuraire, etc.).

Fay, Gustav, Hanna et Ike, dont le coût humain fut considérable: plus de 165 000 familles affectées, 793 morts, 548 blessés et 310 disparus (Gd'H, 2008).

**Yves Romain Bastien**, ingénieur civil de formation et détenteur d'un MBA en finance, a été pendant 23 années professeur à l'Université d'État d'Haïti où il a enseigné les finances et les théories de la production et des opérations. Au cours de la décennie 90, M. Bastien a été un consultant pour de nombreuses institutions financières, notamment des entreprises de micro-crédit et des banques commerciales privées et étatiques. Depuis une dizaine d'années, il intervient dans les médias dans les domaines liés à l'économie et aux finances. Et depuis 1996, il est membre du Conseil de Modernisation des Entreprises Publiques (CMEP), institution d'État qui s'occupe de la privatisation des entreprises publiques en Haïti. [yesrobastien@yahoo.com](mailto:yesrobastien@yahoo.com)

**Ludovic Comeau Jr, Ph.D.**, est économiste et romancier. Il vit à Chicago où il est professeur agrégé à DePaul University. Il est détenteur de licences en gestion et en droit, d'une maîtrise en littérature française, d'un MBA, d'une maîtrise et d'un doctorat en économie. Dans les années 1980, il fut enseignant et administrateur au Petit Séminaire Collège St Martial, son alma mater où il passa 26 ans de sa vie; il fut aussi traducteur d'anglais et d'espagnol au ministère des Affaires Étrangères, et directeur du personnel au ministère de l'Éducation Nationale. Il a servi dans l'humanitaire et œuvré dans le journalisme et la promotion culturels. À la fin des années 1990, il fut directeur de la Monnaie et de l'Analyse Économique (économiste principal) à la Banque de la République d'Haïti et professeur à l'Université Quisqueya. Dès son arrivée à Chicago au seuil de 2001, il est très actif dans les milieux de la Diaspora. Depuis 2010, il est membre permanent et vice-président à GRAHN-Monde. Il sert aussi comme président de GRAHN-USA et GRAHN-Chicago. [lcomeau@depaul.edu](mailto:lcomeau@depaul.edu)



# Interaction des acteurs du marché et développement socio-économique

Roberts Waddle

---

**Résumé :** Cet article aborde la création de la richesse au sein d'une société sous un angle jusque-là peu utilisé dans la littérature. Il considère un tel processus comme le résultat de l'interaction entre les acteurs du marché (professionnels, entreprises et universités), comme un but poursuivi et à la portée de chaque acteur. L'idée qui sous-tend une telle démarche est simple : en s'associant avec d'autres pour créer une entreprise (monter une affaire), non seulement l'entrepreneur crée de la richesse pour lui-même (effet individuel), mais il permet aussi à d'autres d'avoir accès à cette richesse (effet collectif). Nous proposons ici un mécanisme permettant aux acteurs d'interagir entre eux afin de prendre des décisions individuelles à impact collectif.

## 1. INTRODUCTION

Parmi les facteurs susceptibles d'inciter l'agent économique à investir dans une entreprise quelconque, l'accès à l'information sur les opportunités (contrats, marchés) est de première importance. Le citoyen entrepreneur, lorsqu'il est détenteur d'une telle information, cherchera à s'associer en mettant en commun son capital, soit physique (espace, terre, actifs non liquides, etc.), soit humain (connaissances, savoir-faire, etc.), soit financier (argent ou actifs liquides, etc.).

Le présent article propose un mécanisme pour rendre cette information accessible à tous dans le but de créer de la richesse. D'abord, il présente le canal de transmission des fruits de la croissance économique au simple citoyen. Ensuite, il explique comment l'accès à l'information sur les opportunités (contrats, marchés) est la clé de la création et du développement des entreprises. Il se poursuit avec la description d'un mécanisme qui pourrait faciliter l'accès à tous à ce type d'information. Enfin, il montre comment un tel mécanisme permet aussi de créer des interactions entre les acteurs en vue de parvenir à une croissance inclusive.

## 2. LES CAUSES DE LA DÉFAILLANCE DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Chaque année, des milliers de bacheliers prennent le chemin de l'université et des écoles professionnelles sans se

demander si la formation universitaire ou technique choisie correspond aux besoins du marché. Dans le même temps, des centaines de diplômés sont déversés chaque année sur le marché sans aucun souci de placement. Conséquence : le taux d'insertion professionnelle est très faible et le taux de fuite des cerveaux, très élevé<sup>1</sup>. Comment remédier à ce problème de défaillance du marché du travail ?

En fait, plusieurs situations pourraient être à l'origine de ce problème :

les formations techniques ou universitaires offertes ne correspondent pas aux besoins du marché ;

1. les entreprises et organisations ne savent pas où trouver les professionnels qualifiés ;
2. les professionnels ne savent pas si les entreprises offraient des emplois ou cherchaient des ressources humaines ;
3. les entreprises n'ont pas créé suffisamment d'emplois dans l'économie, car elles ne connaissent pas les opportunités sur les marchés nationaux et internationaux. ►

---

1. Le taux de chômage élargi est de 40,6 % avec 52,1 % en zone métropolitaine. Voir IHESI, *Enquête sur l'emploi et l'économie informelle*, 2010.

La fuite de cerveaux haïtiens vers l'extérieur est estimée à 80 %. Voir Theresa Sullivan, « [The Aftermath of Haiti's Earthquake and its Tie to Haiti's "Brain Drain"](#) », *World Poverty and Human Rights*, 23 avril 2010. Ce qui nous porte à estimer que des 10 000 diplômés par an, 75 % environ laissent le pays.

4. Ces situations peuvent être résumées à un manque d'interaction entre les acteurs (universités/écoles techniques, entreprises et organisations, étudiants et professionnels, etc.) sur le marché du travail. Or, le développement socio-économique d'un pays est le résultat des interactions entre tous les acteurs sur le marché. Toute la question est de savoir comment développer de telles interactions entre les acteurs, étant donné qu'elles sont des conditions nécessaires à une croissance inclusive. Celle-ci sera débattue tout au long de l'article.

### 3. MÉCANISME DE TRANSMISSION DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Faire sentir à la population, au simple citoyen vivant dans une ville très reculée, les résultats de la croissance économique, tel est le défi au cœur de l'économie du développement. Ce défi est aussi au centre des préoccupations des gouvernements des pays en développement et de la communauté internationale. Cette dernière consacre la majeure partie de l'aide au développement à trouver une solution à ce problème complexe. Des thèmes comme la réduction de la pauvreté et la croissance orientée vers les pauvres font partie du vocabulaire quotidien bien que la réalité ne traduise pas forcément cette volonté. Une question naturelle se pose à savoir comment le simple citoyen peut percevoir les effets de la croissance économique.

Pour le comprendre, prenons l'illustration d'un père de famille de Hinche (département du Centre, Haïti) qui doit décider entre garder son enfant à l'école ou le retirer de l'école pour le faire travailler avec lui dans le champ. Ce dilemme auquel sont confrontés la plupart des parents dans les pays en développement est résolu simplement. Sans faire appel à des théories économiques sophistiquées, les parents comparent ce que pourrait rapporter l'enfant éduqué à court et à moyen terme avec ce qu'il va rapporter immédiatement dans le champ. À l'enfant brillant et très prometteur, forcé d'abandonner l'école et qui ne peut pas comprendre la décision de ses parents, ces derniers expliquent qu'il ne peut se nourrir ni des livres, ni des cours de l'école. Cet exemple portant sur la décision de laisser un enfant fréquenter ou non l'école est révélateur de la façon dont le simple citoyen perçoit l'éducation.

Faute d'en voir concrètement les résultats (trouver un emploi, devenir indépendant sur le plan économique, supporter la famille, etc.), il reléguera à l'arrière-plan l'éducation, quoique sa valeur soit indiscutable. Il réagira de la même façon par rapport à la croissance économique. Quel

que soit le montant du produit intérieur brut (PIB), il y restera indifférent si ce dernier ne lui permet pas de trouver un emploi afin d'accéder aux services de base comme l'eau, la nourriture, la santé, l'éducation ainsi que des infrastructures de base. À moins que l'État fournisse de tels services, il est alors obligé de mettre en place un mécanisme permettant à la population d'y avoir accès. Alors, on se demande naturellement comment l'État pourrait transformer la croissance économique en emplois.

Sans nul doute, c'est en encourageant l'investissement privé par la création et le développement d'entreprises qui fourniraient de tels services que l'État se chargera de réguler (évidemment, l'État a l'obligation de garantir la justice et la sécurité, services purement publics comme conditions minimales de base à l'investissement massif). Alors, *comment l'État pourrait-il encourager la création d'entreprises privées (petites, moyennes et grandes)?* Beaucoup diront qu'il faudrait mettre en place un cadre légal moderne des affaires, un fonds de garantie, un cadastre, protéger l'investissement privé, etc. Sans nier l'importance de tout cela, nous doutons que ce soit la condition de base nécessaire à la création d'entreprises. D'ailleurs, si c'était le cas, il n'y aurait aucune entreprise en Haïti, et pourtant il y en a. Sur quoi se basent les entrepreneurs pour créer des entreprises, même dans un environnement incertain? Voilà la question primordiale que l'État doit comprendre s'il veut encourager l'investissement privé et la création d'emplois. Cette question fait l'objet de la partie qui suit.

### 4. ACCÈS À L'INFORMATION SUR LES OPPORTUNITÉS DU MARCHÉ : DÉTERMINANT CLÉ DE L'INVESTISSEMENT

Que l'environnement soit certain ou non, et quels que soient les moyens dont dispose un entrepreneur, l'entrepreneur n'investira pas un sou s'il n'est pas certain qu'il y a une demande sûre pour les biens et services qu'il veut offrir. Il cherche d'abord et avant tout à savoir s'il y a des opportunités, un marché sûr pour écouler ses biens et services. Tout comme le père de famille cité plus haut, l'entrepreneur est à l'affût d'informations sur les biens et services demandés par les consommateurs (État, ménages, entreprises, organisations internationales, ONG, etc.). Une fois qu'il détient cette information, il analyse le taux de rentabilité de l'offre de ces biens et services sur le marché tout en évaluant les risques associés (à l'insécurité et à l'instabilité, par exemple) avant d'ajouter des primes de risque subséquentes. ►

L'élément fondamental pour encourager l'investissement et la création d'entreprises est donc l'accès à l'information sur les opportunités, les contrats, les marchés nationaux et internationaux. Les mesures d'accompagnement décrites plus loin, comme un fonds de garantie, peuvent s'en suivre. L'État a un rôle crucial de régulateur à jouer dans ce domaine: faire circuler toutes les informations relatives aux appels d'offres nationaux. En même temps, il devrait obliger ou encourager les ONG, les organisations internationales et les projets à rendre disponibles et accessibles de telles informations et à avoir aussi une politique d'achats locaux, comme le recommande le Projet «Peace Dividend Trust» financé par le Canada.

C'est vrai que la Loi sur les marchés publics oblige l'État à publier les appels d'offres nationaux dans au moins deux quotidiens à grand tirage. Mais est-ce que le simple citoyen, vivant à Hinche par exemple, a accès à cette information cruciale pour pouvoir bénéficier des fruits de la croissance économique? A-t-il accès au document [Plan stratégique de développement d'Haïti](#) (PSDH)? Et pourtant, s'il avait vu un tel document, il aurait su que Hinche sera un des neuf pôles régionaux de développement et que l'État a projeté d'y construire un parc industriel, de mettre en place une université cluster. Son enfant éduqué pourrait donc plus tard y trouver un emploi et subvenir à ses besoins. Si seulement il avait ces informations, il aurait laissé son enfant à l'école! Comme il n'y a pas accès, il a pris la décision de retirer son enfant de l'école et ne pourra lui faire bénéficier des résultats de la croissance économique. Il aurait même pu encourager les menuisiers du coin à ouvrir un grand atelier de menuiserie (ou communiquer avec un atelier basé à Port-au-Prince pour ouvrir une succursale à Hinche, imitant l'exemple des banques privées) pour fabriquer des mobiliers pour les écoles et universités dans la zone. Alors, quel moyen pourrait utiliser l'État pour rendre accessibles à tous, plus facilement, les informations sur le [Plan stratégique de développement](#), les opportunités sur les marchés de biens et services, les appels d'offres nationaux et internationaux? C'est ce que nous allons aborder dans la troisième partie.

## 5. MÉCANISME D'ACCÈS À L'INFORMATION SUR LES OPPORTUNITÉS DU MARCHÉ

L'information est à la base de toutes les décisions quotidiennes: le choix d'une école, d'une université, d'une carrière professionnelle, d'une voiture, d'une maison, d'un médecin, d'un conjoint, etc. Il est très difficile de trouver un aspect de la vie qui y échappe. Comme nous l'avons

expliqué plus haut, l'information est d'autant plus centrale dans la décision d'ouvrir une entreprise. *Il devient alors indispensable de trouver un moyen de la rendre accessible à tous, souci d'équité et de transparence oblige.* Les moyens traditionnels limités dans le temps et dans l'espace (journaux, radio, télévision, etc.), même s'ils permettent de toucher un grand nombre de personnes, ne répondent pas au critère d'accessibilité permanente à tous, indépendamment de la localisation. Par contre, Internet, de par son caractère non exclusif, se révèle le meilleur moyen non discriminatoire pour partager l'information sur les opportunités, à chacun, qu'il soit basé à Port-au-Prince ou en province, en Haïti comme à l'étranger.

Il serait alors souhaitable que l'État publie toutes les informations sur les marchés nationaux et internationaux sur un site Web. Ceci est d'ailleurs en harmonie avec la nouvelle Loi sur la passation des marchés (article 34 du [Décret du 3 décembre 2004 fixant la Réglementation des Marchés Publics de Services, de Fournitures et de Travaux](#)) qui suggère aussi une publication par voie électronique (sur un site Internet)<sup>2</sup>. Cela donnera l'occasion à tout un chacun, indépendamment de l'endroit où il se trouve, d'avoir accès à l'information. Cette politique de communication obligatoire des marchés publics par l'intermédiaire d'un site Internet est en harmonie avec les principes de transparence et d'égalité des chances prônés par la République d'Haïti dont une bonne partie de la population vit dans la diaspora.

L'autre aspect à considérer est la quantité et la qualité de l'information. Il est préférable d'avoir une source centralisée d'information intégrée en vue de réduire les coûts de transaction liés à la recherche de l'information. Par exemple, une entreprise qui a vu l'information sur un appel d'offres pour l'achat de biens et services pourrait souhaiter publier une offre d'emploi, recruter des professionnels, contacter des centres de formation classique ou continue pour la mise à niveau. Voilà une façon simple de dynamiser le marché du travail et de stimuler la création d'emplois! Ainsi, pour ouvrir une entreprise, un investisseur ou un entrepreneur serait bien intéressé à un site Web servant de guichet unique, où il aura accès à toutes les informations clés (marchés, main-d'œuvre, formation, etc.).

Nous avons montré plus haut combien il était important de rendre accessible à tous, par le truchement d'un site Web intégré, les informations sur les appels d'offres nationaux ►

2. [http://www.sdn.mefhaiti.gouv.ht/lois/MarchesPublics/A1N\\_TM.php](http://www.sdn.mefhaiti.gouv.ht/lois/MarchesPublics/A1N_TM.php)

et internationaux ainsi que les opportunités d'affaires en Haïti. Évidemment, des mesures d'accompagnement<sup>3</sup> comme des fonds de garantie sont toujours les bienvenues. Elles peuvent aider les banques et les institutions à octroyer des crédits à des taux d'intérêt raisonnables. Le seul inconvénient avec les mesures d'accompagnement, c'est qu'elles attirent parfois le mauvais type<sup>4</sup>, motivé uniquement par le profit. À moins d'être associées à de puissants mécanismes incitatifs, ces mesures risquent d'avoir un effet pervers. Dans le cas d'un fonds de garantie, par exemple, beaucoup d'entrepreneurs chercheront du coup à créer des entreprises sous le seul prétexte d'avoir accès au fonds. Par contre, la simple stratégie de mettre les informations sur les opportunités à la disposition de tous permet de distinguer le vrai entrepreneur du faux. En effet, le vrai chercherait tous les moyens possibles (fonds propres, prêts, transferts de la diaspora, etc.) pour essayer de monter son entreprise<sup>5</sup>. Il n'attend pas forcément l'État avec les mesures d'accompagnement. Le seul accès à l'information sur les opportunités lui permet de prendre tout seul (ou de s'associer à) des décisions d'investissement. Ainsi se développe une culture d'interdépendance facilitée par l'accès à l'information. Ce changement de mentalité, souvent réclamé par des gens réfléchis comme condition de base à la réussite de la reconstruction d'Haïti, est obtenu facilement dans notre modèle économique. Mais comment un tel modèle permet-il de créer des interactions entre les acteurs en vue de parvenir à une croissance inclusive? C'est ce que nous allons aborder dans la quatrième et dernière partie de l'article.

## 6. MÉCANISME D'INTERACTION ENTRE LES ACTEURS SUR LES MARCHÉS

Quel serait donc l'avantage pour les entreprises, ministères et agences, organisations internationales, ONG et projets de publier leurs offres d'emploi et appels d'offres sur un

3. L'État peut obliger les cantines scolaires, restaurants publics, hôtels, etc., à utiliser un quota d'au moins 40% de production locale végétale, animale et artisanale dans leur consommation. Il peut aussi imposer aux ministères d'allouer des stages d'été aux étudiants des universités publiques, leur permettant d'avoir un peu de ressources pour monter (ou s'associer à) un « business ». L'État peut ainsi aider à créer de la richesse.
4. Le lecteur peut se référer à la théorie du principal-agent dans *La Théorie de contrats* de Bernard Salanié (Economica, 1994).
5. À titre d'exemple, trois entreprises privées haïtiennes (OASIS, E-POWER, GÉNINOV S.A.) générant de la richesse dans l'économie haïtienne ont été récemment créées par association de professionnels haïtiens et étrangers après une étude du marché et l'observation d'un besoin dans leurs secteurs respectifs. Cela n'aurait pas été possible sans l'accès à l'information sur les opportunités sur de tels marchés.

site Web intégré? Comme nous l'avons expliqué précédemment, *un tel site Web serait utilisé par tous les acteurs (entreprises, professionnels, étudiants, centres de formation technique ou universitaire, etc.) sur le marché du travail*. À y publier les offres d'emploi et les appels d'offres, on donne accès à ces informations à tous ces acteurs qui en useront chacun à sa façon. Les étudiants l'utiliseront pour choisir leur formation technique ou universitaire. Les universités et écoles techniques s'y appuieront pour offrir des formations adaptées au marché du travail. Les diplômés et professionnels s'en serviront pour trouver un emploi. Les entreprises l'emploieront pour trouver des contrats et des marchés et pour recruter des professionnels sur le marché. L'État y puisera les statistiques nécessaires à l'élaboration des politiques publiques de l'emploi et de l'éducation. Chacun en sort donc gagnant, la croissance économique augmente et est naturellement répartie, et le défi de l'aide au développement, enfin relevé.

Le mécanisme proposé consiste à mettre en place une plateforme Web qui servirait de passerelle entre :

- les professionnels (étudiants, diplômés, consultants et experts) – *ressources* ;
- les universités/écoles techniques – *formation des ressources* ;
- les entreprises (entreprises, ministères et agences, organisations internationales, ONG et projets) – *utilisation des ressources* ;
- les marchés (opportunités, contrats, appels d'offres) – *mécanismes d'allocation des ressources*.

Une telle passerelle créerait ainsi une interaction naturelle entre tous les acteurs du marché en vue de participer à la création de la richesse. Chacun y trouverait son avantage personnel (effet individuel) et fait intéressant, créerait de la valeur ajoutée pour les autres acteurs (effet collectif). Elle permettrait d'anticiper et de satisfaire les besoins du marché par des actions coordonnées des acteurs, se basant sur les statistiques automatiquement générées sur le marché du travail, comme celles présentées dans le tableau 1.

Malgré leurs limites<sup>6</sup>, ces statistiques, compilées de janvier 2008 à août 2011 à partir d'offres d'emploi publiées sur Internet, **suggèrent à l'État d'augmenter la capacité d'accueil des centres publics de formation en management/ ►**

6. D'abord, 30% des offres ne passent pas par Internet. Ensuite, la majorité des entreprises ne publient même pas leurs offres et recrutent par référence. Enfin, les demandes de techniciens, de personnel de maison, du secteur informel se font systématiquement par référence.

**gestion** comme l'École Nationale Supérieure en Technologie (ENST), le Centre de Techniques de Planification et d'Économie Appliquée (CTPEA) et l'INAGHEI afin de répondre aux besoins exprimés par le marché, facilitant ainsi la création d'emplois et donc de la richesse.

## 7. CONCLUSION

Dans cet article, nous avons établi que la richesse peut être créée par la participation active d'une plus grande majorité de citoyens entrepreneurs, conduisant à un élargissement naturel de l'assiette fiscale. Toutes choses égales par ailleurs, plus de citoyens ayant ainsi accès à la richesse ou ayant eux-mêmes créé de la richesse ont donc la possibilité de payer des taxes à l'État, lui donnant la capacité de remplir ses fonctions régaliennes.

**Tableau 1 Les six professions cadres les plus demandées sur le marché (2008-2011)**

Catégorie	Effectif	Taux
Management, finance, comptabilité, commerce	873	51 %
Santé et professions sociales	242	14 %
Sciences humaines et sociales	194	11 %
Sciences de l'ingénieur	177	10 %
Secrétariat	124	7 %
Sciences informatiques	105	6 %
<b>TOTAL</b>	<b>1 715</b>	<b>100 %</b>

Données compilées à partir des offres d'emploi publiées sur le site Web <http://www.jobpaw.com> en août 2011 (Waddle, s.d.)

Dans notre modèle, chaque citoyen entrepreneur crée de la richesse pour lui-même (effet individuel) et pour les autres (effet multiplicateur), comme conséquence de l'interaction générée entre les acteurs du marché. Il se crée ainsi un équilibre social stable, car chaque acteur bénéficie du système et travaille à son amélioration. Il en résulte une situation gagnant-gagnant où tous les acteurs rentrent

dans un « jeu répété à somme positive ». Cet article a le mérite de proposer un mécanisme simple de création participative de richesse avec une répartition naturelle facilitant la stabilité sociale obtenue de façon endogène dans notre modèle économique. ■

## BIBLIOGRAPHIE

- [Décret du 3 décembre 2004 fixant la Réglementation des Marchés Publics de Services, de Fournitures et de Travaux](#), site Web du ministère de l'Économie et des Finances d'Haïti.
- INSTITUT HAÏTIEN DE STATISTIQUE ET D'INFORMATIQUE (IHSI) (2010). [Enquête sur l'emploi et l'économie informelle \(EEEI\)](#), ministère de l'Économie et des Finances d'Haïti, juillet.
- FERREIRA, J. L., et R. WADDLE (2010). « [Strategic Profit Sharing Between Firms](#) », *International Journal of Economic Theory*, vol. 6, n° 4.
- [Plan stratégique de développement d'Haïti \(PSDH\)](#), février 2012, site Web du Ministère de la Planification et de la Coopération externe d'Haïti.
- SALANIE, B. (1994). « *The Economics of Contracts* », The MIT Press
- SULLIVAN, T. (2010). « [The Aftermath of Haiti's Earthquake and its Tie to Haiti's "Brain Drain"](#) », *World Poverty and Human Rights*, 23 avril.
- TIROLE, J. (1988). « [The Theory of Industrial Organization](#) », Cambridge, MA, The MIT Press.
- WADDLE, R. (2011). « [L'accès à l'information: un outil clé dans la croissance économique et sa répartition](#) », Le Nouvelliste, Haïti.
- WADDLE, R. (2009). « [Comment stimuler la création d'emplois en Haïti](#) », Le Nouvelliste, Haïti.
- WADDLE, R. (2005). « [Strategic Profit Sharing Between Firms: A primer](#) », Universidad Carlos III de Madrid, *Economic Working Papers*, mars.
- WADDLE, R. (s.d.). « [Renforçons les mécanismes d'orientation et d'insertion professionnelles afin de créer plus d'emplois en Haïti](#) », Groupe JopPaws [En ligne] [https://www.jobpaw.com/assets/pdf/Statistiques\\_Emploi\\_JOBPAW.pdf](https://www.jobpaw.com/assets/pdf/Statistiques_Emploi_JOBPAW.pdf).

Sites Web des trois entreprises privées haïtiennes mentionnées dans l'article :

- <http://www.oasishaiti.com/>
- <http://www.geninov.com>
- <http://www.epowerhaiti.com/>

**Roberts Waddle, ing., Ph.D.**, est détenteur d'un doctorat européen en économie de l'Université Carlos III de Madrid, d'un Diplôme européen en économie quantitative approfondie (DEEQA) et d'un Diplôme d'études approfondies (DEA) en Marchés et Intermédiaires Financiers de l'Université de Toulouse I avec des post-doc dans des Universités comme London School of Economics (Londres), Humboldt Universität (Berlin) et La Sapienza, Università di Roma (Rome). Il a enseigné dans des universités européennes (Université de Toulouse I/France, Carlos III de Madrid/Espagne, Humboldt Universität/Allemagne) et haïtiennes (UNIQ, CTPEA, Faculté des Sciences) et a écrit des articles scientifiques comme « Partage Stratégique de Profits dans les Entreprises » paru dans *International Journal of Economic Theory* (IJET, Vol. 6, Issue 4, Déc 2010) et littéraires comme « Comment stimuler la création d'emplois en Haïti » et « L'accès à l'information: un outil clé dans la croissance économique et sa répartition » parus dans le quotidien « Le Nouvelliste ». Il a récemment travaillé pour des organisations internationales comme la Banque mondiale et la Commission Européenne avant de participer à la création du Groupe JOBPAW avec sa plateforme de l'emploi JOBPAW.COM. [rwaddle@gmail.com](mailto:rwaddle@gmail.com)

# Haitian higher education, funding, and economic development: The missing links

Harry Dumay

---

**Abstract:** *Despite the general consensus that higher education is essential for economic development, Haitian higher education has been woefully underfunded. This paper asserts that the reason for the lack of investment in Haitian higher education is two-fold: the inconsistency between international agencies' policy position statements and their actual investment record, and the lack of a compelling academic plan from the Haitian public higher education system. To support the first hypothesis, the paper takes the World Bank as an example and juxtaposes the Bank's policy positions on higher education and the Bank's actual performance at investing in higher education in terms of its impact on economic growth, ceteris paribus, for selected countries. For the second assertion, the paper reviews two recent Haitian higher education planning documents to evaluate their effectiveness at presenting an academic vision.*

**Résumé:** *En dépit du consensus sur le fait que l'enseignement supérieur est essentiel pour le développement économique, l'enseignement supérieur en Haïti souffre d'un sous-investissement chronique. Cet article suggère que la raison du sous-financement de l'enseignement supérieur en Haïti est de deux ordres: le manque de cohérence entre la politique des agences internationales et leur investissement réel et l'absence d'un plan académique convaincant de la part du système d'enseignement supérieur public haïtien. Pour supporter la première hypothèse, l'article prend la Banque mondiale comme exemple et juxtapose la politique de la Banque mondiale sur l'enseignement supérieur et l'impact de ses investissements dans l'enseignement supérieur sur le développement économique de certains pays, ceteris paribus. L'article soutient la deuxième hypothèse en analysant deux documents de planification récents sur l'enseignement supérieur en Haïti pour évaluer leur efficacité à présenter une vision académique.*

## 1. INTRODUCTION

Haitian university officials often attribute the lackluster performance of the sector to financial neglect by the Haitian government and the international community. The lack of funding for Haitian higher education is undeniable. The low levels of pay for faculty and administrators and the physical conditions in which the faculties of the State University of Haiti (UEH) are still functioning, two years after the earthquake, constitute prime evidence.

It is hardly a surprise that the Haitian government has not allocated much of a budget to Haitian higher education, given its high dependence on foreign aid just to support basic public services. Thus, a major investment in Haitian higher education would have to come from the international community. Yet, this funding has not been forthcoming. In fact, higher education has not been a prominent feature in the various economic development papers that

Haiti's "partners" have "helped" its government draft, both pre- and post-earthquake (International Monetary Fund, 2008; Government of the Republic of Haiti, 2010). Is this an oversight, or has the case not been made for the importance of higher education for Haitian economic development?

Using the World Bank as an example, this paper asserts that the reason for the lack of investment in Haitian higher education is two-fold: the inconsistency between agencies' policy position statements and their actual investment record, and the inability of the Haitian higher education sector, thus far, to present a compelling academic plan.

The paper is organized in four sections. First, a very brief review of the literature establishing the relationship between higher education and economic growth is conducted. Second, the simple strategy used to evaluate the relationship between the World Bank's investment in ►

education and countries' economic growth is explained. Third, the results of a simple OLS empirical analysis of the impact of the World Bank's investment record is presented. Finally, a brief review of selected Haitian higher education planning documents is undertaken.

## 2. HIGHER EDUCATION AND ECONOMIC DEVELOPMENT

Higher education is widely viewed as an essential agent for economic development (Ryan and Heim, 1997; Walshok, 1997; Wyman, 1997). Classical development economists such as Schumpeter (1934) and Solow (1957) contend that non-equilibrium and non-incremental growth – the kind of economic expansion that poor countries need in order to leap out of poverty – can only be achieved through the promotion of science, technology, and innovation. Moreover, in a study of 100 countries between 1965 and 1995, Barro (2001) established the positive relationship between secondary and higher education and economic growth, and inferred the role of innovation in that process, “given that workers with this educational background would be complementary with new technologies” (p. 16). In other studies, Barro and Lee (1993, 2001) further demonstrated the relationship between human capital, as measured by educational attainment, and economic advancement. More recently, economists, scholars, and policy makers have credited America's tremendous productivity growth in the past decades to scientific advances and technological progress originated through university research (Greenspan, 2000; National Academy of Sciences, 2006; Perkin, 2006).

The rest of the world is catching up fast, however (Friedman, 2005; National Science Board, 2008; Zacharia, 2011). Asian countries like China, India, South Korea and Thailand, which have increased their number of college graduates and their graduates in science and technology, in particular, have also experienced rapid economic growth. Other regions are following their example: Middle Eastern countries, for example, have devoted billions of dollars and are focused on recreating American style universities in the Middle East.

Higher education's impact on economic development is also relevant for the least advanced countries, where “the knowledge gap” with the rest of the world seems to be widening (The World Bank, 2000). The development of human capital through higher education is viewed as one way for the poorest countries to rise out of poverty (The World Bank, 2000; Zaglul et al., 2006). Developing countries are

asked to develop their own capacity and create their own technologies (Juma and Yee-Cheong, 2005) in order to solve developing world problems, which are no longer the concern of industrialized nations (Sachs, 2005).

In that context, the creation of practical knowledge that can be applied to local socio-economic problems is the first role of universities (Zaglul et al., 2006). Their second role is to partner with government and industry in a three-way partnership dubbed the *triple helix model* (Almeida, 2008; Etzkowitz and Leydesdorff, 2000; Razak and Saad, 2007; Saad, 2004). Several successful examples of this partnership have been reported in universities in Brazil (Almeida, 2008), Malaysia (Razak and Saad, 2007) and Algeria (Saad, 2004). More relevant to the poorest countries is the example of Tabeisa, a consortium of African and British higher education institutions in Ghana. Using prior research that it conducted on gender, poverty, and entrepreneurship, Tabeisa promoted entrepreneurship among women cooperatives to enhance the garment manufacture sector (Conlon and Humphreys, 2007).

## 3. METHODOLOGY

A mixed method is used in this paper. First, to evaluate the Bank's effectiveness at investing in higher education for development, World Bank data on selected countries' economic indicators as well as the Bank's investment in higher education projects were obtained from the Bank's website. Ordinary least squares (OLS) regressions were used to determine whether the Bank's investment in higher education projects in selected countries is a statistically significant predictor of these countries' GDP growth and to ascertain other variables that may have a statistically significant relationship with GDP growth. OLS regressions is a simple technique that helps to examine the relationships between independent and dependent variables, and predicts how variations in the independent covariates affect the dependent variable.

Second, a qualitative review of Haitian higher education planning documents was undertaken to examine their effectiveness at presenting a compelling academic plan.

## 4. THE WORLD BANK AND HIGHER EDUCATION

For most developing countries, those in the medium- and low-income categories, the World Bank is “a vital source of financial and technical assistance” (The World Bank, ►

2008a). In fact, it is often their only opportunity for debt-financing, given their compromised credits. The two institutions that compose the World Bank, the [International Bank for Reconstruction and Development \(IBRD\)](#) and the [International Development Association \(IDA\)](#), provide loans and grants as well as guidance on macroeconomic, financial, and development policy formulation to their client nations. The global influence and reach of the World Bank are therefore without questions.

The World Bank asserts that science, technology, and innovation policy is an important component of its work. It sponsored a global forum in February 2007 on building science, technology, and innovation capacity for sustainable growth and poverty reduction and commissioned a complete report on the issue in 2008. In the foreword of the resulting monograph, the Bank's Vice President for the Human Development Network stated that "the World Bank has a long history of helping countries build science, technology, and innovation (STI) capacity" (Watkins and Ehst, 2008).

What is the purpose of the Bank in promoting policy for science, technology, and development? Not surprisingly, the main goal of the World Bank's STI policy is sustainable economic development. The UN Millennium Development Goals (MDG), which the World Bank sets as one of its main targets, states that sustainable MDG-based strategies require the buildup of indigenous institutions and skills to advance science, technology, and innovation (United Nations Millennium Project, 2005). As a result, for the World Bank, poverty reduction is intricately linked with the promotion of science, technology, and innovation.

According to its 2008a document, the World Bank plans to accomplish its promotion of STI through four mechanisms: government policy making, training of the labor force, enterprise innovation, and education, training, research and development. That last policy mechanism is two-pronged: an educational system, especially at the tertiary level, and a network of research and development institutes. Evolving within this framework, the World Bank's STI policy efforts focus on several areas that it deems important: agricultural research and outreach, alternative energy, appropriate technologies, clean drinking water, and public health. The overarching goals are economic development, poverty reduction, and improvement in living conditions.

Though the Bank's stated policy position would lead to substantial investments in higher education, especially in the areas of agriculture, energy, and health mentioned above, the Bank's actual record of investment in general is

not consistent with those policy positions. The Bank tracks its education investments in projects related to the themes of "education for a knowledge economy", "tertiary education", and "general education". Table 1 shows the Bank's input for the year 2005. As can be noted, the 'tertiary education' funding was given to only 15 countries, covering a mere 17 projects, while funding for 'education in general' went to 62 countries and 89 projects.

**Table 1 World Bank Education Investment, 2005**

Theme	Amount		
	No of projects	No of countries	(in millions)
Education for knowledge	19	17	1,828
Education in general	89	62	6,845
Tertiary education	17	15	996

Source: The World Bank

To test whether there exists a correlation between the Bank's investment in 2005 and economic growth in 2006, a linear regression was performed using several independent explanatory variables, including the amounts invested in each country. The variables, which were selected from a list of World Bank countries' economic indicators, are expected to be associated with a country's economic growth, following the literature (e.g., Barro, 2001). They include trade volume, GDP, external debt, capital formation, and countries' exposure to technology (proxied by Internet usage). The dependent variable was country's 2006 GDP growth rate.

Nine countries were retained: Bangladesh, Costa Rica, Dominican Republic, El Salvador, Haiti, Honduras, Nicaragua, Rwanda, and Sierra Leone. It should be noted that the limited number of countries included in the sample reflects the fact that only few countries (15, per Table 1) had World Bank-funded projects in higher education. The number of such countries got further reduced because a few did not have data available for all the other variables included in the model.

Using a stepwise strategy, first, a regression was run including all the listed variables except for the Bank's investment in higher education-related projects into those countries. Second, the model got augmented with the Bank investment in higher education projects variable. Results are displayed in Table 2. As can be seen in Table 2, for the first model specification that does not include the policy variable of interest – the bank investment in higher education, ►

all variables are found to have a statistically significant relationship with a country GDP growth rate.

More precisely, the results in Table 2, as per the sign of the coefficient estimates, show that higher trade volume and GDP level of a country are positively related to GDP growth. The higher a country's external debt, the lower the growth rate of GDP. Higher capital formation is found to be negatively related to GDP growth, so is a country's exposure to technology as proxied by Internet usage. These last results, which are not expected, are probably due to the fact that the data analyzed is for 2006, a time that underwent a housing crisis, where countries with more capital/technology experienced generally slower growth.

**Table 2 OLS Estimates of GDP Growth**

Independent Variables	Without WB investments in higher education as a predictor	With WB investments in higher education as a predictor
Internet usage	-.220201** (.0582946)	-.1997264 (.0756635)
Trade volume	.1805894*** (.0296869)	.1613221** (.0481033)
GDP	.7267099*** (.0923409)	.6608099** (.1573536)
Capital formation	-.4502423*** (.0618647)	-.4494201*** (.0704163)
External debt	-.0021374*** (.0002883)	-.0018361* (.0006281)
WB inv. in higher educ.	-----	-.0028257 (.005022)
Adjusted R-squared	.9231	.9005

\* indicates statistical significance at 10 %  
 \*\* indicates statistical significance at 5 %  
 \*\*\* indicates statistical significance at 1 %

WB : World Bank  
 Number of observations : 9

In Table 2, in a second step, the Bank's investment in higher education projects was introduced in the model. Of importance, we note that the Bank's investment in higher education related projects is not found to have a statistically significant relationship with GDP growth rate ( $p = 0.6 > 0.05$ ). Most other variables are again found to be statistically significant.

Finally, dropping all the explanatory variables, and retaining the main policy variable of interest to this paper, a

regression of the Bank's investment as a single independent variable did not produce a statistically significant relationship with the dependent variable, GDP growth rate (result of this univariate baseline model is not included in the Table).

Thus, this empirical analysis indicates that, although the World Bank's policy papers suggest that the Bank values higher education and the development of science, technology, and innovation, in particular, as an engine for economic growth, its investments in higher education projects, controlling or not controlling for other determinative factors, are not necessarily effective at promoting that growth for the sample of countries selected.

The result of this simple analysis is consistent with some previous findings which are based on analyses that use larger sets of countries (World Bank, 2008b). That is, although there are compelling reasons to believe that investment in education should yield economic growth, this has not always been the case. The results have been mixed at best. While Barro and Lee (1994) did find that investment in higher education is positive for growth, subsequently other studies by Behnabib and Spiegel (1994) and Pritchett (1996), for example, found that the impact of human capital investment on rate of economic growth is either insignificant or have a negative sign.

Closely addressing the question of this study, World Bank (2008b) conducted a review of studies that have analyzed many sets of countries and asked whether investment in education translated into economic growth. That analysis proceeded to test various explanations for their results of a weak or non-existent link between the two. Among a series of explanations, there are some that, instinctively, we could argue have compelling relevance for a country like Haiti. It is possible that growth opportunities may be determined to a lesser extent by educational investments than they are by having educated workers in jobs that capitalize on their skills. In other words, if in a country like Haiti the opportunities for educated workers to get a job are limited, this lack of opportunities reduces the probability that a more educated labor force will develop new technologies or new productive activities that are the engine of economic growth. In addition, another explanation is that the quality of the education matters, in terms of being translated to growth-enhancing productive uses. The distribution of education also matters – the impact of education investment is likely to be low if a large proportion of the population is still illiterate. ►

On a more subjective manner, it is also possible that the low level of actual funding in higher education would reinforce the impotence of such investment on economic progress.

## 5. LACK OF CONFIDENCE IN THE SECTOR IN HAITI

Notwithstanding international funding agencies' inconsistencies, and potential ineffectiveness of investment in higher education to transmit to growth enhancing mechanism, the main institutions in the Haitian education system have not been able to make a compelling case for themselves in promoting higher education investment in Haiti. Their approach thus far has exhibited two main deficiencies: lack of academic vision and lack of coordination. To support this assertion, we proceed with a review and assessment of two main documents that have established the needs and priorities for the Haitian higher education system and the State University of Haiti (UEH or *Université d'État d'Haïti*) in recent years.

In 2010, a presidential commission charged to make recommendations on the Haitian education system produced an impressive report. The document diagnosed very accurately several of the issues facing Haitian higher education, including the fact that the professoriate is composed in majority of part-time faculty members, of which only approximately 10% hold a master's degree (GTEF, 2010). It also identified the lack of coordination between the more than 170 institutions operating mainly in Port-au-Prince. However, that document's four main sets of recommendations are silent on the steps to take to create a full-time permanent professoriate or on means to create incentives for cooperation between institutions.

The second document reviewed is the proposal of the State University to obtain funding for the creation of a unified campus in Damien (*Université d'État d'Haïti*, UEH, 2010). The proposal presents a campus master plan with appropriate blueprints and budgets but without the accompanying academic plan. While the needs for a physical campus are well documented, in part with the pictures of destroyed UEH buildings, the people and activities which will inhabit these buildings were not mentioned. Usually, a campus master plan is informed by an academic vision that centers around a community of scholars: the faculty members who create and transmit knowledge and the students who learn and participate in knowledge creation. Given that an academic plan is a deliberate act of choice, it

delineates the type of knowledge that will be created and transmitted, and therefore the type of scholars that will be attracted to participate in this activity. The biggest missing element in the UEH master plan document is the people. The document did not address how the institution would solve the main problem identified by the GTEF: how to attract and retain a qualified, full-time professoriate.

Finally, these two documents and others have not demonstrated to would-be investors how an investment in one institution would serve others. In a relatively small system like Haiti where no institution has the resources needed to stand the basic infrastructure that a modern university requires, collaboration would seem like an effective strategy. This would manifest itself in joint proposals for libraries, laboratories, student information systems, or even training for faculty and staff. Yet, Haitian institutions have resisted to present multi-institution proposals or requests. Though a certain level of competition is healthy for the system, the main institutions' zero-sum game approach to grant writing and planning has not inspired much confidence in donors and funding agencies.

It should be noted that our analysis addresses only the public sector as well as the few private, not-for-profit institutions. The multitude of private, for-profit pseudo-universities (Altbach, 2001) that have mushroomed in Haiti would not be seriously considered for public funding or financing by the international community given their primary profit motive.

## 6. CONCLUSION

Despite the general consensus that higher education is essential for economic development, Haitian higher education has been woefully underfunded and it shows. Haitian higher education officials would tend to lay all the blame for this under-investment at the feet of the government and international funding agencies. It is true that neither the government nor international funding agencies have prioritized investment in Haitian higher education – even if they did, the impact of such investment would be limited in the face of other structural impotences. However, the higher education system must also take its part of the blame. It must look in the mirror and start by recognizing that it has thus far not presented a compelling academic plan that addresses the lack of a true professoriate and the inability to coordinate and take advantage of economies of scale. ►

## ACKNOWLEDGEMENTS

The author wishes to thank the editor and an anonymous reviewer for their numerous suggestions which contributed greatly to improve the quality of this paper. He endeavored to incorporate all their feedback but remains, of course, entirely responsible for all the paper's flaws, imperfections, and limitations. ■

## REFERENCES

- ALMEIDA, M. (2008). Innovation and entrepreneurship in Brazilian universities. *International Journal of Technology Management and Sustainable Development*, 7, 1, 39-58.
- ALTBACH, P. G. (2001). The rise of the pseudouniversity. *International Higher Education*, 25, 1.
- BARRO, R. J. (2001). Human capital and growth. *American Economic Review*, 91, 2, 12-17.
- BARRO, R. J. and LEE, J.-W. (1993). International comparisons of educational Attainment. *Journal of Monetary Economics*, 32, 363-394.
- BARRO, R.J. and LEE, J.-W. (1994). *Sources of Economic Growth*. Carnegie Rochester Conference Series on Public Policy 40.
- BARRO, R. J. and LEE, J.-W. (2001). International Data on Educational Attainment: Updates and Implications. *Oxford Economic Papers*, 53, 3, 541-563.
- BENHABIB, J. and SPIEGEL, M.M. (1994). The Role of Human Capital in Economic Development: Evidence for Aggregate Cross-Country Data." *Journal of Monetary Economics*, 34: 143-73.
- CONLON, J. and HUMPHREYS, J. (2007). Universities, poverty and technology management: Developing export markets for West African micro-enterprises. *International Journal of Technology Management and Sustainable Development*, 6, 2, 123-133.
- ETZKOWITZ, H. and LEYDESDORFF, L. (2000). The rise of a triple helix culture: Innovation in a Brazilian economic and social development. *International Journal of Technology Management and Sustainable Development*, 2, 3, 159-171.
- FRIEDMAN, T. L. (2005). *The world is flat: a brief history of the twenty-first century*. New York: Farrar Strauss and Giroux.
- GOVERNMENT OF THE REPUBLIC OF HAITI (2010). *Action plan for national recovery and development of Haiti. Immediate key initiatives for the future*. Retrieved from: <http://www.haitireconstructionfund.org/hrf/system/files/Haiti%20Action%20Plan.pdf>.
- GREENSPAN, A. (2000). *Technology innovation and its economic impact*. Remarks by Chairman Alan Greenspan before the National Technology Forum, St. Louis, Missouri (via videoconference), April 7, 2000.
- GTEF or Groupe de Travail sur l'Éducation et la Formation (2010). *Pour un pacte national sur l'éducation en Haïti. Rapport au Président de la République*. Port-au-Prince: Bibliothèque Nationale d'Haïti.
- INTERNATIONAL MONETARY FUND (2008). *Haiti: Poverty reduction strategy paper*. (IMF Country Report No. 08/115). Washington, DC: International Monetary Fund.
- JUMA, C and YEE-CHEONG, L. (2005). *Innovation. Applying knowledge in development*. UN Millennium Project. Task force on science, innovation, and technology. London: Earthscan.
- NATIONAL ACADEMY OF SCIENCES (2006). *Rising above the storm: Energizing and employing America for a brighter economic future*. Retrieved September 20, 2008 from: <http://www.nap.edu/catalog/11463.html>.
- National Science Board (2008). *Science and Engineering Indicators 2008*. Two volumes. Arlington, VA: National Science Foundation.
- PERKIN, H. (2006). *History of universities*. In J. J. Forest and P. G., Altbach (Eds.), *International Handbook of Higher Education* (pp. 159-205). Netherlands: Springer.
- PRITCHETT, L. (1996). *Where Has All the Education Gone?* Policy Research Working Paper Series 1581, The World Bank, Washington, DC.
- RAZAK, A. A. and SAAD, M. (2007). The role of universities in the evolution of the Triple Helix culture of innovation network: The case of Malaysia. *International Journal of Technology Management and Sustainable Development*, 6, 3, 211-225.
- RYAN, J. H. and HEIM, A. A. (1997). Promoting economic development through university and industry partnerships. *New Directions for Higher Education*, 97, 42-50, Spring.
- SAAD, M. (2004). Issues and challenges arising from the application of innovation strategies based on the triple helix culture. Experience of the incubation system in Algeria. *International Journal of Technology Management and Sustainable Development*, 3, 1, 17-34.
- SACHS, J. (2005). *The end of poverty: Economic possibilities for our time*. New York: Penguin Press.
- SCHUMPETER, J. (1934). *The theory of economic development: An inquiry into profits, capital, credit, interest, and the business cycle*. Cambridge, MA.
- SOLOW, R. (1957). Technical change and the aggregate production function. *Review of Economics and Statistics*, 39, 3, 312-320.
- THE WORLD BANK (2000). *Higher education in developing countries: Peril and promise*. Washington D.C.: The International Bank for Reconstruction and Development/ The World Bank.
- THE WORLD BANK (2008a). Retrieved on December 8, 2008 from: <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/EXTABOUTUS/0,,pagePK:50004410~piPK:36602~theSitePK:29708,00.html>
- THE WORLD BANK (2008b). *The Road Not Traveled. Education Reform in the Middle East and North Africa*. MENA Development Report. Washington D.C.: The International Bank for Reconstruction and Development/ The World Bank.
- UNITED NATIONS MILLENNIUM PROJECT (2005). *Investing in development. A practical plan to achieve the millennium development goals*. Retrieved, December 30, 2007 from <http://www.unmillenniumproject.org/documents/overviewEngLowRes.pdf>.
- UNIVERSITÉ D'ÉTAT D'HAÏTI (2010). *Rebuild and restart of the educational system*. Proposal for Funding.
- WALSHOK, M.L. (1997). Expanding roles for research universities in regional economic development. *New Directions for Higher Education*, 97, 17-27, Spring.

- Watkins, A. and EHST, M. (eds) (2008). *Science, technology, and innovation. Capacity building for sustainable growth and poverty reduction*. Washington, D.C.: The World Bank.
- WYMAN, S. (1997). A new vision for continuing higher education: Creating economic wellness. *New Directions for Higher Education*, 97, 5-17, Spring.
- ZACHARIA, F. (2008). *The post American world*. New York: W. W. Norton and Company.
- ZAGLUL, J., SHERRARD, D., and JUMA, C. (2006). Higher education in economic transformation. *International Journal of Technology and Globalization*, 2, 3-4, 241-251.

**Harry Dumay, Ph.D.**, travaille comme *Chief Financial Officer* et Vice-Doyen pour les finances et les technologies de l'information à la Faculté de génie et des sciences appliquées à Harvard University (USA). Il a occupé des positions similaires à Boston College et à Boston University. Dr. Dumay a servi comme consultant pour plusieurs projets sur l'enseignement supérieur en Haïti. Il détient un doctorat de Boston College dans l'administration de l'enseignement supérieur, un MBA de Boston University, une maîtrise en lettres et en administration publique de Framingham State University et une licence en technologie mécanique de Lincoln University. [dumay@seas.harvard.edu](mailto:dumay@seas.harvard.edu)





Ouvrage de référence du GRAHN disponible à [www.grahn-monde.org](http://www.grahn-monde.org)

# Comment sortir Haïti de la dépendance vis-à-vis de l'aide internationale? – Une proposition de stratégie basée sur l'entrepreneuriat innovant

Bénédictine Paul

**Résumé:** Sortir Haïti de la dépendance face à l'aide internationale constitue un défi difficile à relever tant celle-ci s'est installée dans le fonctionnement de l'administration publique et a influencé les comportements individuels. Une action gouvernementale est alors nécessaire. Mais quel est l'intérêt de l'État à s'atteler à une telle démarche? Dans cet article, à travers une analyse fondée sur le volontarisme entrepreneurial, nous attirons l'attention sur la nécessité, pour l'État haïtien, de contribuer à faire émerger des entreprises innovantes, capables de soutenir la production locale et de payer des impôts et taxes en vue de financer le fonctionnement de l'administration publique. Il s'agit de faire émerger une nouvelle classe d'affaires sensible aux institutions et capable de répondre à un double enjeu: créer des emplois formels à tous les niveaux socioéconomiques, contourner l'actuelle élite économique, sinon l'inciter à mieux jouer son rôle de moteur du développement économique national.

## 1. INTRODUCTION

L'aide internationale a pris une place considérable à la fois dans les relations économiques internationales et, plus particulièrement, dans les relations entre pays riches et pays pauvres. Elle est définie comme étant « un transfert volontaire de ressources d'un pays à un autre et les activités réalisées dans ce cadre comprennent des projets et des programmes, des transferts monétaires, la fourniture de produits, des programmes de formation, des projets de recherche, des actions d'allègement de la dette et des contributions à des organisations non gouvernementales » (Kim, 2009). L'aide internationale ne doit pas être confondue avec ses composantes, même si la plupart des études l'analysent dans son ensemble. À l'OCDE, le comité de l'aide au développement distingue: (1) l'aide publique au développement (APD), à savoir l'aide au développement offerte aux pays en développement; (2) l'aide publique (AP), qui n'est autre que l'aide au développement offerte aux pays développés; et (3) les autres apports publics (AAP). Notre analyse portera essentiellement sur le premier type d'aide.

Du point de vue de l'efficacité de l'aide, les études empiriques sont nombreuses à démontrer que les résultats escomptés sont mitigés (Collier, 1997; Crawford, 1997; Dollar et Pritchett, 1998). Dans le même temps, d'autres analyses suggèrent de considérer certains aspects positifs

de l'aide comme le fait de pallier le manque de ressources domestiques, l'*empowerment*<sup>1</sup> des bénéficiaires et le renforcement de la société civile (Boone, 1996). Sur la croissance, par exemple, Boone (1996) montrait que l'aide internationale n'avait pas d'efficacité, alors que Hansen et Tarp (2001) affirment le contraire. Easterly (2003) recommande de son côté la prudence dans l'analyse de la relation causale entre l'aide et la croissance économique.

Dans le cas d'Haïti, la dispensation de l'aide a eu pendant plusieurs décennies des effets limités, et une crise de gouvernabilité (Beaulière, Paul et Ouédraogo, 2011) à laquelle participe l'aide internationale s'est installée dans le pays. En effet, l'aide, au lieu de renforcer l'État, est offerte dans un cadre ne favorisant pas, comme dans beaucoup d'autres pays, l'épanouissement institutionnel des gouvernements (Knack, 2001, 2004; Collier et Dollar, 2004; Ear, 2007).

La situation haïtienne ressemble à celle de beaucoup de pays pauvres récipiendaires de l'aide. Au niveau des populations comme au niveau des gouvernants des pays bénéficiaires, la dépendance vis-à-vis de l'aide génère parfois un certain biais comportemental. Par exemple, en rompant la relation entre les dépenses gouvernementales et les taxes ►

1. Anglicisme qui réfère à une action visant à donner aux gens des moyens d'agir, de se prendre en main.

des citoyens (Moore, 1998), l'aide engendre des comportements fiscaux indésirables (Quazi, 2005). Très tôt dans le débat, Rahman (1968) et Griffin (1970) ont avancé l'hypothèse selon laquelle la fourniture de capitaux étrangers découragerait les efforts de taxation des gouvernements, et ces derniers accumuleraient conséquemment moins d'épargne publique. Lorsque l'aide est très élevée, les dirigeants des pays bénéficiaires de l'aide deviennent plus dépendants des donateurs que de leurs concitoyens (Brautigam, 1992, 2000). Cette situation, selon Stephen Knack (2004), limite la construction démocratique dans ces pays.

Dans le cas d'Haïti, l'analyse par le biais comportemental a été introduite par Paul, Garrabé et Daméus (2011) qui la soutiennent d'un point de vue micro-institutionnel, vu le fait qu'une partie importante de la population vit essentiellement de l'assistance. Cette aide, en apparence généreuse, a non seulement exacerbé la faiblesse institutionnelle – étiquette aujourd'hui utilisée comme caractéristique défavorable à Haïti par la même communauté internationale donatrice – mais elle s'est aussi imposée comme étant incontournable dans la vie socioéconomique nationale. L'activité productive et la création de richesse se sont réduites ces dernières décennies en Haïti, alors que la population continue à s'accroître. Ainsi, l'assistance humanitaire est devenue une urgence quasi permanente.

Pour sortir Haïti de la trappe humanitaire qui conduit, avec la répétition des catastrophes naturelles, à la pauvreté autoentretenu, de meilleures stratégies paraissent nécessaires. La question fondamentale, faisant l'objet du développement du présent article, est alors la suivante : « Comment réduire progressivement le poids de l'aide internationale dans le budget national dans une préoccupation de s'en affranchir à moyen ou à long terme ? », et ce, sachant qu'une rupture à court terme de cette aide ne peut que déstabiliser l'État haïtien tant celui-ci en est devenu dépendant.

Pour répondre à cette question, nous faisons appel à la théorie de l'innovation. Notre développement, tout en prenant parti pour l'entrepreneuriat et l'innovation, continue les travaux de Jean-Michel Séverino (2001) qui appelle à « refonder l'aide au développement au XXI<sup>e</sup> siècle » et ceux de Guillaume Olivier et Saïdou Sidibé (2004) pour qui l'aide est « un outil à réinventer ». En associant la créativité dans le changement institutionnel aux stratégies de renforcement des structures économiques, nous parvenons à mobiliser une grille de lecture fondée sur un volontarisme tant institutionnel qu'entrepreneurial. Dans un rapport de la Banque mondiale paru en 2003 et traitant du développement durable dans un monde dynamique, l'innovation est présentée comme étant une stratégie capable d'aider les pays

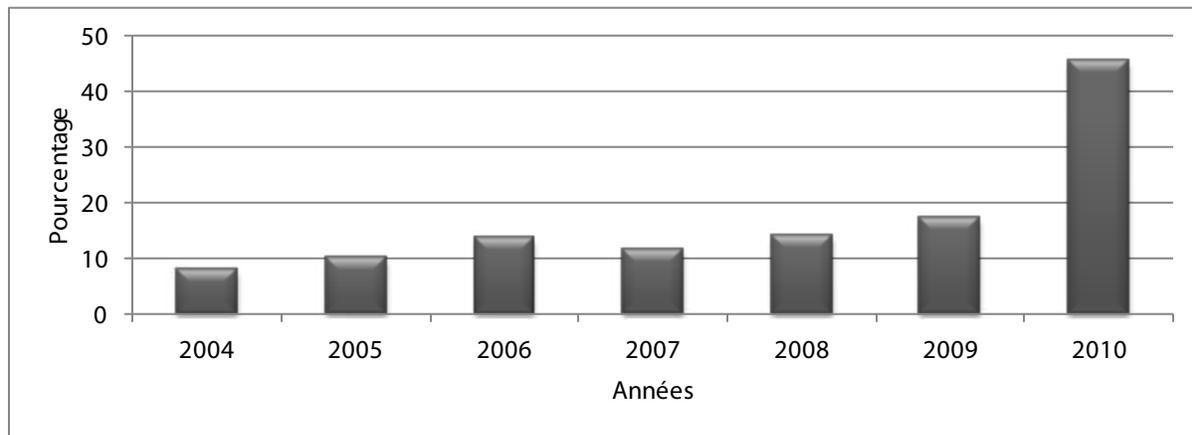
pauvres comme Haïti à se développer très rapidement. Cet article présente une argumentation de cette stratégie dans le cadre d'une démarche de développement entrepreneurial en Haïti. Ce développement, nous semble-t-il, doit reposer sur une innovation institutionnelle étatique (Paul, 2012b, 2012c). Celle-ci suppose un volontarisme permettant de créer un cadre institutionnalisé favorable à l'expression de l'innovativité [« propension d'un individu à rechercher ou à accepter la nouveauté » (Thomas, 1999)] et du désir d'entreprendre observables au sein de la population haïtienne. Il s'agit pour l'État haïtien de faire émerger une nouvelle classe d'affaires. Ainsi, la méthodologie utilisée dans le présent article ne mobilise pas les outils économétriques. Elle fournit de préférence une argumentation fondée sur la littérature économique relative à l'analyse de l'aide.

Notre développement est articulé autour de trois points. Le premier rappelle quelques conséquences néfastes de l'aide internationale sur l'État haïtien et l'esprit entrepreneurial dans le pays. Le deuxième point pose et développe la stratégie d'innovation et d'entrepreneuriat proposée. Le troisième montre qu'une stratégie d'endo-développement ou d'appropriation entrepreneuriale de l'aide internationale peut aider à réduire la dépendance du pays face à l'aide, moyennant bien sûr une innovation institutionnelle capable de modifier les comportements non-économiques. L'article conclut en soulignant la possibilité d'appliquer cette même stratégie aux transferts de la diaspora.

## 2. AIDE INTERNATIONALE ET BIAIS COMPORTEMENTAL EN HAÏTI

L'aide internationale devient incontournable dans la vie économique haïtienne. La figure 1 montre une nette progression (mesurée en pourcentage du produit intérieur brut ou PIB) de l'aide à Haïti. L'année 2010, pour laquelle le niveau de l'aide est particulièrement élevé, correspond à celle où Haïti a été gravement touché par un séisme dévastateur. Bien entendu, à l'échelle internationale, l'aide a globalement atteint un niveau record de 128,7 milliards de dollars américains, selon le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE<sup>2</sup>, soit 6,5 % de plus qu'en 2009. D'ailleurs, selon le CAD, l'APD devrait augmenter en termes réels à un rythme de 2 % par an entre 2011 et 2013,

2. CAD-OCDE, *L'aide au développement atteint un niveau historiquement élevé en 2010*, article disponible en ligne : [http://www.oecd.org/document/61/0,3746,fr\\_2649\\_34447\\_47516797\\_1\\_1\\_1\\_1,00.html](http://www.oecd.org/document/61/0,3746,fr_2649_34447_47516797_1_1_1_1,00.html), consulté le 8 mai 2012



Sources : Banque mondiale et OCDE

**Figure 1 Évolution de l'APD à Haïti en pourcentage du PIB**

contre 8 % par an en moyenne au cours des années 2009 à 2011. ►

La dépendance face à l'aide est donc grandissante, si l'on restreint l'analyse à la simple observation de la figure 1. Évidemment, l'aide est constituée de plusieurs éléments (l'humanitaire, les aides spécifiques, l'annulation de la dette, etc.) dont certains sont vitaux pour Haïti dans le très court terme.

Aussi est-il naïf de penser qu'Haïti peut brusquement se priver de l'aide internationale. Cependant, l'allocation de celle-ci est effectuée selon une stratégie ne permettant pas au pays de devenir autonome. De même, il est aussi naïf de croire que la définition et l'application d'une stratégie d'indépendance par rapport à l'aide doivent venir des donateurs. Néanmoins, une telle démarche doit impliquer ces derniers en tant que parties prenantes. Il revient donc à l'État d'envisager la stratégie de sortie lui permettant de prendre en main le leadership économique national. Car l'orientation, les modalités et les délais de décaissement de l'aide ne semblent pas renforcer l'État. Ce dernier est alors pris au piège, d'une part, de ses promesses à la population qui attend une réponse rapide à ses besoins et, d'autre part, de la bureaucratie des bailleurs dont l'effet est exacerbé par la faiblesse institutionnelle de l'État haïtien lui-même. C'est pourquoi il nous a paru nécessaire que ce dernier se porte acteur d'une innovation institutionnelle fondée sur le volontarisme politique.

L'innovation institutionnelle renvoie au degré d'innovativité et de créativité dont font preuve les acteurs sociaux dans la création d'institutions compréhensibles, appropriées et suffisamment bonnes pour réguler leurs interactions (Paul, 2012b). Comme nous le démontrerons plus loin,

l'innovation institutionnelle peut permettre, dans le cas spécifique d'Haïti, de tirer profit de l'innovativité observée au sein de la population haïtienne. Il s'agit de provoquer un changement institutionnel (North, 1990) capable de transformer ce comportement d'innovativité en moteur de développement économique (Paul, 2012b, 2012c).

L'aide internationale a des effets bénéfiques de court terme. Cependant, en l'absence d'une prise en main de l'État, la population peut développer ce que nous appelons un biais comportemental. En effet, au lieu de participer de façon citoyenne à l'épanouissement économique national (comme par exemple par la création de richesses et le paiement d'impôts et de taxes), une part importante de la population peut renoncer à tout effort entrepreneurial en faisant montre d'une attitude attentiste envers l'État et/ou envers les organismes internationaux.

C'est en partie à cette attitude attentiste que s'est attaquée la microfinance. L'exemple du Bangladesh a montré que la microfinance peut servir à activer l'esprit d'entrepreneuriat chez les populations pauvres. Bien entendu, la croissance économique s'ensuit lorsque les entreprises microfinancées sont de nature productive. Dans le cas d'Haïti, l'étude empirique réalisée par Paul (2011) a montré que la microfinance est essentiellement orientée vers le commerce et les services, et elle participe de ce fait de la tertiarisation commerciale et informelle de l'économie (Paul, Daméus et Garrabé, 2010). En effet, les délais de remboursement des micro-prêts exigent une rotation rapide du capital. Une telle rotation est pratiquement incompatible avec l'investissement dans les activités productives et créatrices de valeur. En d'autres termes, s'il permet aux petits entrepreneurs de survivre, le taux de rotation rapide du capital

dans la microfinance haïtienne ne leur donne pas la possibilité de se réorienter vers des activités productives qui ► pourraient caractériser l'émergence d'une nouvelle classe d'entrepreneurs. D'ailleurs, dans la même étude de l'intermédiation microfinancière, nous avons souligné le fait que la microfinance haïtienne, à travers ses critères de ciblage, ne participe pas à la création de nouvelles entreprises.

Là aussi, le problème est fondamentalement institutionnel. Car l'État, qui devait produire les institutions de régulation du secteur de la microfinance, s'est contenté d'être un « institutions-taker », pendant que les organisations de microfinance (OMF) appliquent des arrangements institutionnels provenant majoritairement de leurs bailleurs internationaux. C'est pourquoi la microfinance, pour être une réelle stratégie de développement (Milgram, 2001, p. 212), nécessite d'évoluer à l'intérieur d'un cadre institutionnel approprié et innovant. D'ailleurs, la création d'un tel cadre inciterait les OMF à accompagner les microentreprises aidées à migrer du secteur informel au secteur formel. L'État haïtien lui-même aurait un intérêt fiscal à un tel changement. D'où un avantage certain du volontarisme entrepreneurial soutenu dans cet article.

### 3. LE FONDEMENT DU VOLONTARISME ENTREPRENEURIAL DE L'ÉTAT

Pour sortir de la dépendance face à l'aide internationale, l'État haïtien doit pouvoir compter sur les recettes fiscales (T) pour financer ses dépenses (G). C'est pourquoi la stratégie consistant à soutenir le secteur privé formel semble incontournable. En effet, si l'on considère qu'une part importante de l'aide est allouée à la consommation, pour qu'elle contribue à développer le pays, il paraît nécessaire que des entreprises nationales existent et produisent les biens et services destinés à la consommation. Cependant, la contribution du secteur privé formel semble actuellement insuffisante pour équilibrer l'équation  $T = G$ . De plus, les acteurs actuels de ce secteur ont été tellement diabolisés et spoliés par la classe politique qu'il peut être difficile de pouvoir rapidement les remettre en confiance. D'ailleurs, comme le soutiennent Remmer (2004) et Thorbecke (2000), l'aide elle-même a contribué à créer la résistance de l'élite économique aux réformes politiques dans certains pays. C'est bien le cas en Haïti.

L'objectif de dynamisation du secteur entrepreneurial dans son ensemble nécessite donc, de la part de l'État, un volontarisme avéré. Cette démarche peut se matérialiser non seulement à travers la facilitation de l'activité des entreprises existantes mais aussi, et surtout, par la provocation

de l'émergence d'une nouvelle classe d'affaires. Le volontarisme entrepreneurial est fondé sur la création de mécanismes d'incitation et de renforcement des entreprises capables de soutenir la croissance économique et de créer des emplois durables. Par exemple, l'État haïtien peut agir en améliorant la qualité du travail que fait le Centre de facilitation des investissements (CFI) et en adoptant une discrimination positive en faveur des investissements productifs. Il peut aussi favoriser l'emploi de ressources humaines locales et l'octroi de contrats à des entreprises locales. Une telle préférence nationale peut être mise en œuvre dans le cadre d'une politique entrepreneuriale discriminatoire, sans nécessairement enfreindre les règles de la concurrence internationale. De nombreux pays, comme la France, les États-Unis, etc., appliquent depuis longtemps ces règles qui ont des conséquences même sur leur politique migratoire (Paul, 2008). L'État haïtien peut négocier la réduction de l'expertise technique ordinairement associée à l'aide internationale (notamment celle dite bilatérale) au profit de la création d'emplois nationaux potentiellement plus aptes à entraîner la consommation locale, puisque les revenus ne seront pas massivement expatriés. En cas de besoin, il pourrait puiser dans l'expertise disponible au sein de la diaspora haïtienne. Cette dernière participe elle-même substantiellement à la dispensation de capitaux en Haïti. D'ailleurs, il a été documenté que les transferts issus de la diaspora présentent une contre-cyclicité et sont plus rapidement disponibles que l'aide internationale.

Cette proposition s'inscrit aussi dans l'idée de transformer la générosité des donateurs en développement économique (Lundsgaarde, Breunig et Prakash, 2007). Dans leur étude, Lundsgaarde, Breunig et Prakash (2007) recommandent aux donateurs de l'OCDE d'effectuer des importations des pays bénéficiaires de l'aide de manière à ce que la réduction de celle-ci n'entraîne pas la déstabilisation de ces pays. Le volontarisme entrepreneurial, pour être efficace, doit s'appuyer essentiellement sur les jeunes professionnels fraîchement diplômés, la création d'« Entrepreneurial Universities » (Clark, 1998) ou l'« academic entrepreneurship » (Shane, 2004). Pour être mise en œuvre, une telle politique peut se faire dans le cadre d'un partenariat État-universités. Un tel partenariat permettrait aux jeunes entrepreneurs d'être dès le départ en relation avec l'État. Ce rapprochement pourrait réduire la distance entre les entrepreneurs et le fisc. En matière de création d'emplois, le principe de l'université entrepreneuriale a déjà connu un succès fulgurant dans certains pays. Comme le soulignait le rapport Attali il y a quelques années déjà, « aux États-Unis, par exemple, les diplômés et les enseignants d'une

seule université, le Massachusetts Institute of Technology, se trouvent à l'origine de quelques 4 000 entreprises ► (pour plus de la moitié créées par des anciens étudiants dans les quinze années ayant suivi l'obtention du diplôme et pour une sur six dans les cinq années suivant le diplôme) faisant vivre plus d'un million de personnes » (Attali, 1998).

Au final, il s'agit d'un modèle gagnant-gagnant dans lequel, d'une part, les entrepreneurs seront soutenus dans la création de leurs entreprises et généreront des profits imposables et, d'autre part, l'État réalisera son objectif de croissance économique – il peut être utile de rappeler que la croissance se réalise dans les entreprises – et élargira son assiette fiscale. Ce modèle mérite d'autant plus d'être soutenu que l'idée de développement économique contenue dans la notion d'APD est étroitement liée à la formalisation de l'activité économique (Paul, 2011). C'est pourquoi, pour jouer son rôle économique, l'APD doit majoritairement être investie dans l'activité productive. Et là aussi, l'État a toute la possibilité d'agir sur les comportements socioéconomiques favorables au développement de la production nationale à travers les incitations à la consommation de produits locaux. Bien entendu, pour être légitime, une telle stratégie doit être accompagnée d'institutions garantissant la qualité des produits mis sur le marché. À ce titre, l'État a intérêt à soutenir la professionnalisation des filières de production et la mise en place d'une agence de certification et de normalisation. Autrement dit, le volontarisme entrepreneurial est largement conditionné par l'innovation institutionnelle discutée plus haut.

#### 4. LA NÉCESSITÉ D'ORIENTER L'AIDE INTERNATIONALE VERS L'INVESTISSEMENT PRODUCTIF EN HAÏTI

Le volontarisme entrepreneurial consiste en un effort soutenu de l'État à renforcer le tissu productif national à travers la mise en œuvre de politiques pro-entrepreneuriales. Il implique pour l'État haïtien, qui dispose de peu de ressources pouvant servir d'incitation financière, la négociation avec les bailleurs de fonds internationaux (États et ONG) de l'allocation d'une partie au moins de l'aide au soutien des entrepreneurs et des investisseurs. Autrement dit, la réduction de la dépendance face à l'aide oblige à renforcer les capacités de production nationale. Ce faisant, des emplois durables seront créés de façon concomitante aux nouvelles entreprises et, en même temps, l'État se retrouvera renforcé. Car la diminution du chômage massif au sein de la population réduirait l'attente de celle-ci vis-à-vis de l'État, tandis que ce dernier pourrait compter sur des

contribuables plus solvables. Alors, l'État pourrait mieux remplir sa fonction, ce qui contribuerait à corriger l'ingouvernabilité générée par l'aide. En même temps, l'individu, ayant désormais intégré dans son habitus de bonnes institutions, finirait par améliorer ses comportements économiques dans le sens de l'intérêt collectif (Paul, 2011).

Dans le cas précis d'Haïti, l'orientation de l'aide vers les investissements productifs permettrait de résoudre au moins en partie les problèmes d'inefficacité soulevés par plusieurs auteurs (Beaulière, 2007; Péan, 2007; Buss et Gardner, 2008; Paul, 2011). L'argument majeur en faveur d'une telle démarche est que, ce faisant, les donateurs amélioreraient leur propre image et leur propre bilan dans les interventions en Haïti. Autrement dit, les organismes de financement gagneraient à soutenir une telle démarche de l'État, tant leur image a été reconnue au fil des ans comme ternie à cause de cette inefficacité (Banque mondiale, 2000; Mobekk et Spyrou, 2002).

Investir l'aide revient à réinscrire l'APD dans son objectif initial de lutte contre la pauvreté (Olivier et Sidibé, 2004). Il s'agit pour les pays pauvres comme Haïti de prendre les pays donateurs au mot, et de s'attacher à renégocier les avantages à tirer de cette aide. La réflexion initiée dans cet article va au-delà des critiques incessantes adressées à l'aide et aux donateurs. Il s'agit de démontrer la validité d'une démarche visant à rechercher la meilleure allocation possible de l'aide, l'objectif n'étant pas de diaboliser les pays donateurs (en dehors des jugements moraux, ils ont toute la possibilité de cesser les dons), mais de démontrer qu'ils ont aussi intérêt à accompagner les pays pauvres dans l'investissement productif de l'aide. C'est dans cette optique d'investissement de l'aide, capable d'influencer positivement le biais comportemental généré par celle-ci, que le don dans l'APD, tel que défendu par François Perroux (1969), évoqué par Jacques Poirot (2007), peut contribuer au développement des pays pauvres.

#### 5. CONCLUSION

Dans le présent article, nous avons présenté et soutenu par des arguments la stratégie du volontarisme entrepreneurial étatique. Il s'agit d'une stratégie fondée sur un modèle gagnant-gagnant pouvant être mis en œuvre en orientant l'aide internationale vers les investissements productifs. Ce faisant, l'État fait d'une pierre deux coups. D'une part, il s'attaque efficacement au biais comportemental généré par l'aide humanitaire continue et qui affecte tant la population que l'État. En effet, le fait, par exemple, de toujours attendre un emploi dans la fonction publique est fondamentalement

erroné et porteur de déception à l'échelle de l'individu et de corruption à l'échelle de la nation. D'autre part, ► l'implémentation du volontarisme entrepreneurial a des conséquences fiscales intéressantes pour un État, comme celui d'Haïti, qui est à court de ressources pour payer ses fonctionnaires. L'idée de la stratégie sort du lieu commun voulant que l'aide internationale soit mauvaise en soi. Or, l'État haïtien lui-même n'a pas les moyens pour financer ses dépenses de fonctionnement. Au contraire, l'aide internationale régulièrement renouvelée à Haïti peut utilement être mobilisée pour libérer l'opportunité cachée dans l'innovativité des Haïtiens et leur désir d'entreprendre. Cette stratégie peut aussi s'appliquer aux capitaux transférés par la diaspora haïtienne, lesquels sont très peu investis dans des activités productives (Paul, 2008). L'orientation des flux financiers entrant en Haïti vers le secteur productif à travers la création d'entreprises locales contribuera non seulement à créer de la richesse dans le pays mais aussi à améliorer l'image de l'État et à renforcer celui-ci. C'est parce qu'une telle stratégie est avant tout à l'avantage de l'État lui-même qu'il doit être le principal acteur à faire preuve de volontarisme en vue de la mettre en œuvre. De la même façon qu'une partie de l'aide canalisée par le truchement de l'intermédiation microfinancière a permis d'assurer la survie de beaucoup de microentreprises en Haïti, la stratégie proposée peut aider à créer des entreprises formelles. Car, comme l'affirme Aneel Karnani (2008), c'est «l'emploi, et non le microcrédit, qui est la solution» au problème de sous-développement économique.

Il convient évidemment d'associer à la stratégie entrepreneuriale une innovation institutionnelle intelligente. De fait, l'importance des institutions est fondamentale dans la mise en œuvre d'une telle stratégie. Ainsi, le rôle de la nouvelle classe d'affaires proposée est lié à d'autres politiques publiques qui pourraient accompagner la stratégie de sortie de la dépendance. Des variables clés comme l'investissement, la structure du taux d'intérêt, les crédits d'impôts, etc., sont autant de facteurs pouvant modifier la décision d'investir à l'échelle individuelle. Enfin, une telle démarche n'exclut pas la nécessité d'implémenter une politique de création d'emplois productifs pour stimuler le processus de croissance. Tout ceci doit s'inscrire dans une démarche dont la vision anticipe le moyen et le long terme. Trop souvent, les politiques économiques mises en œuvre en Haïti se bornent à l'horizon temporel d'un mandat politique (un quinquennat). Or, le développement économique demeure un processus de long terme.

## REMERCIEMENTS

L'auteur remercie l'éditeur et les relecteurs anonymes pour leurs remarques pertinentes ayant contribué à améliorer la qualité du présent article. ◻

## BIBLIOGRAPHIE

- ATTALI, J. (1998). *Pour un modèle européen d'enseignement supérieur*, rapport [En ligne] <http://media.education.gouv.fr/file/94/9/5949.pdf> (consulté le 14 avril 2012).
- BANQUE MONDIALE (2003). *Rapport sur le développement dans le monde 2003: Le développement durable dans un monde dynamique, Améliorer les institutions, la croissance et la qualité de vie*, Washington, ESKA, 291 p.
- BANQUE MONDIALE (2000). *Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001, Combattre la pauvreté*, New York, Oxford University Press, 381 p.
- BEAULIÈRE, A. (2007). «Haïti dans l'impasse économique et sociale: une analyse en terme de gouvernabilité», dans L. N. Pierre (dir.), *Haïti: les recherches en sciences sociales et les mutations sociopolitiques et économiques*, Paris, L'Harmattan, p. 63-81.
- BEAULIÈRE, A., B. PAUL et S. OUEDRAOGO (2011). *L'inefficacité de l'aide publique au développement à Haïti de 1980 à 2010: une analyse en terme de gouvernabilité*, communication présentée au 51<sup>e</sup> Congrès annuel de la société canadienne de science économique (SCSE), à l'Université de Sherbrooke (Québec), du 11 au 13 mai 2011, 7 p.
- BOONE, P. (1996). «Politics and the Effectiveness of Foreign Aid», *European Economic Review*, vol. 40, p. 289-329.
- BRAUTIGAM, D. (2000). *Aid Dependence and Governance*, Stockholm, Almqvist & Wiksell International.
- BRAUTIGAM, D. (1992). «Governance, economy and foreign aid», *Studies in Comparative International Development*, vol. 27, n° 3, p. 3-25.
- BUSS, T. F., et A. GARDNER (2008). *Haiti in the Balance: Why Foreign Aid Has Failed and What We Can Do About It*, Washington, D.C., Brookings Institution Press.
- CLARK, B. R. (1998). *Creating Entrepreneurial Universities: Organizational Ways of Transformation*, Oxford, Pergamon/Elsevier Science.
- COLLIER, P. (1997). «The Failure of Conditionality», dans C. Gwin and J. M. Nelson (dir.), *Perspectives on Aid and Development*, Washington, D.C., Overseas Development Council, p. 52-77.
- COLLIER, P., et D. DOLLAR (2004). «Development Effectiveness: What Have We Learnt?», *Economic Journal*, vol. 114, n° 496, p. 244-271.
- CRAWFORD, D. (1997). «Foreign Aid and Political Conditionality: Issues of Effectiveness and Consistency», *Democratization*, vol. 4, n° 3, p. 69-108.
- DOLLAR, D., et L. PRITCHETT (1998). *Assessing Aid: What Works, What Doesn't, and Why?*, New York, Oxford University Press.
- EAR, S. (2007). «Does Aid Dependence Worsen Governance?», *International Public Management Journal*, vol. 10, n° 3, p. 259-286.
- EASTERLY, W. (2003). «Can Foreign Aid Buy Growth?», *Journal of Economic Perspectives*, vol. 17, p. 23-48.

- GRIFFIN, K. (1970). «Foreign Capital, Domestic Savings and Economic Development», *Bulletin of the Oxford Institute of Economics and Statistics*, vol. 32.
- HANSEN, H., et F. TARP (2001). «Aid and Growth Regressions», *Journal of Development Economics*, vol. 64, p. 547-570.
- KARNANI, A. (2008). «Employment, not microcredit, is the solution», *The Journal of Corporate Citizenship*, vol. 32, p. 23-55.
- KIM, P. S. (2009). «Introduction : l'énigme aide-bonne gouvernance : à la recherche d'un discours plus réaliste», *Revue internationale des sciences administratives*, vol. 75, n° 4, p. 611-620.
- KNACK, S. (2001). «Aid Dependence and the Quality of Governance: Cross-Country Empirical Tests», *Southern Economic Journal*, vol. 68, n° 2, p. 310-329.
- KNACK, S. (2004). «Does Foreign Aid Promote Democracy?», *International Studies Quarterly*, vol. 48, n° 1, p. 251-266.
- LUNDGAARDE, E., C. BREUNIG et A. PRAKASH (2007). «Trade Versus Aid: Donor Generosity in an Era of Globalization», *Policy Sciences*, vol. 40, n° 2, p. 157-179.
- MILGRAM, L. (2001). «Operationalizing Microfinance: Women and Craftwork in Ifugao, Upland Philippines», *Human Organization*, vol. 60, n° 3, p. 212-224.
- MOBEKK, E., et I. S. SPYROU (2002). «Re-evaluating IMF involvement in low-income countries: the case of Haiti», *International Journal of Social Economics*, vol. 29, n° 7/8, p. 527-537.
- MOORE, M. (1998). «Death Without Taxes: Democracy, State Capacity, and Aid Dependence in the Fourth World», dans G. White et M. Robinson (dir.), *Towards a Democratic Developmental State*, Oxford, Oxford University Press.
- NORTH, D. C. (1990). *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge, Cambridge University Press.
- OLIVIER, G., et S. SIDIBÉ (2004). *L'aide publique au développement : Un outil à réinventer*, coll. Dossier pour un débat, vol. 135, Paris, ECLM.
- PAUL, B. (2012a). *L'université et l'entrepreneuriat en Haïti*, article présenté au colloque international *L'habilitation urbaine post-séisme de Port-au-Prince : quel rôle pour les universités et la recherche ?* et au séminaire-atelier *Développement et renforcement des capacités de recherche en Haïti* tenus respectivement à Pétiion-Ville (Haïti) du 16 au 18 avril et les 19 et 20 avril 2012, au Karibe Convention Center, par l'Université Quisqueya (uniQ), l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et l'Institut de recherche pour le développement (IRD).
- PAUL, B. (2012b). *Technology and institutions: Theoretical aspects of institutional innovation and its deficiency in Haiti*, article présenté à la conférence internationale Tech4Dev 2012, *Technologies for Sustainable Development: A Way to Reduce Poverty?*, à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), à Lausanne (Suisse), du 29 au 31 mai, à paraître.
- PAUL, B. (2012c). «Le changement institutionnel en Haïti, les véritables enjeux», *Recherches, Études et Développement*, vol. 5, n° 1, à paraître.
- PAUL, B. (2011). *Le capital institutionnel dans l'analyse du changement économique et social: Application au secteur de la microfinance en Haïti*, thèse de doctorat de l'Université Montpellier 1 (France) en cotutelle avec l'Université d'État d'Haïti, soutenue le 4 janvier 2011.
- PAUL, B. (2008). *Migration et pauvreté en Haïti : impacts économiques et sociaux des envois de fonds sur l'inégalité et la pauvreté ?*, communication présentée à la Journée thématique du Groupe d'économie et développement (GDR), Université Bordeaux 4, 16 octobre.
- PAUL, B., A. DAMEUS et M. GARRABÉ (2010). «Le processus de tertiarisation de l'économie haïtienne», *Études caribéennes*, vol. 19 [En ligne] <http://etudescaribeennes.revues.org/4728> (consulté le 20 mai 2011).
- PAUL, B., M. GARRABÉ et A. DAMÉUS (2011). «Impact de la politique d'octroi de crédits sur les comportements des emprunteurs : étude du cas de l'intermédiation microfinancière en Haïti», *Revue Management & Avenir*, n° 46, p. 277-297.
- PEAN, L. J.-R. (2007). *Haïti : économie politique de la corruption. L'ensauvagement macoute et ses conséquences (1957-1990)*, Paris, Maisonneuve et Larose.
- PERROUX, F. (1969). *L'économie du xxe siècle*, 3<sup>e</sup> édition, Paris, PUF.
- POIROT, J. (2007). «L'économie du don chez François Perroux, Actualité et pertinence du modèle Perroussien d'aide publique au développement pour le troisième millénaire», *Revue Tiers Monde*, n° 192, p. 833-852.
- QUAZI, R. M. (2005). «Effects of Foreign Aid on GDP Growth and Fiscal Behavior: An Econometric Case Study of Bangladesh», *The Journal of Developing Areas*, vol. 38, n° 2, p. 95-117.
- RAHMAN, A. (1968). «Foreign Capital and Domestic Savings: A Test of Haavelmo's Hypothesis with Cross-Country Data», *Review of Economics and Statistics*, vol. 50, p. 137-142.
- REMMER, K. L. (2004). «Does foreign aid promote the expansion of government?», *American Journal of Political Science*, vol. 48, p. 77-92.
- SEVERINO, J. M. (2001). «Refonder l'aide au développement au xxi<sup>e</sup> siècle», *Critique internationale*, n° 10, p. 75-99.
- SHANE, S. A. (2004). *Academic Entrepreneurship: University Spinoffs and Wealth Creation*, Northampton, Edward Elgar Publishing.
- THOMAS, J. (1999). «Nine barriers to thinking creatively», *Women in Business*, vol. 51, n° 1, p. 14.
- THORBECKE, E. (2000). «The evolution of the development doctrine and the role of foreign aid, 1950-2000», dans F. Tarp (dir.), *Foreign aid and development: Lessons learnt and directions for the future*, London, Routledge, p. 17-47.

**Bénédict Paul, Ph.D.**, est économiste et professeur d'économie de l'innovation, directeur adjoint du Centre de recherche en gestion et économie du développement, enseignant-chercheur à la Faculté de sciences économiques et administratives, Université Quisqueya (uniQ), Haïti. Il est détenteur d'un diplôme d'ingénieur-agronome de la Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire de l'Université d'État d'Haïti, d'un Master of Science en Économie des Projets de l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (IAMM, France), d'un Master 2 Recherche en management des organisations de l'Université Paul Valéry – Université Montpellier 3 et d'un diplôme de doctorat en Sciences économiques de l'Université Montpellier 1, en cotutelle de thèse internationale avec l'Université d'État d'Haïti. Ses champs de recherche scientifiques sont essentiellement l'économie institutionnelle, l'économie de l'innovation et l'économie managériale. [benedique.paul@uniq.edu.ht](mailto:benedique.paul@uniq.edu.ht)

## Programme des Prix d'excellence du GRAHN

**Vous êtes invité-e-s à proposer des candidatures de personnes méritantes qui vivent en Haïti à un ou plusieurs des prix suivants :**

1. Prix de l'Action citoyenne de l'année
2. Prix de l'Agriculteur de l'année
3. Prix de l'Artisan de l'année
4. Prix de la Collaboration et de l'entraide de l'année
5. Prix de l'Éducateur de l'année
6. Prix de l'Entrepreneuriat « Madan Sara » de l'année
7. Prix de l'Environnement et de l'aménagement de l'année
8. Prix du Jeune entrepreneur de l'année
9. Prix du Leadership de l'année
10. Prix de Littérature d'expression créole de l'année
11. Prix de Littérature d'expression française de l'année
12. Prix de l'Organisme de l'année
13. Prix de la Ruralité de l'année
14. Prix du Scientifique de l'année
15. Prix Groupe Jean Vorbe du Sportif féminin de l'année
16. Prix Groupe Jean Vorbe du Sportif masculin de l'année

Date limite pour proposer des candidatures au concours 2012 : 30 juin 2012

Formulaires de mise en candidature : <http://www.grahn-monde.org/public/?s=315>

Informations générales : <http://www.grahn-monde.org/public/?s=307>



**Nan zafè kredi, SOGESOL se mèt teren an !**

# Foreign Aid, the Diaspora, and the Role of Women in Post-Earthquake Haiti

Maude Toussaint-Comeau

---

**Abstract:** *This paper offers practical perspectives on ways to address interrelated issues of immediate urgencies facing Haiti. More specifically, it discusses the problem with how foreign aid weakens institutions in Haiti, and prescribes ways international assistance should be targeted to help sustainable economic development by contributing to strengthening institutions, promoting good governance, reinforcing the judiciary, and fostering job creation. Next, the paper highlights two groups that play a crucial role in the Haitian economy: Haitians living abroad and women living in Haiti. It points out to ways professionals in the Diaspora leverage their capital (human and physical) to serve Haiti, and assesses the special role, as well as challenges and perspectives of women in rebuilding post-earthquake Haiti.*

## 1. INTRODUCTION

In the immediate aftermath of the 7.0 earthquake that hit Haiti on January 12, 2010, the country was on an emergency mode and needed urgent aid flows. In the medium term following a disaster of such magnitude, aid must be coordinated to be effective. It must be carried out in ways that does not perpetuate dependency. Effective foreign aid can be thought of as a subsidy aimed to provide temporary financial assistance in order to encourage desired long-term behaviors. The latter are likely to come about as a result of the establishment of the institutions of a developmental state that is endowed with the legitimacy and capacity to implement specific policies geared toward job creation and economic growth, and with a government capable of increasing revenue collection to invest in physical and human capital.

There have been cases where aid-as-subsidy has played a constructive role. Examples are South Korea and Botswana, where foreign assistance supported local efforts in such ways that countries gradually weaned off aid. With financial and technical support from the International Development Association, Tanzania managed to increase government revenue collection from US \$1.1 billion in fiscal year 2002-03 to 1.7 billion in 2005-06, thus making significant inroads toward budgetary self-sufficiency (IDA, 2012). Such a performance demonstrated the ability of a developing nation to rely on its own revenue, which can arguably imply a gradual reduction of dependence on foreign aid. Sadly, this has not been the case in Haiti.

This paper begins by offering some remarks on foreign aid in Haiti. It points out to problematic ways foreign aid has operated in the country, creating dependency and further weakening already feeble institutions. It offers a few directions international donors could adopt to help strengthen institutions in Haiti, including reinforcing good governance as well as the judicial system.

The analysis goes on considering the importance for Haiti of its massive Diaspora, which is believed to represent the economic backbone of the country and to count up to four million expatriates, particularly in North America, other Caribbean nations and Europe. In a survey of international migration and the brain drain that ranked the top-30 skilled emigration countries, Haiti came out 5th, just after Guyana, Grenada, Jamaica, and St. Vincent and the Grenadines (World Bank, 2006). Specifically, the emigration rate, in proportion of the educated labor force, was 83.6% for Haiti.

What role professional Haitians leaving abroad can play in Haiti? This part of the argument turns the lens on expatriate Haitian professionals, and discusses ways they can assist post-earthquake Haiti, particularly through leveraging their human capital to the benefit of their country.

Finally, the paper highlights the particular role and challenges faced by women in Haiti. The economy of Haiti has been largely sustained by women. Women's activities, such as farming and commerce, contribute more than 75% of the country's prevalent informal economy (Kambou, 2010). There is a strong correlation between a country with ►

better women rights and more equal treatment of women, and economic performance (Ajai-Lowo, 2011). This complementary part of the paper argues that, for effective recovery effort and long-term sustainability in Haiti to actually happen, the needs and capabilities of women in Haiti must be taken into consideration in all sectors, including economic opportunities, education, and health.

## 2. FOREIGN AID

Even before the earthquake that struck an almost fatal blow to Haiti, aid was crucial for the country to sustain itself. Measured as a percentage of gross national income (GNI), foreign aid amounted to 12.4 % in 1996 and 4.5 % in 2002. By comparison these figures were on average 6.2 % and 3.9 %, respectively, for the Caribbean. Over 80 percent of development investments come from external sources in Haiti. And even for its operating budget, the government has been heavily relying on foreign aid. According to the U.S. Department of State, Haiti received more than \$4 billion in aid from 1990 to 2003 from bilateral and multilateral sources. The U.S. contributed to 1.5 billion from 1990 to 2005 (NAPA, 2006). According to the U.S. Department of State, U.S. foreign aid covered development assistance and children's health, economic support fund (ESF), U.S. food program, and international military education and training.

On April 14, 2009, delegates from 28 countries held a donor conference in Washington, D.C., to address the terrible damages caused by the 2008 devastating hurricane season. They agreed to pledge \$324 million in additional aid over the next two years. At the meeting, which was hosted by the Inter-American Development Bank (IDB), contributors promised \$15 million in emergency food assistance, \$20 million to improve infrastructure, and \$2 million to help fight drug trafficking through the U.S.-backed Merida Initiative. Additionally, the recovery plan was to target creating an estimated 150,000 jobs in the country—a stimulus scenario that was hoped to considerably reduce the country's dependence on foreign assistance in the years ahead (IDB, 2009).

After the earthquake there was renewed vigor from the international community to give aid to Haiti. On March 31, 2010, an *International Donors' Conference Towards a New Future for Haiti* was held at the United Nations in New York. The goal was “to mobilize international support for the development needs of Haiti in an effort to lay the foundation for Haiti's long-term recovery” (UN, 2010). While Haiti had appealed for \$3.8 billion for the next two

years, nearly 50 countries and international organizations pledged \$9.9 billion, including pledges of \$5.3 billion from governments and international partners for the first 24 months of reconstruction (CBSI, 2010).

One cannot consider the issue of foreign aid in Haiti without mentioning nongovernment organizations (NGOs). Believed to number in the thousands today, NGOs have been playing a pervasive and, in some aspects, controversial role in the country for years. To be sure, the work of many of them is useful in Haiti. It represents a good contribution to improving people's lives in communities and helping citizens become more engaged and empowered.

Following a period of sociopolitical instability in the early to the mid-2000s, there've been some 9,000 peacekeeping personnel from the Brazil-led *United Nations Stabilization Mission in Haiti* (MINUSTAH) on the ground in the country.

But the central question remains: Will those projects by NGOs and other community capacity building efforts develop the country? Not likely. Small- or even medium-scale projects cannot address big picture economic, social, institutional, structural, and human issues.

Substantive foreign aid has the potential to work. However, in the case of Haiti, bilateral and multilateral actors, and even regional and charitable organizations, all seemed to have failed to some extent. Picard et al. (2008) reported a 2002 evaluation of World Bank programs in Haiti by the director of the Bank's Operations Evaluation Department. That official qualified “... the outcome of assistance programs [in Haiti from 1986 to 2002 as being] unsatisfactory (if not highly so), the institutional development impact, negligible, and the sustainability of the few benefits that have accrued, unlikely.” This opinion is echoed among other donors, such as the Canadian International Development Agency, which have actually qualified foreign aid in Haiti a “failure.”

### *Why had foreign aid failed in Haiti?*

According to observers, this failure is driven from both the Haitian side and the donor side. Aid is likely to work best in environments with high quality public institutions. But, in the case of Haiti, it is evident that the institutions are weak and corruption, rampant. The Haitian government has admitted in several instances to serious aid management problems. With widespread dissention between the President and Parliament, and with human capital shortage, the country has, over the course of recent history, ended up with a government lacking the capacity to absorb aid. ►

The Donor-Driven-Projects have become pervasive as a model in Haiti. Donors address capacity issues either by offering programs by-passing the Haitian government altogether to work with NGOs, or to manage projects themselves or through contractors. However, donor-managed programs have very large “overhead” costs, and projects have low impact per actual aid-dollar spent.

However, aid has been ineffective on a more fundamental level, on the donor side. For instance, in case of the U.S., Haiti's main assistance provider, it is often enmeshed under the general framework of U.S. foreign policies, which in various instances have contributed directly to the impoverishment Haiti. To name a few such incidences that occurred in recent history:

- The first Bush administration's embargo of Haiti, imposed from 1991 to 1994 at the insistence of former president Jean-Bertrand Aristide following a military coup, precipitated one of the worst depressions in the history of Haiti.
- In 2001, the 2<sup>nd</sup> Bush administration cited persistent government blockage under the 2<sup>nd</sup> Aristide administration to enforce an economic aid embargo on Haiti, yet another one.

The above are only a few of the instances that served to further cripple Haiti's already downtrodden economic and financial system. In the midst of all these, aid would wax and wane as donors act collectively, under U.S. pressure.

An insidious aspect of foreign aid in Haiti is the fact that it is often tied to certain conditions, deemed by multilateral donors as the new model to follow. In the past couple of decades, trade liberalization has been one such disastrous condition. While in theory trade liberalization can help achieve efficiency as countries focus on specializing in the production processes in which they have a comparative advantage, in practice, such experiments in Haiti have left the country opened to strong vulnerabilities. An example in many, the production of rice in the Artibonite Valley in Haiti, then a potent lifeline for hundreds of thousands of rice farmers and their families, got essentially wiped out starting in the late 1980s as a result of indiscriminate liberalization.

#### ***What will constitute effective aid in Haiti?***

After billions in foreign aid just over these last three decades, and hundreds of millions of dollars specifically for governance and democratization programs, not to mention significant funding for other programs, it is evident that Haiti remains politically dysfunctional and more

impoverished than never before. One might ask: What type of aid would work?

Foreign aid will need to operate within a new era of U.S.-Haitian relations, one that is fundamentally changed and based on respect and compassion for the Haitian people. Diaspora remittances are one of the most important sources of money for Haiti's self-sufficiency. This lifeline is undermined by U.S. immigration policy, which has been at best discriminatory in its handling of Haitians, compared to much friendlier treatment of expatriates from neighboring islands like Cuba. In what may be one step in the right direction, Secretary of State Hillary Clinton indicated a desire to break with these U.S. immigration practices. If accomplished, this would go a long way toward helping secure and increase Haiti's remittances. Moreover, granting Temporary Protected Status (TPS) to Haitians living in the U.S. on expired visas would help achieve the same goal.

For sustainable development and break from *assistanat* (foreign aid dependency) to happen in Haiti, especially as it relates to trade, aid should not be tied to conditions that magnify the country's vulnerable position in world trade. Past ills can be redressed by giving Haiti preferential treatments. A good development in that respect is found in a recent U.S. trade legislation, known as the HOPE II Act, which offers Haiti duty free trade opportunities with the U.S. for a number of years. The act will likely provide a significant boost to the apparel industry, which is presently Haiti's primary export—in 2007, apparel accounted for over 80 percent of Haiti's entire exports and 93 percent of the country's exports to the United States. Ongoing efforts to put Haiti's world-class art on world scenes, particularly in U.S. major retail stores, are very viable ways to help the country projects a more positive image.

Other channels donors can utilize to foster sustainable development in Haiti is to promote massive, skill-building job creation programs, particularly in reconstruction projects, in the development of a manufacturing sector and in the revival of agriculture. Of equal importance would be efforts to strengthen the Haitian state by building its capacity and reinforcing and modernizing its institutions, instead of further weakening it through bypassing its agencies. The goal here would be to achieve a state of affairs that is focused on upholding property rights and the rule of law, on reforming and consolidating the nation's judiciary and security apparatus, and on promoting working institutions, political stability and good governance. These all would be positive signals to potential investors, and also prerequisites for a developing economy to perform and emerge. ►

### 3. HUMAN CAPITAL DEVELOPMENT AND THE HAITIAN DIASPORA

If effective institutions and governance as well as the prevalence of the rule of law are prerequisites for a country's longer term economic growth and development, human capital development comes in very close as another crucial determinant. What is remarkable in that respect is the failure from both the international community and Haiti itself to seize on what might be the country's single most valuable asset: its large numbers of competent professionals from all domains, living overseas. Haiti does, in fact, have much of the expertise and talent it needs to start changing the country's trajectory for the better. Those people just happen to be living abroad. However, with the rejection of dual citizenship by the current Haitian Constitution, many may feel they would be neither genuinely welcome nor fully reintegrated if they return.

Nonetheless, a powerful feature of Haiti's Diaspora is its unwavering commitment to the motherland. After a disaster of the scale of Haiti's earthquake, many Haitians in the Diaspora, across all lines of professions, across all socioeconomic statuses, and this time joined by many citizens all over the world, gathered and reached even deeper into their pocketbook to come to the rescue. But even before the seism Haitians overseas have been substantially, and increasingly, helping Haiti with their remittances. The latter are now estimated to hover around \$2 billion annually when both formal and informal inflows are accounted for.

Figure 1 shows that the volume of formal inflows trebled in the first decade of the 21<sup>st</sup> century, growing from less than half of a billion dollars at the onset of the 2000s to about \$1.5 billion at the end of the decade. The informal inflows would account for the difference, to justify the \$2 billion yearly estimate.

With Haiti's significant illiteracy rate—officially 45 percent but believed to be more around 70 percent—professional Haitians living abroad could be useful to contribute to education and help develop Haiti's human capital. This is all the more needed as there has been a proliferation of private schools of dubious quality in urban areas while, in the countryside, entire districts lack schools. Moreover, getting an education beyond the primary level is impossible for most. Universities are in terrible shape, too, and in most there is no full-time faculty.

Well-educated Haitians living abroad could lead a remake of the educational system by lending their direct services to the country. This would be a good area for international

funding support, one that will not foster dependency. The fund could support the presence of returnees from abroad in small towns and villages across the country for fixed terms of perhaps two or three years, during which time they would staff local schools and train local teachers, thus spreading opportunity throughout society while building capacity for future years.

The economy is another area where the contribution of Haitians overseas can be harnessed to spur development in the country. Haitian authorities must seek to bring Diaspora financial involvement to a new level, way beyond the mainly nonproductive, consumption-bound current uses of remittances. The latter must be leveraged in local development, with focus on areas such as health and education, rural finance, agriculture, and trade and tourism. Mechanisms must be found to link the consumptive uses of remittances to the productive base of local economies in order to supply goods and services demanded by remittance recipients (Orozco, 2006).

The importance of new policies to harness the full potential of Diaspora financial involvement in Haiti cannot be stressed enough. For instance, remittances flows constitute an important source of foreign exchange for developing economies. Figure 2 provides evidence of that fact by comparing remittances to other financial inflows in order to display the extent to which remittances contribute to Haiti's inflow of foreign exchange.

It is very important for Haiti to have Haitian experts who are thinking about its situation, who know about Haiti, and who are prescribing ways to get Haiti out of its impasse with the proper historical, cultural and human perspectives. After the earthquake, there was renewed efforts by Haitians living abroad to unify and intervene on the motherland. Countless organizations emerged in the weeks following the tragedy, holding countless conferences and symposia.

On March 21-23, 2010, a 400-strong worldwide Diaspora delegation, hosted by the Organization of American States (OAS) in Washington, D.C., held a Haitian Diaspora Forum (HDF) which deliberated in six workshops<sup>1</sup> to come up with a set of 51 Consolidated Recommendations, across all six workshop topics (HDF, 2010). These recommendations, which represented the Diaspora's formal input into a reconstruction and development ►

1. Workshops' topics were: Urgent humanitarian needs, Ensuring a transparent reconstruction process, Economic development, Strengthening governance, Sustainable development, and Social development.

plan for Haiti, was presented by a Diaspora representative at the above mentioned *International Donors' Conference Towards a New Future for Haiti* held on March 31, 2010, at the United Nations in New York.

Arguably, for all the success Haitians living abroad have achieved as individuals, they still fall short on several dimensions of effective networking. Yet, networking is the hallmark of immigrant communities that are more successful in helping their countries of origin. The painful shock from the earthquake may have contributed to the first steps toward redressing such shortcomings. Two initiatives are worth mentioning. First, the creation of the Haitian Diaspora Federation at the end of the OAS-held, March 2010 Haitian Diaspora Forum. Its goal was to constitute an umbrella of expatriate organizations for the purpose of better coordination and efficiency in advocating for Haiti. Second, two months prior, the *Groupe de réflexion et d'action pour une Haïti nouvelle* (GRAHN) emerged in Montreal, Canada.

Functioning today as GRAHN-Monde (GRAHN-World), the group succeeded in two years and a half in amassing a considerable and unprecedented capital of credibility and record of achievements. As a think-tank and action group, it is represented in seven countries through nearly two dozen chapters.

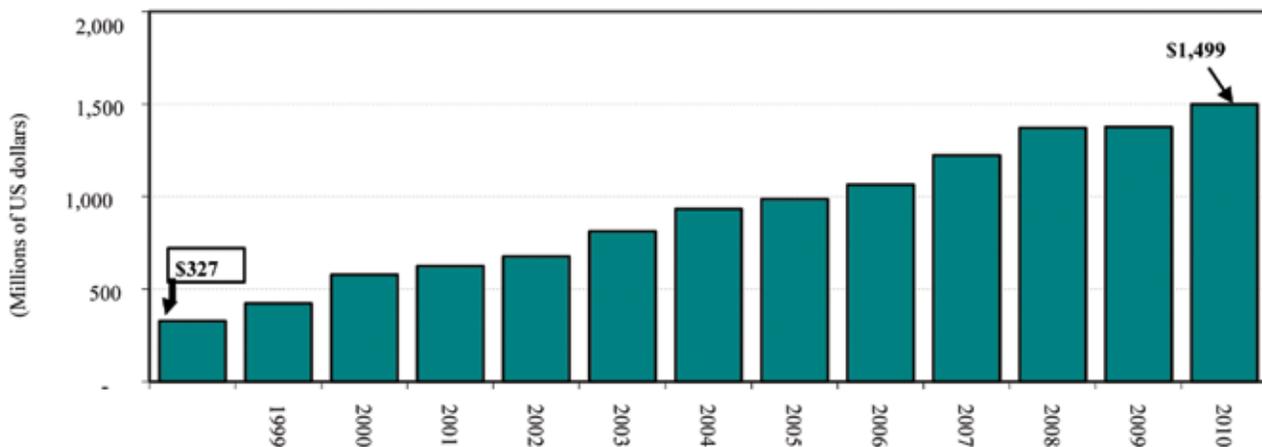
Functioning today as GRAHN-Monde (GRAHN-World), the group succeeded in two years and a half in amassing a considerable and unprecedented capital of credibility and record of achievements. As a think-tank and action group, it is represented in seven countries through nearly two dozen chapters. GRAHN-Monde offers an emerging potent complementary alternative for Haitians to work for

Haiti, and to provide a unified model that embrace a pragmatic and holistic vision to rebuild Haiti by Haitians for Haitians, including direct ways to leverage on their human resources for the service of the native land.

#### 4. HAITIAN WOMEN ROLE, CHALLENGES, AND PERSPECTIVES

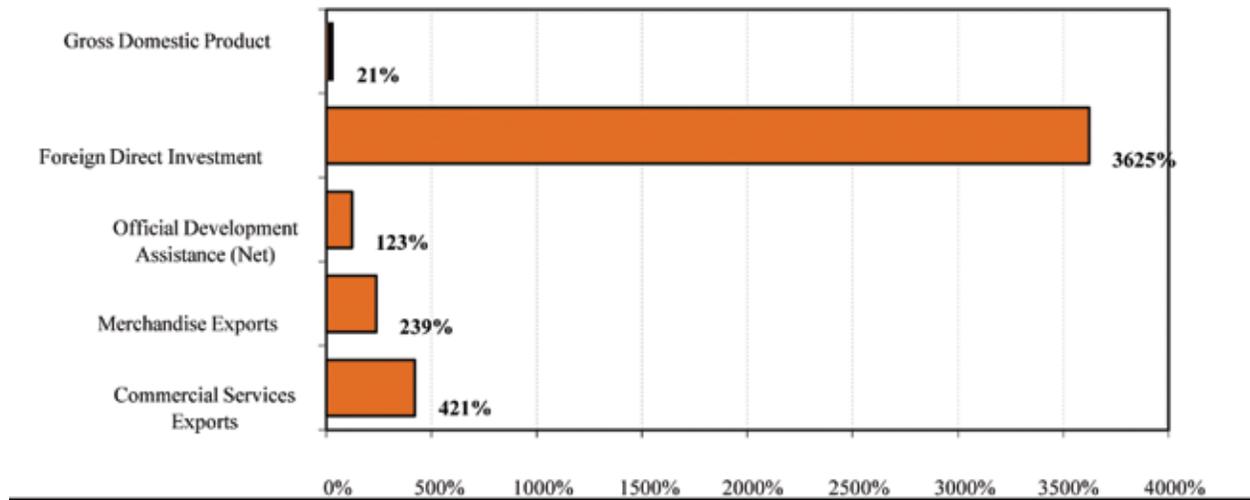
The economy of Haiti has been largely sustained by women. Haitian women are omnipresent in all public markets, which they reach braving terrible roads on donkey-back, and at times by foot, carrying their merchandise on their heads. The majority of struggling Haitian women try to make a livelihood in the informal sector, but the precarious nature of undertakings in the latter, and other activities that women are engaged in, still does not afford them true financial autonomy.

Poverty among women is pervasive across the whole territory of Haiti, in rural as well as urban areas. 41 percent of Haitian women live in rural areas in dismal situations. Scarcities in the countryside have reinforced internal migration by women. It is estimated that women from rural areas have contributed to a 37 % increase in urbanization. They come to cities, but mainly to Port-au-Prince, in search of jobs in factories. Haiti's few industries are concentrated on assembly of clothing, and jobs in the industrial sector are mainly given to young women. But, for the very few who are lucky enough to get these jobs, the daily minimum wage of 70 Haitian gourdes (less than US \$2) is barely enough to cover the cost of transportation to and from the factory each day. A woman with a factory job would be lucky to return home with half the pay at the end of the day. ►



Source : Migration Policy Institute, from the World Bank's Migration and Remittances Factbook 2011.

Figure 1 Haiti : Formal remittance inflow



Source : Migration Policy Institute, 2011, from the following sources : [International Trade Statistics, World Trade Organization, 2010](#) [World Development Indicators, World Bank, 2011](#) [Remittances data, Development Prospects Group, World Bank, 2011](#)

**Figure 2 Haiti Remittances Inflows as a Share of Selected Financial Flows and GDP, 2009**

This is not enough to feed her family more than once or twice each week. According to data available from Haiti's government agency for statistical research (IHSI), almost one third of working women become beggars after 70 years of age—that is, when they reach such age, and there is no social security system at all to help them.

Although every one suffered as a result of the earthquake, that disaster was not gender neutral. It disproportionately affected women. This is part of a wider, well documented phenomenon: natural disasters tend to have an unequal impact on the disadvantaged and the more vulnerable (Chew and Ramdas, 2005). A look at the demographics will drive the point home in the case of Haiti. On January 12, 2010, there was already an imbalance in the male-to-female ratio. Haitian women are estimated to represent 52 percent of the population. The life expectancy for women is 56 years, while it is 54 years for men. The imbalance in the male-to-female and survival ratios triggered several gender-specific problems when the disaster hit.

Data collected before the quake shows that over 40 percent of households in Haiti are headed by single women, all playing a key role in providing for their families and caring for dependents. The birth index per woman is 4.4. Further, they take care of many more people besides their own children.

According to the *Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique* (IHSI)'s Survey on Mortality and Morbidity and the use of Services in 2005-2006, approximately 62 percent of Haitian women are responsible for an average of no less than eight dependents. Hence, the bigger impact on their post-quake ability to care for others.<sup>2</sup> ►

2. The earthquake exacerbated a situation that Haitian women have been facing forever, that of sexual abuses, particularly in the camps. The United Nations Population Fund estimated that as many as 125,000 women lived in just seven camps. The earth-quake exposed them further to all sorts of exploitation and abuses, and poses urgent issues of more sexual and domestic violence related to their temporary, privacy lacking housing conditions. Just between January and February 2010, SOFA (*Solidarite Fanm Ayisyen* or Haitian Women Solidarity) reported that there was up to 30 cases of rapes per day. The Haitian national police also reported 534 arrests for sexual violence in the weeks after January 12. This fits a general pattern: a 1996 report found that 7 out of 10 Haitian women said that they have been victims of violence, with the most common form being sexual assault. Again in 2009, according to the country report for Haiti presented to the UN Committee on the Elimination of Discrimination Against Women in 2009, 70 percent of Haitian women and girls surveyed claimed to have experienced physical, sexual, political or psychological violence, the majority being adolescent girls between the ages of 10 and 18. In the same survey, the men interviewed claimed never to have used violence against women, but 80 percent of them believed it was sometimes justified to hit women when they fail to obey or they act uppity.

### What is the perspective for Haitian women going forward?

The crucial issue for Haiti is how to achieve sustainable development. To that effect, women needs must be central to all related strategies. Main issues are:

- **Education:** The social benefits from women's education range from fostering economic growth (through enhanced market productivity and reduction in the education gender gap) to extending the average life expectancy in the population, as part of well-documented beneficial effects on social well-being.
- **Health:** Urgent actions to remedy the dismal health-care issues just cannot be further postponed. Haiti can no longer afford having the most productive members of the population sick. Health problems faced by women (and children) are multiple and daunting: high maternal mortality rate; very limited access to family planning; HIV prevalence; etc.
- **Economic:** What is the prospect of foreign aid from women's perspectives? When it comes to international assistance, and especially to supporting community-driven development projects, perspectives are actually very good for women in Haiti. In general, community development assistance and workforce development training programs seem to work mostly for women, and this is true even in the United States. Even in emergency situations, when women are given food, it seems like they are more likely to share it and give it to their children in a more equitable manner. There is evidence that when women are trained, they are the group most likely to implement income-generating projects. Funds for microcredit seem to work best for women in terms of opening small businesses and paying back those loans. Consequently, if the opportunities are there in Haiti, those community-driven development projects can help women become economically empowered, and should be viewed as a very good start on the road to economic recovery.

## 5. CONCLUSION

For sustained and very high level of economic growth to occur, Haiti must have some key long-term behaviors that include, first and foremost, government's ability to raise public revenue, establish credible institutions, and have a true commitment to develop the country. The scope of this paper did not allow going into details on how these difficult

tasks can be achieved, but it focused on important, but often overlooked prospects for the country, namely, how to reorient foreign aid to make a lasting difference, how to leverage Diaspora resources to lift the country up, and how to empower women to better carry out their vital role. ■

### REFERENCES<sup>3</sup>

- Ajai-Lowo, Esther O. (2011). Women's Rights: A Necessity for Economic Development. *Africa Policy Watch*, January to March, 7: [http://www.caaglop.com/APW/Womens\\_Rights.pdf](http://www.caaglop.com/APW/Womens_Rights.pdf).
- CBS Interactive Inc. (2010). *Haiti Donor Meeting Far Exceeds \$4B Goal*. March 31: [http://www.cbsnews.com/2100-202\\_162-6350269.html](http://www.cbsnews.com/2100-202_162-6350269.html).
- Chew, Lin, and Ramdas, Kavita N. (2005). *Caught in the Storm: The Impact of Natural Disasters on Women*. The Global Fund for Women. December: <http://www.globalfundforwomen.org/storage/images/stories/downloads/disaster-report.pdf>.
- Haitian Diaspora Forum (2010). *Contributing to a Strategic Plan for Reconstruction and Development in Haiti*. March 21-23, headquarters of the Organization of American States, Washington, D.C.: <http://www.oas.org/en/ser/dia/docs/HaitiEnglish.pdf>.
- IDB – Inter-American Development Bank (2009). *Third conference on Haiti's economic and social development*. Washington, D.C. April 14: <http://www.iadb.org/en/news/news-releases/2009-04-14/third-conference-on-haitis-economic-and-social-development,5349.html>.
- International Development Association, IDA (2012). *Tax Reform Puts Tanzania on the Road to Budgetary Self-Sufficiency*. The World Bank Group: <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/EXTABOUTUS/IDA/0,contentMDK:21273378~menuPK:3266877~pagePK:51236175~piPK:437394~theSitePK:73154,00.html>.
- Kambou, Sarah Degnan (2010). *Rebuilding Efforts Should Focus on Women to Make a Difference*. International Center for Research on Women: <http://www.icrw.org/media/news/commentary-women-are-epicenter-haiti%E2%80%99s-renewal>.
- MPI – Migration Policy Institute (2011). *Remittances Profile – Haiti*: <http://www.migrationinformation.org/datahub/remittances/Haiti.pdf>.
- NAPA – National Academy of Public Administration (2006). *Why Foreign Aid to Haiti Failed*. International Affairs Working Paper Series. Washington, D.C. February.
- Orozco, Manuel (2006). *Understanding the remittance economy in Haiti*. Inter-American Dialogue. Paper commissioned by the World Bank. March 15: <http://www12.georgetown.edu/sfs/isim/Publications/RCRCCPubs/Orozco/Understanding%20the%20remittance%20economy%20in%20Haiti.pdf>.
- Picard, Louis A; Groelsema, Robert; and Buss, Terry F., (editors, 2008). *Foreign Aid and Foreign Policy – Lessons for the Next Half-Century*. National Academy of Public Administration: Transformational Trends in Governance and Democracy. M.E. Sharpe, Inc., Armonk, New York.

3. All internet sources included in these references were retrieved on May 27, 2012.

- The World Bank (2011). Migration and Remittances Factbook: <http://econ.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/EXTDEC/EXTDECPROSPECTS/0,,contentMDK:22759429~pagePK:64165401~piPK:64165026~theSitePK:476883,00.html>.
- The World Bank (2006). *International Migration, Remittances, and the Brain Drain*. Washington D.C.: The International Bank for Reconstruction and Development/ The World Bank.
- United Nations (2010). *International Donors' Conference Towards a New Future for Haiti*. March 31, 2010, United Nations Headquarters, New York. Quote from: <http://www.haiticonference.org/>.

**Maude Toussaint-Comeau, Ph.D.**, travaille comme économiste à la *Federal Reserve Bank de Chicago* (Fed) depuis 1998. Elle enseigne l'économie à *DePaul University*. Dans le temps, elle a aussi enseigné l'économie à *University of Illinois at Chicago*. Alors qu'elle terminait son doctorat il y a une dizaine d'années, elle a travaillé comme assistant-économiste au Département de l'Agriculture américain, à Washington. Son travail de recherche à la Fed se concentre sur la microéconomie appliquée, sur l'analyse du marché de l'emploi en support au processus de conduite de la politique monétaire et sur l'analyse des politiques et de la réglementation de soutien au développement communautaire. Ses travaux sur l'adaptabilité socioéconomique et la mobilité économique d'immigrants ont été publiés dans les meilleures revues académiques. Elle a reçu un prix d'excellence du *Social Science Research Council* pour la qualité de sa thèse de doctorat. Elle a édité un ouvrage conjoint de la Fed et de *UpJohn Institute* et remplit actuellement le rôle d'éditrice du *Journal of Consumer Education*. Elle est membre de plusieurs associations professionnelles d'économistes et du *Board of Trustees de Illinois Economic Association*. Elle est *Economic Council Advisor for New Economic Initiatives* pour la région sud du Michigan. [maude\\_comeau@yahoo.com](mailto:maude_comeau@yahoo.com)



# Pour un nouveau paradigme du développement économique

Charles Clermont

---

**Résumé:** *La notion de développement a d'abord été conçue comme simple attribut de la croissance économique, chemin qu'étaient censées emprunter toutes les nations, en particulier celles qui émergeaient de la colonisation. La réalité s'est avérée plus complexe et les crises actuelles de la globalisation, crise de l'énergie, crise alimentaire, expansion des inégalités et persistance de la pauvreté, nous forcent à rechercher un nouveau paradigme. Le développement modèle « nature » apparaît comme le plus prometteur, car il est le plus adapté au contexte de la transition historique de la société industrielle à la société en réseaux. En cessant de considérer les êtres vivants comme de simples ressources du système économique, et en mettant la personne entière au centre de l'effort de développement, les politiques publiques sont guidées par l'objectif essentiel de créer en masse des entrepreneurs qui ont « la capacité à percevoir une réalité émergente et à agir en harmonie avec elle ».*

## 1. INTRODUCTION

Le développement est un processus complexe. C'est la première de trois leçons que tirait Enrique V. Iglesias, alors président de la Banque interaméricaine de développement, d'un demi-siècle d'observations (Emmerij, 1997). La seconde était que seule une approche d'ensemble marcherait, les solutions du type moniste étant inopérantes. Nous partageons avec lui ces deux conclusions. Mais comme l'indique le titre de cet article, nos opinions divergent quant à la troisième, à savoir qu'un nouveau paradigme n'est pas nécessaire et que « seul fait besoin un assortiment correct de concepts et d'outils pour gérer le processus du développement économique dans toute sa complexité ».

Nous croyons que les moments de crise sont propices à la remise en question d'idées tenaces. Il aura fallu la grande crise de 1929 pour que les décideurs admettent que le plein emploi n'était pas automatique dans les économies du monde occidental. Et sans la crise, John Maynard Keynes n'aurait pas eu la même audience. Aujourd'hui, le monde connaît de multiples crises – financière, environnementale, politique, culturelle –, témoins d'une profonde crise globale, celle de la mondialisation néolibérale. C'est donc le moment de remettre les dogmes en question.

Dans cet article, nous proposons un nouveau paradigme du développement économique. Nous débuterons par un bref historique du développement économique. Suivront des remises en question majeures pavant la voie à la recherche d'un nouveau paradigme. Finalement, nous exposerons le développement modèle « nature ».

## 2. BREF HISTORIQUE DE L'IDÉE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le développement économique en tant que discipline apparaît après la Deuxième Guerre mondiale en réponse aux forces en jeu dans le monde, celles, en particulier, qui résultaient du démantèlement des empires coloniaux, entre 1945 et 1965. La grande question était de savoir comment et à quel rythme l'économie des nouveaux pays indépendants allait croître.

Ce qui a prévalu au départ, c'est la croyance que la condition nécessaire et suffisante au développement économique est la *croissance*. La croissance devait résoudre tous les problèmes sociaux liés à l'emploi et à la pauvreté. Les pays non encore développés s'engageaient derrière ceux qui l'étaient déjà, selon une voie toute tracée que décrit W. W. Rostow (1963): « À considérer le degré de développement de l'économie, on peut dire de toutes les sociétés qu'elles passent par l'une des cinq phases suivantes: la société traditionnelle, les conditions préalables au démarrage, le démarrage, le progrès vers la maturité, et l'ère de la consommation de masse<sup>1</sup>. »

Sur le plan théorique, Joan Robinson (1980) nous rappelait que « le concept même d'économie politique se développa en Europe occidentale, dans le contexte d'une rivalité des États nationaux, et il a été transmis, sans être remis en question, aux pays en voie de développement d'aujourd'hui, de telle sorte que le concept d'identité nationale a été forgé dans le cadre de l'idéologie du “développement”<sup>2</sup> ». ►

1. Rostow (1963), p. 13.

2. Robinson (1980), p. 8.

Pour mesurer le succès économique et comparer les pays, il suffisait d'une mesure unique, le produit national brut, puis le produit intérieur brut par tête d'habitant, qui avait l'avantage de masquer les fossés entre les catégories sociales.

À partir des années 1980, la notion même de développement est réduite à celle de flux financiers programmés répondant à un schéma unique alors que les succès du modèle asiatique indiquaient qu'il y avait une autre façon de faire que celle dictée par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international.

On pourrait résumer cette théorie comme suit :

- Le développement est synonyme de croissance économique, celle des États-nations qui s'industrialisent, se modernisent.
- La modernité repose sur un a priori instrumental qui considère que minéraux, végétaux, animaux et humains ne sont que des ressources du système économique.
- La force motrice est d'abord l'État, puis l'entreprise, dans un contexte de libre échange, de déréglementation, etc., comme résumé dans le « Consensus de Washington<sup>3</sup> ».
- Le monde est homogène et fait de consommateurs aspirant au niveau de vie des pays développés, entendons par là celui des pays occidentaux.
- L'amélioration des conditions de vie des populations résulte de l'égouttement du bien-être vers le bas (*trickle down*), ce qui contribue à l'élargissement des classes moyennes.
- Le cadre théorique sur lequel repose cette construction est le « fondamentalisme de marché », comme l'a baptisé George Soros, qui s'appuie sur l'économie néoclassique revue dans sa version anglo-saxonne censée être basée sur des lois scientifiques, au sens des sciences de la nature.

C'est cet ensemble de prémisses que la crise actuelle de la mondialisation nous force à reconsidérer.

3. « Consensus de Washington » : Nom donné à un corpus de politiques publiques censées favoriser la croissance et le développement dans le contexte de la globalisation : discipline fiscale, priorité aux dépenses en éducation et en santé, réforme de la taxation, libéralisation financière, taux de change unifié, libéralisation commerciale, investissement étranger direct, privatisation, déréglementation et respect des droits de propriété. Attribué à l'économiste américain John Williamson.

### 3. DES REMISES EN QUESTION MAJEURES

La crise « financière » initiée aux États-Unis en 2008 est en fait l'expression d'un ensemble de crises interdépendantes et interférentes, parmi lesquelles :

- la crise de l'énergie et de l'environnement mise en évidence par les changements climatiques ;
- la crise alimentaire et de l'eau, avec une augmentation de la faim dans un monde qui a pourtant les moyens de nourrir tous les habitants de la planète ;
- l'accroissement permanent des revenus du capital au détriment de ceux du travail, qui a pour effet de creuser les inégalités au sein des pays riches, et entre ceux-ci et le reste du monde.

Cette conjoncture est responsable de ce que l'économie en tant que discipline traverse une grave crise de légitimité. D'autant plus que, d'une part, seule une petite minorité d'experts avait prévenu de l'ampleur des dangers que faisait courir au monde la déréglementation des marchés et, d'autre part, aucune solution viable ne semble émerger après cinq ans de crise. Nous sommes au cœur de la tourmente d'une économie mondiale qui apparaît de plus en plus comme un château de cartes dont Jean-Marc Vittori prédit « l'ultime krach » en 2016. Martin Wolf, lui, parle d'une pyramide de promesses construite sur un endettement insolvable et l'illusion d'une croissance future. N'est-il pas vrai que le développement tel qu'il nous a été vendu nous donnait justement ces pays comme archétypes ? Un Francis Fukuyama ne nous a-t-il pas annoncé la fin de l'Histoire avec le triomphe du modèle économique et politique du monde occidental ?

Nous nous positionnons ici en tant qu'Haïtien, citoyen d'un pays classé parmi les plus pauvres du monde et à propos duquel nous cherchons depuis des années à répondre aux questions du « grand pourquoi<sup>4</sup> » et du comment : quelle voie de développement pour Haïti ?

Nous précisons dans cette section la nature de cette remise en question – que nous sommes loin d'être seul à faire, surtout depuis 2008 – de certains postulats de l'économie traditionnelle, ce corps de doctrines dont les hypothèses, méthodes et résultats se sont imposés au cours des deux derniers siècles. ►

4. Titre d'un article paru dans *The Economist* le 10 mars 2012, consacré à la sortie du livre *Why Nations Fail: The Origins of Power, Prosperity and Poverty*, dont les auteurs sont Daron Acemoglu, économiste au MIT, et James Robinson. Ce dernier, professeur de sciences gouvernementales à l'Université Harvard, intervient de temps en temps sur Haïti.

Que le lecteur comprenne bien, il ne s'agit pas de « jeter le bébé avec l'eau du bain » en rejetant en bloc une discipline qui a tellement contribué au progrès de l'humanité. Tout comme la théorie de la relativité n'a pas invalidé la physique newtonienne, mais a permis d'en dépasser les limites en expliquant certains phénomènes de l'infiniment petit et de l'infiniment grand, nous croyons que la crise actuelle de la mondialisation a testé la solidité de l'édifice construit par Adam Smith, Léon Walras et tant d'autres, et des failles importantes sont apparues.

Nous estimons qu'il faut rechercher les vraies lois de l'économie. Jacques Généreux (2005) en propose dix. Nous nous contenterons d'en mentionner quatre, et nous sommes d'avis que cela justifiera amplement notre quête d'un nouveau paradigme du développement, un paradigme capable d'éclairer les vrais choix qui s'offrent à nous en ce début du 21<sup>e</sup> siècle.

- *Les lois de l'économie sont les lois des hommes*, fondées sur des conventions, des règles et des institutions créées par et amendables par des hommes. *L'Homo oeconomicus*, ce calculateur infiniment rationnel, est un mythe dangereux, car, en voulant séparer la dimension spécifiquement économique, il soutient un projet d'enlever cette sphère du contrôle démocratique des communautés humaines; il nous faut une théorie du développement qui tienne compte de toutes les dimensions de la personne et du fait que l'économie est une science sociale.
- *Ce qui a de la valeur n'a pas de prix*: le débat sur la valeur est central. Penser que l'économie est la science des valeurs marchandes est simplement méconnaître le fait que ce qui a de la valeur dans la vie n'a pas de prix. Autre fait majeur: la définition d'une valeur objective des marchandises qui pré-existe à l'échange fait que la tradition économique privilégie une économie des grandeurs au détriment d'une économie des relations. Ce fait propre aux économies marchandes de mettre en scène des individus séparés qui entrent en relation non pas directement, mais par l'intermédiaire de la circulation des marchandises est discutable à l'âge de l'information et des réseaux. L'intangibilité fait que la circulation des biens et services dérive des relations, et pas le contraire.
- *L'efficacité des marchés*: tout l'édifice néoclassique tourne autour du fait que les marchés parfaitement concurrentiels – personne n'en a vu – assurent une allocation optimale des ressources. Une situation est optimale quand il n'est plus possible d'améliorer

le bien-être d'un individu sans détériorer celui d'au moins un autre. Joseph Stiglitz, Prix Nobel d'économie, a rappelé que le marché est inefficace et que le libéralisme n'a pas de fondement en théorie économique. Le paradoxe qui porte son nom dit en substance que le marché laissé à lui-même ne peut améliorer son fonctionnement. Le concept de « marché efficient » est donc un oxymore.

- *La véritable efficacité, c'est la justice, la véritable justice, c'est l'égalité des libertés*. « Loin d'être séparable du choix d'un système économique, la justice est le problème économique majeur et intrinsèquement lié à toute question économique. Et ce pour deux raisons: (i) toute action en vue d'assurer un usage plus efficace des ressources affecte la répartition du bien-être entre les individus et soulève donc le problème de la juste répartition; (ii) si l'efficacité d'une société se définit par l'adaptation optimale de ses moyens aux fins qu'elle poursuit, **une société efficace est avant tout une société juste**<sup>5</sup>. » On recoupe ici la vision de Amartya Sen selon qui l'essence de la justice – et du développement – repose sur l'égalité des individus à transformer des moyens en résultats conformes à leur conception de la vie. À l'assemblée 2012 de la Banque interaméricaine de développement (BID), la représentante de la CEPAL<sup>6</sup> a recueilli des applaudissements nourris quand elle a suggéré que la sortie de la crise mondiale exigeait l'égalité: « Igualar para crecer<sup>7</sup>. »

Il y a beaucoup à remettre en question et les temps que nous vivons nous offrent la chance d'explorer d'autres possibles. Une crise est une chose trop importante pour être gaspillée. Atteignons-nous donc ensemble à trouver les voies vers un meilleur développement.

#### 4. À LA RECHERCHE D'UN NOUVEAU PARADIGME

La première piste qui aura été explorée est celle du « changement dans la continuité ». Elle est proposée par ceux qui reconnaissent que l'humanité se doit de renoncer à la croissance destructrice tout en considérant qu'il serait suicidaire de renoncer à toute forme de croissance, et qu'il faut par conséquent poser la question à savoir ce qui doit croître et ce qui doit décroître. D'où l'effort vers une nouvelle ►

5. Généreux (2005). C'est nous qui soulignons.

6. Commission économique pour l'Amérique latine.

7. « L'égalité comme fondement de la croissance. » (Traduction très libre)

économie verte, vers un développement durable, selon la définition proposée en 1987 par le rapport Brundtland: «Un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.» Entre dans cette catégorie le capitalisme naturel, un modèle économique s'efforçant de diminuer notre impact sur l'environnement, de restaurer les écosystèmes et d'augmenter la productivité des ressources naturelles que nous utilisons.

D'autres pistes, qui répondent aux mêmes préoccupations, concernent l'utilisation de produits moins dommageables pour l'environnement, ceux qui sont biodégradables, par exemple, ou les produits plus «immatériels» parce que manufacturés avec moins de matière et d'énergie. Une autre voie prometteuse est celle qu'offre le monde des idées, de la culture, la noosphère, qui nous permet d'échapper aux limitations inhérentes à la lithosphère (le minéral) et à la biosphère (le vivant). Certains pensent que le monde du sens, du design, de l'esthétique générera de nouvelles industries gigantesques. Selon Michael Strong, «Chief Visionary Officer» de l'entreprise FLOW, «beaucoup des grands entrepreneurs du 21<sup>e</sup> siècle seront des entrepreneurs qui créeront des entreprises exceptionnelles, productrices prééminentes de beauté, de grâce, de culture et d'expérience, de bonheur et de bien-être<sup>8</sup>».

Nous devons cependant aller plus loin, ceci pour trois raisons :

- Le respect de l'environnement passe par des changements de comportements qui prendront sans doute plusieurs générations.
- Entre-temps, la misère et la pauvreté dans le monde s'étendent: un rapport des Nations Unies publié en 2003 mentionnait 54 pays devenus plus pauvres qu'en 1990<sup>9</sup>; depuis la crise, les choses ont empiré et il n'y a pas vraiment d'espoir à l'horizon.
- La démographie, avec les disparités géographiques qui l'accompagnent – des populations qui se rétrécissent d'un côté, et d'autres, ailleurs, qui explosent –, crée d'énormes problèmes de migration.

Nous avons parlé du monde, mais notre préoccupation est Haïti, où la dégradation de l'environnement atteint des degrés tels que l'on est en droit de se poser la question: «N'est-il pas trop tard?» La pauvreté et la misère font des ravages au quotidien et on n'en voit pas la fin. Combien, parmi les dix millions d'êtres humains qui forment la

population haïtienne, osent encore rêver d'un avenir différent? Et pourtant...

## 5. LE DÉVELOPPEMENT MODÈLE «NATURE»

Nous faisons reposer tout ce qui suit sur un a priori, à savoir que la *finalité du développement*, c'est l'être humain. Nous considérons également que le développement est de l'ordre du processus. Ce n'est pas un état dans lequel un pays, une région, une communauté se retrouve une fois pour toutes. Nous en voulons pour preuve le mal-être psychique et moral qui s'installe au cœur du bien-être matériel dans la plupart des pays dits «développés». Cette réalité nous force à dépasser la conception techno-économique du développement. «L'idée de développement est une idée sous-développée», disait Edgar Morin.

Selon Stephen R. Covey (2006), au cœur des problèmes contemporains se trouve un paradigme incomplet de ce que nous sommes. Les principaux actifs de l'âge industriel sont les machines et le capital – des choses. Les personnes sont traitées comme des choses dont l'utilisation efficace fait intervenir le corps et, dans certains cas, le mental. La réalité fondamentale est que les êtres humains ne sont pas des choses qu'il faut motiver et piloter; ils sont à quatre dimensions: corps, mental, cœur, esprit. C'est sur le *paradigme de la personne entière* que doit être fondé le développement à l'âge de l'information et de la communication.

Nous croyons fermement que, dans sa nouvelle version, le paradigme du développement s'applique tant à la personne entière qu'aux entreprises, à la société, au monde entier. Les communautés de personnes sont des *entités vivantes*. Elles doivent donc être appréhendées comme des *systèmes complexes* qui échangent constamment avec leur environnement, leur contexte.

Et le *contexte*, comme Manuel Castells l'a montré dans sa trilogie sur l'ère de l'information, est celui de la transition historique de la société industrielle à la société en réseaux. Les poly-crisis dont nous sommes les témoins ne sont que les syndromes de l'évolution vers cette société en réseaux. Cette dernière est une nouvelle structure sociale en formation qui est faite de réseaux dans les dimensions clés de l'organisation et de la pratique sociale. «Parce que les réseaux ne s'arrêtent pas à la frontière de l'État-nation, la société en réseaux s'est constituée en système global ouvrant la voie à la nouvelle forme de globalisation, caractéristique de notre époque<sup>10</sup>.» En prolongement de cette observation, ►

8. Strong (2009), p. 15. (Traduction libre)

9. Cité dans Morin (2011), p. 25.

10. Castells (2010), p. XVIII.

nous partons du fait qu'il y a une communauté faite d'hommes et de femmes ayant en commun une identité haïtienne même quand ils ont des citoyennetés diverses. Ils sont connectés dans la société en réseaux. C'est pourquoi nous proposons que l'entité à développer sur laquelle doivent porter nos efforts soit la *communauté haïtienne*, tous passeports confondus et en quelque lieu que se trouvent ses membres. Comment concevoir ce que signifie le développement d'une communauté haïtienne au sein de l'économie mondialisée? Quels sont les rapports à développer entre la *communauté de l'intérieur* – celle qui vit sur le territoire d'Haïti – et celle de l'extérieur?

Quelle est la bonne définition du développement qui s'applique à cette communauté haïtienne? Nous partons d'un consensus qui a émergé depuis la tragédie du 12 janvier 2010, à savoir que nous avons un monde à recréer. Peter Senge et ses coauteurs nous disent que, pour recréer le monde, nous serons amenés à participer à des changements «à la fois profondément personnels et intrinsèquement systémiques. Les dimensions profondes du *changement transformationnel* représentent un territoire inexploré à la fois dans la recherche contemporaine en matière de développement et dans notre compréhension du leadership en général. [...] Cette ignorance ne concerne pas le quoi et le comment – non pas ce que font les leaders et comment ils le font – mais le qui: qui nous sommes et le lieu intérieur ou la source à partir de laquelle nous opérons, individuellement et collectivement<sup>11</sup> ».

«Changement profond» est synonyme d'apprentissage. Notre communauté haïtienne doit devenir une *organisation apprenante*. Selon Peter Senge, les organisations apprenantes sont celles «où les gens développent continuellement leur capacité à créer les résultats qu'ils désirent vraiment, où des modèles nouveaux et dynamiques sont cultivés, où les gens apprennent continuellement comment apprendre ensemble<sup>12</sup> ».

Quand ce qui est en jeu est le développement d'une communauté, nous devons apprendre à marier le personnel et le collectif. Ce rapport entre le tout et la partie, entre nous et notre communauté est celui qui existe entre un organisme vivant et ses parties. Celles-ci ne sont pas des pièces détachées qui ont été assemblées en un tout. Nous sommes, à l'instar d'une semence, un lieu par où passent les ressources de l'environnement pour nourrir notre collectivité. Et apprendre requiert une combinaison de corps, de mental, de cœur et d'esprit, une personne entière.

11. Senge et al. (2004), p. 5.

12. Senge (1990/2006), p. 3.

Pour créer l'avenir que nous souhaitons pour la communauté, il faut que chacun d'entre nous soit un *entrepreneur* au sens que lui donne Otto Scharmer: «La capacité entrepreneuriale [est] l'expression de la capacité à percevoir une réalité émergente et à agir en harmonie avec elle<sup>13</sup>.» La bonne nouvelle, c'est que nous pouvons tous développer cette capacité.

## 6. CONCLUSION

Dans ce monde qui bouge, nous pouvons créer l'Haïti que nous désirons si nous sommes prêts à apprendre ensemble. Ce que nous apprenons seuls peut nous aider à effectuer des changements superficiels dans nos entreprises et dans la communauté. Mais les changements profonds dans notre pays comme dans le monde requièrent un levier qui n'est rien d'autre que... les autres, précisément.

Brian Arthur<sup>14</sup> disait: «Toute innovation substantielle repose sur un voyage intérieur vers un lieu plus profond d'où émerge le savoir.» Nous sommes tous des entrepreneurs, certes (même si nous n'en avons pas toujours conscience), mais l'*éducation à l'entrepreneuriat* est le véhicule qui nous permettra de faire ce voyage vers la création du monde que nous désirons.

## REMERCIEMENTS

L'auteur remercie de tout cœur les membres du comité éditorial qui ont assuré la révision de la première version de ce texte. Il a fait de son mieux pour prendre en compte leurs commentaires combien pertinents. Il remercie également ses amis qui ont eu la patience de me relire et de me proposer des corrections ou des changements. Il demeure bien entendu entièrement responsable des erreurs, imprécisions ou omissions contenues dans la présente version. ■

## BIBLIOGRAPHIE

- CASTELLS, Manuel (2010). *The Rise of the Network Society*, Chichester, Blackwell Publishing.
- COVEY, Stephen (2006). *La 8e Habitude*, Paris, Éditions Générales First.
- EMMERIJ, Louis (1997). *Economic and Social Development into the XXI Century*, Washington, D.C., Interamerican Development Bank.
- GÉNÉREUX, Jacques (2005). *Les vraies lois de l'économie*, Paris, Éditions du Seuil.
- MORIN, Edgar (2011). *La Voie*, Mesnil-sur-l'Estrée, Arthème Fayard.

13. Scharmer (2007), p. XVI.

14. Cité dans Senge et al. (2004), p. 13

- ROBINSON, Joan (1980). *Développement et sous-développement*, Paris, Economica.
- ROSTOW, W. W. (1963). *Les étapes de la croissance économique*, Paris, Éditions du Seuil.
- SCHARMER, C. Otto (2007). *Theory U*, Cambridge, MA, Sol Publishing Company.
- SENGE, Peter (1990/2006). *The Fifth Discipline, The Art and Practice of the Learning Organization*, New York, NY, Currency Doubleday.
- SENGE, Peter, C. Otto SCHARMER, Joseph JAWORSKI et Betty Sue FLOWERS (2004). *Presence, An Exploration of Profound Change in People, Organizations and Society*, New York, Doubleday.
- SENGE, Peter, C. Otto SCHARMER, Joseph JAWORSKI et Betty Sue FLOWERS (2004). *Presence, An Exploration of Profound Change in People, Organizations and Society*, New York, Doubleday.
- STRONG, Michael. *Be the Solution, How Entrepreneurs and Conscious Capitalists Can Solve All the World's Problems*. Hoboken, NJ: Freedom Lights Our World, 2009.

**Charles Clermont** est membre des conseils d'administration de la Société Financière Haïtienne de Développement SA (SOFI-HDES) et de la Société Générale de Solidarité SA (SOGESOL). Il est également membre fondateur de l'Institut du Développement Personnel et Organisationnel (IDEO) et de la compagnie d'électricité E-Power SA.. Ingénieur de l'INSA de Toulouse (France), il est titulaire d'une Maîtrise de la Fletcher School of Law and Diplomacy (USA). Il a été Vice-Président Fondateur de l'Association des Économistes de la Caraïbe (ACE) et un conseiller de la Présidence Haïtienne en matière d'accords commerciaux et d'intégration régionale. [charlesclermont@gmail.com](mailto:charlesclermont@gmail.com)



# Situation géopolitique d’Haïti et enjeux du développement économique

Ludovic Comeau Jr

---

**Résumé:** *Aujourd’hui, sur notre Terre devenue village planétaire, l’économie souffre de mal-être quasi universel, inquiétant par son ampleur et sa persistance. Pour continuer à soutenir la prospérité à long terme, l’économie mondiale semble ne plus pouvoir compter sur les grands acteurs habituels. Suite à l’après-guerre, ceux-ci, occidentaux pour la plupart, ont constitué le socle de sa force de production et donné le ton au reste du monde. Désormais, à partir de la fin du 20<sup>e</sup> siècle, ils doivent compter avec des pays émergents dont les principaux, énormes, tous non occidentaux, s’affirment de plus en plus en nouvelles puissances, pour l’instant économiques. Faut-il y voir un déplacement du centre de gravité de l’économie mondiale? Cet article opère un survol du déclin économique d’Haïti au cours du dernier demi-siècle et, prenant acte des grands changements qui traversent le monde, offre dix propositions visant un cadrage adéquat de l’entreprise de développement économique.*

## 1. INTRODUCTION

Une opinion bien établie consiste à placer le début de la Crise économique haïtienne, du moins dans son actuelle mouture, au milieu des années 1980. Selon cet argument, cette phase d’un marasme que d’aucuns qualifient de bicentenaire est la conséquence du renversement du long régime des Duvalier (1957-1986) à la suite d’un soulèvement populaire. Un tel point de vue se comprend. En effet, la révolte historique qui culmina le 7 février 1986 avec le départ du président Jean-Claude Duvalier semble marquer le coup d’envoi des tumultes du dernier quart de siècle. Depuis cette date, l’instabilité et les troubles ne cessent de secouer le monde politique haïtien ni d’affaiblir tant les institutions que la société et l’économie d’Haïti.

Cependant, à scruter sous la surface, l’on constate que le volet économique de la crise contemporaine haïtienne avait commencé en même temps que la décennie 1980. Il est bon de se rappeler que celle-ci avait hérité de l’impact résultant des rudes coups portés à l’économie mondiale par les commotions en cascade de la décennie précédente. Toutes les fois que ces chocs frappèrent l’économie américaine, l’économie haïtienne s’en ressentit par le fait de son extrême dépendance de celle-ci.

Cet article commence par offrir un très bref rappel des faits pour servir d’illustration à la proposition que le long déclin de l’économie haïtienne a commencé au début, et non au milieu, des années 1980. Il analyse le panorama géopolitique mondial qui a prévalu pendant que, tout au

long des trente dernières années, Haïti se vautrait dans la crise généralisée. Il conclut en offrant dix propositions visant un cadrage adéquat de l’entreprise de développement économique.

## 2. LES DÉBUTS DE LA LONGUE CRISE ÉCONOMIQUE HAÏTIENNE CONTEMPORAINE

Le 6 octobre 1973, la Syrie et l’Égypte attaquaient militairement Israël. Ce faisant, ils lançaient la Guerre du Yom Kippour, un nouveau chapitre du long conflit israélo-arabe. Le 17, les membres arabes de l’OPEP<sup>1</sup> décrétaient un embargo sur les livraisons de pétrole contre les États qu’ils accusaient de soutenir Israël. Le 1<sup>er</sup> janvier 1974, les pays du Golfe Persique doubleront le prix du pétrole (Hamilton, 2011).

L’embargo, dont les causes économiques furent aussi importantes que les motifs découlant de la conjoncture géopolitique, ne dura que cinq mois. Mais son impact sur l’économie mondiale fut important et en fit le *premier choc pétrolier*, dont les effets ont duré pendant une bonne partie de la décennie. En l’espace d’un an, le prix du baril de pétrole passa de quelque 3 dollars à 12 dollars. En ce qui concerne les États-Unis d’Amérique, de très loin le principal partenaire économique d’Haïti, Frech and Lee (1987) calculèrent ►

---

1. OPEP: Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole.

qu'en décembre 1973 le temps passé à faire la queue dans les stations d'essence ajouta 12 % au coût de la gazoline dans les zones urbaines et 24 % dans les zones rurales. L'économie américaine entra en récession en novembre 1973, et pour une durée de seize mois.

Au choc de l'embargo il faut ajouter la circonstance aggravante des réductions de production pratiquées par des pays producteurs pour maintenir les prix élevés ou occasionnées par des épisodes comme les grèves survenues dans l'industrie pétrolière iranienne vers la fin des années 1970, au moment où la Révolution iranienne battait son plein (1978-1979). En mai 1979, le temps perdu dans les lignes de stations d'essence en Amérique augmenta d'un tiers le coût monétaire déjà accru de la gazoline (Frech and Lee, 1987).

Alors que les bouleversements du marché pétrolier accablaient tout aussi sévèrement d'autres économies importantes, sinon le reste du monde, l'économie haïtienne connut une période de prospérité au cours des années 1970 (Haggerty, 1989). Et ce, contrairement à une bonne partie des années 1950 et aux années 1960 où, alors que l'économie mondiale progressait à un rythme record, le pays n'avait pratiquement enregistré aucune croissance économique. Au cours de la décennie 1970, Haïti bénéficia d'un taux annuel moyen de croissance économique de près de 3 %, avec des pointes de plus de 5 %. Un facteur favorable fut la reprise en 1973, après une interruption de dix ans, de l'aide étrangère octroyée par les États-Unis et d'autres pays donateurs. Implanté à la fin des années 1960, le secteur de la sous-traitance et de la manufacture d'assemblage se développa, aidé en cela par la reprise économique américaine suite à la fin de la récession de 1973. Ce secteur contribua grandement à alimenter la croissance économique en Haïti. L'industrie touristique prospéra grâce au doublement du nombre des visiteurs arrivant au pays. Malgré la stagnation du secteur agricole et le déclin continu en termes réels de la production agricole per capita, les revenus en provenance du secteur augmentèrent par le fait de la hausse des prix du sucre, du café, des huiles essentielles et du cacao sur le marché mondial. Des développements importants se produisirent dans le domaine des infrastructures tandis que l'État amplifiait son rôle. Le secteur de la construction et le secteur bancaire connurent un essor remarquable. La classe moyenne s'élargit et sa base économique commença à se renforcer.

Au moment d'aborder les années 1980, Haïti jouissait d'un des rares moments de fortune économique relativement bonne de son histoire. L'optimisme battait son plein au pays. Pour la propagande officielle, il était question qu'Haïti devienne « le Taïwan de la Caraïbe ». Dans le même temps, le monde avait toutes les raisons de redouter

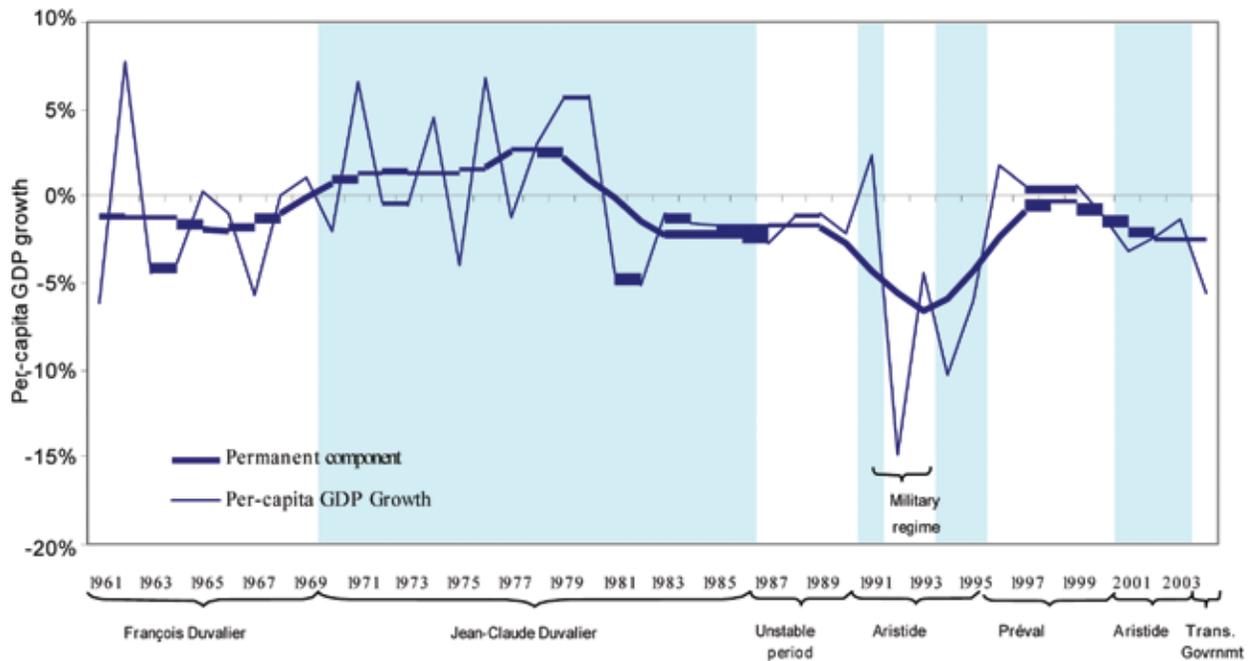
la continuation des tracas de la décennie qui se terminait. La Révolution iranienne puis l'amorce (1980-1981) de la guerre entre l'Iran et l'Irak bouleversèrent à nouveau le marché pétrolier mondial, d'autant plus que la demande mondiale reprenait de la force par suite de la dissipation, enfin, des effets du premier choc pétrolier. À partir de la mi-1978, le prix du pétrole tripla presque en moins de trois ans. Ce fut le *deuxième choc pétrolier*.

Les États-Unis, fondement du secteur haïtien de la sous-traitance, alors en plein essor, entra en récession en janvier 1980. Celle-ci ne dura que sept mois, mais l'économie américaine se contracta une nouvelle fois en juillet 1981 (Hamilton, 2011). En fait, tous les pays industrialisés furent frappés. Les niveaux d'investissement dans le monde chutèrent.

La République d'Haïti fut frappée de plein fouet et entra en récession dès 1980 pour, comme le montre la figure 1, pratiquement n'en jamais sortir.

Les résultats d'Haïti sur les trois dernières décennies, tels que mis en lumière à la figure 1, ne sont pas beaux à voir. Les efforts de reprise économique enregistrés vers la fin des années 2000 (non montrés à la figure) furent plus qu'enrayés par les catastrophes naturelles: d'incessantes inondations, les quatre cyclones de l'été 2008 et, surtout, le tremblement de terre du 12 janvier 2010.

Certes, la dégringolade commencée en 1980 fut provoquée par les mêmes causes, brièvement évoquées tantôt, qui à l'époque jetèrent bien d'autres pays dans la récession. Cependant, 1980 aurait pu être en Haïti, comme ce fut le cas ailleurs dans le monde, un problème de parcours temporaire. Pour cela, il aurait fallu l'application de politiques fiscales conservatoires d'un côté et, de l'autre, stimulatrices de la demande, toutes destinées à amortir l'effet du choc qui venait de frapper l'économie. Au contraire, cette année-là fut plutôt le début d'un long calvaire pour le peuple haïtien à cause, d'une part, de l'absence de la bonne gouvernance et de la compétence aux commandes de la barque de l'État et, de l'autre, de la prévalence du gaspillage et de la corruption à tous les échelons, et à des niveaux jamais vus auparavant, du moins dans l'ère contemporaine. Une simple analyse des détails caractérisant cette absence et cette prévalence aurait éclairé la logique sous-tendant la révolte populaire qui, le 7 février 1986, culmina avec le changement du personnel gouvernemental, à commencer par le président lui-même. Pour peu qu'on y ajoute la terrible décennie 1960 et aussi les années 2001-2010, cette analyse aurait aussi fait comprendre le fait, tel que mis en évidence au tableau 1 ►



Note: The permanent component was estimated using the Baxter and King filter.  
Source: World Bank (2006), World Development Indicators (2005).

**Figure 1 Per Capita Real GDP Growth, 1960-2004**

(sauf pour celles-ci), qu’Haïti fait montre d’une effrayante obstination à présenter l’un des dossiers de performance économique les plus désastreux du dernier demi-siècle, certes pire que les performances des autres régions présentées au tableau, savoir, les pays Amérique Latine-Caraïbe (LAC), l’Afrique au sud du Sahara et le monde en général.

Sur les quatre décennies comprises entre 1961 et 2000, le PIB per capita d’Haïti a décliné de 1 % en moyenne annuelle, en termes réels. Il n’y a que les années 1970 à avoir enregistré une croissance annuelle moyenne positive: 2,6%. Mais ce progrès a été vite enravé au cours de la décennie suivante par l’impact cumulé de la crise économique entamée en 1980 et de la crise politique amorcée en 1986. D’où, en moyenne, une croissance annuelle négative de 2,3%. Le résultat (-2,3% aussi) pour la dernière décennie présentée au tableau 1 (1991-2000) ne reflète pas la sévère dépression infligée à l’économie haïtienne par l’embargo appliqué pendant la période du coup d’État militaire (1991-1994), choc négatif massif qui n’a été qu’en partie compensé par la reprise économique, malheureusement éphémère, survenue après le rétablissement de l’ordre constitutionnel en octobre 1994.

**Tableau 1 Average Annual Real Growth Rates of GDP per Capita, 1961-2000 (in percent)**

	1961-2000	1961-70	1971-80	1981-90	1991-2000
Haiti	-1.0	-1.4	2.6	-2.3	-2.3
LAC**	1.7	2.6	3.1	-0.8	1.7
Sub-Saharan Africa	0.2	1.9	0.8	-1.3	-0.4
World***	2.5	3.2	2.5	2.3	2.0

\*Simple average, own calculations

\*\*Weighted average, n = 26. For 2000-02, weighted average, n = 22w

\*\*\* Weighted average, n = 109. For 2000-02, weighted average, n = 103  
n = number of countries included in the calculation of the averages

Source: Ianchovichina and Kacker (2005), reported in World Bank (2006).

### 3. COUP D’ŒIL SUR LE PANORAMA GÉOPOLITIQUE MONDIAL

Alors qu’Haïti entrait en crise économique en 1980, l’échiquier politique international s’engageait sur une voie de grand changement dans le positionnement des pions. Il est bon de se rappeler que jusque-là le monde évoluait à fond dans la Guerre Froide. Les idéologies dominaient ►

les relations internationales. La rivalité battait son plein entre les deux blocs formés autour des deux superpuissances de l'époque: les États-Unis et l'Union Soviétique. L'humanité vivait dans la hantise d'une catastrophe nucléaire qui, à certains moments, paraissait imminente. C'était un échiquier global écartelé où même l'aide au développement adoptait des teintes doctrinales.

Au cours des années 1980, la géopolitique prit un tournant des plus inattendus. Comme la décennie s'achevait, la Guerre Froide prit fin on dirait brusquement, et sans que cet événement extraordinaire fût la résultante de la conflagration tant redoutée. Ce fait d'histoire s'offrit même le luxe d'épisodes dont le caractère franchement poétique fit chaud au cœur. Qu'on se souvienne des circonstances de la chute du Mur de Berlin en 1989 sous une pression populaire massive et invincible, ou encore de l'épopée du syndicat anti-communiste Solidarnosc en Pologne, ou aussi de celle qui fit de Václav Havel le dernier président de la Tchécoslovaquie en 1989 et le premier président de la nouvelle République Tchèque en 1993.

Avec l'implosion du système soviétique, la dissolution du Pacte de Varsovie et le grave recul du communisme de par le monde, les idéologies s'effondrèrent. Les relations internationales semblaient devoir parcourir la dernière décennie du 20<sup>e</sup> siècle et aborder le nouveau millénaire avec un nouvel élan d'autant plus prometteur en termes de paix et d'harmonie entre les nations que la seule superpuissance restante, les États-Unis d'Amérique, afficha ouvertement la posture de ne plus vouloir frayer avec les régimes autoritaires. Sa nouvelle croisade a été entamée dès le début de la décennie 1980 comme une réponse anticipée à l'intuition d'une victoire idéologique prochaine. Tout cela a culminé en la promotion du modèle démocratique occidental et d'un libéralisme économique accru. Des dictatures tombèrent à travers le Tiers-Monde, y compris celle, trentenaire, d'Haïti.

Il convient de se rappeler aussi que ce libéralisme fut renforcé sinon illustré par un vieux concept qui, dans les années 1990, s'échappa du milieu académique pour s'imposer dans les débats publics. C'est celui de la mondialisation, un phénomène qui entreprit de profiter de la nouvelle configuration postsoviétique pour viser le déploiement des marchés de produits industriels et les transferts de connaissances et même de main-d'œuvre partout sur la Terre, y compris les blocs géopolitiques du temps de la Guerre Froide.

Les peuples pauvres de la planète se virent promettre la prospérité. Pour y arriver, les maîtres à penser de la nouvelle

donne internationale – du Consensus de Washington comme on vint à l'appeler – prescrivirent aux pays en voie de développement des politiques strictes de stabilisation macroéconomique ou encore d'ajustement structurel, et aussi des stratégies de création de la richesse basées sur la libéralisation à outrance des marchés et des flux de commerce et d'investissement. L'État fut partout invité sinon contraint de reconsidérer ses fonctions régaliennes et de mettre fin à toute implication active dans la production. L'idée c'était que partout où l'État investissait, la corruption et la recherche des rentes favorisaient le gaspillage plutôt que la rentabilité. Il fallait donc permettre à l'efficacité de l'investisseur privé de se déployer dans des secteurs de production jusque là réservé à l'État, en en chassant ce dernier. Dès lors, une vague de privatisation aux proportions inédites déferla sur la planète. Elle partit de l'Angleterre de Margaret Thatcher, laquelle agissait en tandem avec l'Amérique de Ronald Reagan. Ce puissant courant ne manqua pas, ici et là, de provoquer la colère de secteurs importants de la société civile, lesquels rejetèrent le principe du transfert au capital privé de biens publics qui, pour certains, avaient acquis valeur de symboles nationaux.

C'est dans le contexte d'un monde en perpétuel changement que la République d'Haïti a plongé dans la crise à partir de 1980, pour s'y retrouver comme piégée. Entre temps, le monde bouge, mais pas toujours à la satisfaction de tous les habitants de la planète.

S'il faut évoquer les attributs de la nouvelle configuration mondiale dont Haïti doit tenir compte en envisageant son futur, l'on pourrait citer, sans trop de détails et au gré de la mémoire:

- diminution de l'aide au développement dans un contexte où les nations ordinairement pourvoyeuses d'aide font face à de graves problèmes financiers, sinon de déséquilibres structurels qui ne semblent pas près de s'ajuster;
- malgré la disparition de la bipolarité et le recul de la menace de guerre nucléaire entre blocs hégémoniques, multiplication des conflits entre États et à l'intérieur même des nations et, surtout, émergence du terrorisme;
- déploiement de par le monde de la vague de démocratisation, un mouvement qui, dans ses avatars, a vu le modèle démocratique s'appliquer des fois avec des accents forts d'autoritarisme et, en 2011, surgir dans le monde arabe avec une ferveur d'autant plus admirable et poignante qu'on avait cru cette partie du monde immune à une telle expérience; ►

- difficulté avérée du tandem démocratie/libre marché à pleinement satisfaire les attentes de bien-être des peuples les plus pauvres ;
- bienfaits mais aussi dérives de la mondialisation ;
- interdépendance croissante du destin des peuples et, dans le même temps, flambée des antagonismes, appelée, semble-t-il, à un choc des civilisations. Dans cet ordre d'idées, résurgence, à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, de la menace nucléaire sous des traits peut-être plus inquiétants qu'à l'époque de la Guerre Froide vu qu'elle s'exprime à partir d'entités aux contours plus flous et moins gérables que ceux d'États constitués et plus ou moins responsables par devers les instances et les instruments juridiques internationaux ;
- émergence de nouveaux géants économiques promis, disent d'aucuns, à une importance planétaire future dont la robustesse prédite ne saurait être mieux traduite que par l'acronyme de BRICS utilisé pour les désigner : Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud (ou, dans le sigle, South Africa).

L'économie et la société mondiales sont en crise. Une crise que, s'il fallait la nommer, on pourrait qualifier de renouvellement, comme si le mode capitaliste de production n'arrivait pas encore à générer ce souffle nouveau qui lui permettrait d'émerger des moments difficiles actuels avec une vigueur toute neuve. Crise de renouvellement disons-nous, mais aussi crise de créativité puisque le capitalisme, entre autres manquements, peine à découvrir une ou des sources alternatives d'énergie qui lui permettent de se libérer de son addiction au pétrole.

#### 4. QUELLES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT POUR HAÏTI ?

Une telle question pourrait faire l'objet de débats interminables. Elle est fondamentale vu la conjoncture internationale, marquée au coin d'une interconnexion si étroite entre les nations qu'une économie qui entre en crise en un point de la planète peut très sérieusement en « contaminer » une autre située sous une latitude pas nécessairement limitrophe. L'objectif ici, en posant la question en guise de conclusion à cet exposé, est d'inviter à la réflexion, certes pas de révéler un manuel de solutions toutes faites à la problématique haïtienne.

Quand elle entamera de façon systématique son effort de développement économique, Haïti devra constamment tenir compte d'une telle conjoncture afin de s'assurer de n'être jamais dépassée par elle.

Mais, parlant de développement, une coutume bien établie consiste à penser qu'il est avant tout une affaire d'investissements massifs. Selon une telle approche, une économie en mal de développement décollera d'autant plus sûrement qu'elle bénéficie d'un déluge de capitaux. On peut se rappeler la formule « le milliard du développement » dont un candidat avait fait son slogan lors de la campagne ayant précédé les élections présidentielles de décembre 1990 en Haïti. Et l'on se souvient que ce candidat, l'économiste Marc Louis Bazin, de regrettée mémoire, avait poursuivi la logique pour promettre : Haïti a des problèmes ; Bazin a la solution. Solution ? Son milliard du développement sans doute. Bien entendu, après la défaite électorale de l'illustre collègue, l'impitoyable malice populaire haïtienne ne manqua pas de répliquer : *Ayiti jwenn solysyon ; Bazin gen pwoblèm.*<sup>2</sup>

L'on voudra bien pardonner cette petite détente innocente. L'épisode a été remis en mémoire par l'argument juste évoqué, selon lequel une masse de capitaux ne suffit pas pour faire le développement. Haïti est la meilleure preuve que le raisonnement contraire ne saurait tenir. La communauté internationale ne cesse d'affirmer avoir dépensé – dépensé, pas investi – des milliards de dollars en Haïti au cours des dernières décennies. Aujourd'hui, le pays n'est-il pas plus pauvre que jamais auparavant ?

Nous soumettons à la sagacité du lecteur **dix propositions** pour bien cadrer l'entreprise de progrès économique. Nous nous contenterons de les citer cette fois-ci, ne les accompagnant chacun que d'un bref commentaire, et de réserver le débat y relatif à une prochaine occasion.<sup>3</sup>

##### 1. *Le développement économique exige comme préalable un citoyen qui surveille et s'engage au sein d'une société civile qui s'organise et s'impose.*

En démocratie, le citoyen et la société civile sont à la fois dépositaires et générateurs du principe de la puissance publique. Tout commis de l'État, grand ou petit, au sommet comme à la base, est un citoyen issu de la société civile et qui exerce une autorité légitimée par mandat de la société civile, à laquelle il doit rendre compte de sa performance. À la fin dudit mandat, ce commis réintégrera les rangs de la société civile.

En tant que dépositaires et générateurs du principe d'autorité publique, le citoyen doit s'engager et la société civile s'organiser afin de n'abdiquer leur ►

2. Haïti a trouvé la solution ; Bazin a des problèmes.

3. L'usage du masculin dans l'exposé n'a pour but que de l'alléger et désigne autant les femmes que les hommes.

responsabilité fondamentale de vigie civique ni au profit de l'État, même devenu enfin compétent, ni au profit de la communauté internationale. D'où les trois postulats suivants :

Tant vaut le citoyen, tant vaut la société civile.

Tant vaut la société civile, tant vaut le dirigeant.

Tant vaut le dirigeant, tant vaut l'État.

2. ***Un autre préalable du développement économique est la définition du type de citoyen qui devra émerger pour en pérenniser les acquis et, lorsque nécessaire, s'ajuster avec à-propos aux mutations de l'environnement économique et géopolitique mondial.***

Par une boucle de rétroaction (*feedback loop*) au potentiel important, l'État influence aussi en retour le citoyen et la société civile. Il le fait par ses politiques et par sa manière d'exercer l'autorité qui lui est confiée. Ainsi, selon les exigences de la stratégie de développement économique envisagée, l'État peut déterminer qu'il est nécessaire de rechercher l'élimination, chez le citoyen, de certains attributs improductifs et l'acquisition par ce dernier de nouveaux attributs plus conformes au progrès projeté. En fait, une telle détermination est nécessaire si l'on veut éviter que l'effort d'émancipation économique échoue parce que les mêmes comportements destructeurs d'avant auront produit les mêmes effets dévastateurs. D'où la nécessité pour l'État de convaincre la société civile de l'urgence d'organiser, en parallèle avec l'entreprise de développement, une campagne de formation à tous les niveaux et sur divers domaines, surtout celui du renouvellement civique et éthique. D'où un quatrième postulat, expression de la boucle de rétroaction :

Tant vaut l'État, tant valent le citoyen et la société civile.

3. ***L'État compétent doit se mettre au gouvernail de la barque nationale, dans la transparence, avec efficacité et compassion, mais sans vouloir tout faire en cavalier seul, surtout pas la croissance.***

Le développement économique d'Haïti ne surviendra que lorsque les Haïtiens se seront libérés du carcan de l'assistanat. Si nous passons d'une **situation** d'assistés à une **mentalité** d'assistés, alors c'en est fait de nous. Cependant, en reprenant nos destins en main, il ne servira à rien de traiter en ennemis nos partenaires de la communauté internationale – gouvernements étrangers, institutions internationales, ONG, etc.

Nous devons collaborer avec eux, mais c'est nous qui devons tenir le gouvernail de la barque nationale.

4. ***L'État compétent doit stratégiquement concevoir un programme économique intégré qui vise un taux de croissance significatif et soutenu, qui tient compte tant des réalités et besoins globaux de la nation que de ceux des régions, et qui reste attentif aux évolutions du monde extérieur.***

L'État ne doit pas se mêler de faire concurrence à l'entrepreneur privé en s'impliquant directement dans la production des biens et services. Il doit plutôt accompagner l'entrepreneur. Il doit concevoir la stratégie de développement et instaurer un cadre propice à l'investissement et à l'épanouissement du citoyen. Quelle que soit l'orientation de développement que se donne l'État, son plan doit être global, compréhensif et décentralisateur, et viser un rythme accéléré pendant une génération ou deux afin de rattraper le retard énorme accumulé pendant le dernier demi-siècle.

5. ***L'État compétent doit mobiliser le pays tout entier dans la poursuite de la croissance économique soutenue, durable et accélérée, sans laquelle la paix sociale ne sera jamais possible.***

L'entreprise de croissance doit faire feu de tout bois pour créer l'emploi. Elle doit appliquer le principe que l'économie seule ne peut pas faire l'objet de l'attention exclusive des politiques publiques. Une attention soutenue doit aussi être accordée aux besoins de la société et de l'environnement.

6. ***La croissance économique n'est pas le développement économique.***

La croissance économique réfère à la capacité de l'économie, au fil des années, à produire de plus en plus de biens et services et, en conséquence, à assurer l'augmentation continue du revenu national.

Le développement économique, en essence, s'entend d'une situation où les conditions de vie des individus s'améliorent de manière sensible et continue tandis que les choix qui s'offrent à eux se multiplient et se diversifient.

La croissance économique est le préalable du développement économique parce qu'elle crée les ressources dont le développement a besoin. ►

7. ***Pour raffermir la paix sociale et la rendre pérenne, la croissance économique doit être consolidée grâce au déploiement simultané du développement économique.***

Une croissance économique qui survient sans développement économique n'est ni acceptable ni durable. Les injustices sociales qu'elle implique une telle situation finissent toujours par déstabiliser la paix sociale, ce qui fait peur à l'investisseur. Pour peu que le tumulte social se prolonge, la peur de l'investisseur va en grandissant car les perspectives de profit sont menacées. Il ira chercher sous d'autres cieux des conditions plus sereines pour fonctionner et faire de l'argent. Dès lors, la croissance économique perd son élan, et le progrès peut même s'arrêter.

8. ***Le développement économique doit bénéficier d'un contexte de renforcement de l'État de droit, particulièrement de garantie de la propriété privée.***

Pour rendre le développement économique pérenne, les institutions doivent fonctionner efficacement, tant au niveau de l'État que dans le privé, et au service de l'encadrement de l'effort de croissance. La garantie absolue de la propriété privée, surtout par les services de sécurité et par l'appareil judiciaire, servira d'incitation à l'agent économique à libérer sa créativité d'entrepreneur parce qu'il aura la garantie de jouir du fruit de son labeur.

9. ***Pas de développement économique sans un système financier qui assure l'allocation du capital vers ses fins les plus efficaces.***

Un système financier stable et orienté vers le support aux opérateurs économiques de tous les secteurs d'activité, y compris le monde agricole, est indispensable au développement économique. En assurant l'allocation optimale du capital, le système financier contribue à l'accroissement du pouvoir de consommation et d'investissement de l'ensemble des agents.

10. ***Quelle que soit la voie de développement économique que le pays choisira, le succès ne sera au rendez-vous que si l'entreprise se fonde sur un socle de principes et de valeurs.***

L'un des attributs indispensables d'une économie qui fonctionne et qui maintient son rythme de croissance est l'intégrité et le professionnalisme des agents économiques, en plus de leur efficacité. Des principes comme le respect de la ponctualité, de la parole donnée, de la signature apposée, mais aussi le respect d'autrui en

général, surtout de son employé comme être humain à part entière, et le souci d'honnêteté et de traitement du patrimoine communautaire en bon père de famille sont vitaux pour bien fonder le développement sur des bases solides, pérennes.

## 5. CONCLUSION

Dans cet article, nous avons exposé brièvement les faits marquants illustrant la proposition que le long déclin de l'économie haïtienne a commencé au début des années 1980. Nous avons également analysé le panorama géopolitique mondial qui a prévalu pendant qu'Haïti et son économie rentraient en crise généralisée. L'article se termine par un ensemble de dix propositions pouvant guider le développement économique au pays. Tout le défi réside dans notre capacité de peuple à mettre en œuvre ces propositions afin d'entretenir l'espoir pour les générations futures. ■

## BIBLIOGRAPHIE

- Frech, H.E.III, et Lee, W.C. (1978). The Welfare Cost of Rationing-By-Queuing Across Markets: Theory and Estimates from the U.S. Gasoline Crises. *Quarterly Journal of Economics*, 102: 97-108.
- Haggerty, R.A., éditeur (1989). *Haiti: A Country Study*. Washington, Library of Congress.
- Hamilton, J.D. (2011). Historical Oil Shocks. Prepared for the *Handbook Events in Economic History*. February.
- World Bank (2006). *Haiti – Options and Opportunities for Inclusive Growth*. Country Economic Memorandum, June 1. Poverty Reduction and Economic Management Unit; Caribbean Country Management Unit; Latin America and the Caribbean Region.



# La contribution du GRAHN à la reconstruction d'Haïti : une analyse critique

Garoute Blanc

« Penserions-nous beaucoup et penserions-nous bien si nous ne pensions pas pour ainsi dire avec d'autres. »

Emmanuel Kant

Parue et disponible depuis le 3 novembre 2010<sup>1</sup>, la proposition du Groupe de réflexion et d'action pour une Haïti nouvelle (GRAHN), mis en place au lendemain du terrible séisme du 12 janvier 2010, est l'aboutissement de huit mois de travail, de colloques et de conférences, avec la participation de plus d'un millier de personnes et l'implication de 60 coauteurs, 61 contributeurs et 50 lecteurs critiques, dont des Haïtiennes et des Haïtiens vivant en Haïti, le tout sous la direction de Samuel Pierre, ing., Ph.D. Ce projet en six étapes, basé sur une approche participative, livre sur 617 pages 175 propositions touchant une période de 20 ans, 150 recommandations, 25 projets structurants. Cela fait, au final, un objet assez dense<sup>2</sup>.

Mais que l'on se rassure – ceux qui ont déjà le document entre les mains le savent –, ce n'est point le gros pavé indigeste que l'on craignait. Cela dit, ce n'est pas non plus un roman, même si l'on trouve çà et là quelques velléités de lyrisme. Tout compte fait, l'ouvrage se lit plutôt aisément; les schémas, tableaux et autres illustrations graphiques sont commentés, expliqués, voire explicités, références à l'appui. Il est volumineux, certes, mais facilement transportable; physiquement – pour ceux qui ne l'ont pas encore –, c'est le genre « manuel d'université », un peu comme *Ces*

*Québécois venus d'Haïti*<sup>3</sup>. Il reste à se plonger dedans pour juger de sa pertinence, de son à-propos, de son réalisme et, surtout – puisque c'est le sens et le but de l'exercice –, de l'application des idées et de la concrétisation des rêves de changement, selon le GRAHN, dont ce texte est le véhicule et le porteur.

## UNE VISION D'ENSEMBLE

Gouvernance, économie, infrastructures, aménagement du territoire, éducation, santé, société, culture, urgences et post-urgences constituent des chapitres thématiques, précédés d'une mise en contexte en manière d'introduction, à partir desquels le GRAHN décline sa contribution à la (re)construction d'une Haïti nouvelle. Le tout est complété par des états des lieux et diagnostics sectoriels mais aussi, faut-il le répéter, par des propositions et, par-dessus tout, des projets portant, entre autres, sur la décentralisation, la rénovation et la remise en ordre de l'école, l'universalisation de l'éducation, la bonne gouvernance, etc.

*A priori*, rien de bien nouveau; à la limite, c'est du déjà entendu, du déjà connu. L'intérêt et l'innovation de la stratégie sont à chercher dans la méthodologie qui se veut globale (holistique), démarche qui envisage les champs et les secteurs étudiés non plus seulement dans leurs ►

1. Le lancement a eu lieu à l'amphithéâtre Ernest-Cormier de l'Université de Montréal (pavillon Roger-Gaudry), à Montréal.

2. *Christiane Charette*, Radio-Canada, émission du mardi 2 novembre, 9 h 44.

3. Du même éditeur scientifique, Samuel Pierre.

spécificités et sans rapport entre eux, mais plutôt dans leurs liens, donc saisis dans leurs interactions, leurs interrelations. Appliquée vraisemblablement pour la première fois dans le traitement de la problématique haïtienne, quoique connue depuis Montaigne, cette grille d'analyse et de lecture met, du coup, le cas d'étude sous un autre éclairage, ce qui en modifie, par voie de conséquence, la perspective. Les spécialistes des dix comités ont dû se résoudre et s'exercer à avoir toujours en tête leurs domaines propres de compétence et de spécialisation, mais aussi et surtout les différentes et autres sphères qui structurent le pays et les hommes qui le composent.

L'autre aspect on ne peut plus fondamental réside, cela va sans dire, dans l'approche inclusive. La chose vaut la peine d'être une nouvelle fois mentionnée, car elle est assez rare. Alors que tout le monde semble tout à ses intérêts personnels, il a fallu un certain courage, une certaine détermination pour réunir et mettre d'accord, bénévolement, tous ces gens d'horizons et de profils divers, pendant près de neuf mois pour, ainsi dire, accoucher en symbiose et en synergie de cette proposition. Cette ténacité est sans doute l'expression du processus de maturation de la diaspora qui veut désormais se prendre en main et faire entendre sa voix. La création, le 12 avril 2010, de GRAHN-Monde semble être l'illustration manifeste de ce désir. Avec une telle structure, la diaspora pourra dorénavant mieux organiser, institutionnaliser, canaliser sa participation dans le devenir de son pays d'origine. Déjà, GRAHN-Monde a élaboré un plan d'action à très court terme pour Haïti<sup>4</sup>, comme pour montrer que « la réflexion n'est pas une fin en soi ». Sur ce plan, il convient de noter l'absence de la publication des résultats des travaux du comité dix, celui de la planification globale et du financement pour la mise en œuvre des projets des autres secteurs susmentionnés. Toutefois, la corporation a prévu le Fonds d'investissement et de développement d'Haïti GRAHN-Monde (FIDHA G-M), autrement dit une mise à contribution de la diaspora en résonance et en cohérence, d'une certaine façon, avec sa critique « de l'utilité de l'aide internationale (à Haïti) dans sa forme actuelle » ; il est, en effet, toujours bon de regarder dans son porte-monnaie avant de faire ses courses et d'éviter de « vivre au-dessus de ses moyens ». Mentionnons également l'initiation d'un projet GRAHN-UQÀM de Radio éducative, financé par le MAECI<sup>5</sup> dans le cadre du projet RENACER<sup>6</sup>, au profit

du MENFP<sup>7</sup> et du secteur éducatif haïtien. La structure n'a donc pas vocation de chômer.

Cependant, il y a un double écueil à éviter : d'abord la tentation de se substituer à cet État jugé, à juste titre, déficient, déliquéscent et inexistant, oubliant par là qu'il est à (re) construire, et non à fragiliser davantage ou à émasculer en perpétuant inconsciemment la logique de l'anarchie des ONG locales, nationales, internationales ou de la diaspora. L'on ne résout pas un problème en l'aggravant. Il faut bien reconnaître qu'il y a des domaines qui relèvent des fondamentaux de l'État, comme l'éducation ou la santé. Ce qui pose, par ailleurs, inéluctablement la question de la nature de l'État dans l'Haïti nouvelle à (re)fonder, en tenant, évidemment, compte de la réalité internationale et géopolitique. L'autre écueil est l'immobilisme contre lequel il faut également se prémunir, à savoir ne rien faire et attendre que les dirigeants veuillent bien se mettre en mouvement. Compte tenu de ce qui a été dit précédemment, cela ne risque pas d'être le cas pour le GRAHN qui a déjà prévu un certain nombre d'activités. Il reste néanmoins à trouver une occasion de bonne mesure entre les missions régaliennes de l'État et les initiatives citoyennes organisées de la diaspora.

## L'ÉTAPE DE LA PÉDAGOGIE

Dans l'intervalle, il faudrait (r)ouvrir le débat, expliquer, convaincre, continuer à mettre en commun, faire partager les idées, les soutenir, les défendre. Pour influencer, peser vraiment sur le réel haïtien, il est indispensable de faire accepter sa vision de « la construction d'une société moins inégalitaire fondée sur le droit, le partage, la solidarité, l'éducation, le respect de l'environnement et le culte du bien commun » et sa contribution, bref sa proposition, la faire valider, au moins par la diaspora dans son plus grand nombre, parce qu'elle aura été préalablement discutée, déconstruite, corrigée, augmentée, améliorée, bonifiée. D'où la nécessaire dimension pédagogique, cette étape essentielle, celle de « la réflexion permanente », pour reprendre les propres termes du groupe, pour être mieux en phase avec la réalité du pays. La revue devrait participer justement à ce travail d'explication, de vulgarisation et de discussion à travers les chapitres de GRAHN-Monde en développement, mais aussi en direction du grand public et des amis d'Haïti. ►

4. Voir le site Web de GRAHN-Monde : [www.grahn-monde.org](http://www.grahn-monde.org)

5. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (Canada).

6. Réseau national de centres de ressources. Voir le livre du GRAHN pour plus de détails.

7. Ministère de l'Éducation nationale et de la formation professionnelle (Haïti).

Il y aura, par ailleurs, des métamorphoses à consentir pour que les mentalités deviennent autres et, *in fine*, créer des intersubjectivités nouvelles. Tordre le cou aux tares héritées de la colonisation : le bovarysme, les condescendances, les clichés et autres préjugés de celui qui, par exemple, a voyagé et qui pense détenir la science infuse et la pierre philosophale. Dès lors, l'on oublie de dialoguer, parce que l'on est dans le péremptoire, l'ex-cathedra ou la posture du donneur de leçons. De telles attitudes débouchent régulièrement sur l'incommunicabilité. Alors que celui qui est resté sur place et qui a su, tant bien que mal, garder ce pays encore en vie, souvent il a, lui aussi, fréquenté les mêmes universités que le « diasporé ».

De même, l'on évitera de jouer les diasporas les unes contre les autres. Quand on sait combien il est difficile de mettre les gens ensemble, combien est surdimensionné l'ego de nos compatriotes, que gagne-t-on dès lors à semer la discorde ? Rien, sinon le petit plaisir de se faire plaisir en faisant plaisir à quelqu'un qui généralement n'a rien demandé... Il a bien fallu que la réflexion parte de quelque part – tant mieux si Montréal fut la rampe de lancement – mais en quoi cela fait-il de Montréal la « crème de la crème » ou du Canada « la capitale intellectuelle » d'Haïti ? Continuons, avançons et « marchons unis » avec les femmes et les hommes de bonne volonté « pour le pays, pour le drapeau... ».

## UNE NOUVELLE IMPULSION

On a vu dans un passé plutôt récent la diaspora, spontanément, sans organisation attitrée, donner le la, à travers ceux que l'on a appelés « les diplomates de béton » ; ces derniers ont su faire infléchir des positions jugées rigides et définitives, gagner des causes que l'on croyait perdues. GRAHN-Monde, avec ses différents chapitres en évolution et en croissance, peut devenir, même s'il se dit apolitique<sup>8</sup>, un puissant levier de mobilisation quant à la tenue d'une grande rencontre nationale, en guise de baptême de feu. Si l'organisation croit en sa proposition, si ses membres

8. *Samedi-Midi Inter*, émission animée par Raymond Laurent, novembre 2010.

se battent pour la diffuser, pour la faire connaître, cette « modeste contribution à l'effort de réflexion devant servir à l'émergence d'une Haïti nouvelle » pourrait ainsi être un apport sérieux à la table du débat national.

Il est notoire, même quand « il ne reste plus qu'un vague parfum de cannelle, d'anis, de mangue qu'ils ne distinguent plus très bien<sup>9</sup> », que les Haïtiens du monde demeurent néanmoins attachés à leur terre d'origine. Et ce n'est point, comme l'on a tendance à le dire à tort, le propre seulement des gueules cassées de l'intégration face au verrouillage des sociétés d'accueil, c'est aussi le cas de ceux qui ont réussi et se sont réalisés dans leur autre patrie en tant que gouverneure générale, élus, chirurgiens de renom, responsables de départements d'universités prestigieuses, romanciers à succès. Regardez leurs productions, suivez leurs actions, l'on dirait paradoxalement qu'ils s'intègrent pour mieux appartenir à leur pays premier. Ils vivent tous secrètement, étrangement, avec la même écharde dans la chair, et souffrent tous d'un manque, d'un vide à combler.

Cependant, ce que dit Kundera en parlant des Tchèques vaut aussi pour les Haïtiens : « Le rêve du retour a toujours obsédé les nuits de ces hommes et femmes et cela demeure un rêve collectif, le seul lieu où ils font montre encore de courage et d'unité<sup>10</sup>. » Une initiative comme celle du GRAHN, et aujourd'hui GRAHN-Monde, jette, mine de rien, les prémisses de la réalité de ce rêve, de la conquête de ce courage et de cette unité pour (re)construire la mère patrie. ■

## BIBLIOGRAPHIE

• *Construction d'une Haïti nouvelle. Vision et contribution du GRAHN*, sous la direction de Samuel Pierre, Presses Internationales Polytechnique, Montréal, 2010, 617 p.

9. Stanley Péan, *La Plage des songes et autres récits d'exil*, Montréal : CIDHICA, 1988. Cité par Józef Kwaterko in *Les fictions identitaires des romanciers haïtiens du Québec*. Revue de littérature comparée 2002/2 (No. 302). 254 p.

10. Milan Kundera, *L'Ignorance*, Gallimard, 2003.

**Garoute Blanc** a fait des études en anthropologie et en relations internationales à la faculté d'Ethnologie et à l'INAGHEI (institut d'administration de gestion et des hautes études internationales) de l'Université d'État d'Haïti. Il poursuit une formation de niveau maîtrise à l'UQAM en science politique. Il a travaillé à titre d'assistant-directeur à la Direction de l'enseignement privé et du partenariat au Ministère haïtien de l'éducation et comme membre de coordination du trimestriel « Éducation en Action ».

[garoub@yahoo.fr](mailto:garoub@yahoo.fr)

# Haïti : le casse-tête de la reconstruction

Nancy Roc

**Résumé :** *Le tremblement de terre de janvier 2010, qui a détruit une partie de Port-au-Prince et de plusieurs villes voisines, a fait, en 35 secondes, plus de 300 000 victimes, un nombre incalculable de blessés, 1,5 million de sans-abri et 300 000 bâtiments endommagés ou complètement détruits. Deux ans après la catastrophe qui a suscité un vif émoi dans le monde entier, la machine de la reconstruction tarde encore à démarrer, mais certains progrès ont été réalisés. Cependant, la route vers la reconstruction d'Haïti sera longue et difficile. Survol des progrès et défis de ce processus.*

## INTRODUCTION

L'année 2011 a été caractérisée par une transition politique et administrative, mais aussi par la transition de la phase humanitaire au relèvement. Les différents acteurs impliqués dans la reconstruction en Haïti ont axé leur programme sur le long terme et essayé de passer de l'urgence de l'aide humanitaire au développement durable. Cependant, la réalité des besoins en Haïti exige toujours la complémentarité de l'intervention humanitaire parallèlement à celle des acteurs du développement. La transition politique vers un nouveau gouvernement a été difficile et accompagnée de nombreuses incertitudes.

Même si Haïti fait face à des défis inhérents à son relèvement, des progrès significatifs ont été réalisés en 2011. À ce titre, le *Rapport des Nations Unies en Haïti 2011* souligne la réduction de 65 % du nombre de personnes vivant dans les camps (520 000). Plus de la moitié des 10 millions de mètres cubes de débris générés par le séisme ont aussi été déblayés<sup>1</sup>.

## HAÏTI PANSE SES PLAIES

Initié par le gouvernement, le secteur privé haïtien et la communauté internationale, le premier « Forum sur la reconstruction » s'est tenu à Port-au-Prince, le 13 janvier 2012. Pour le gouvernement haïtien, « si 2012 est l'année de la reconstruction, il faudra 10 ans pour y arriver<sup>2</sup> ». En 2012, 1 800 familles qui vivaient dans le vaste camp de fortune du Champ de Mars (centre de Port-au-Prince) ont

été réinstallées. Le programme 16/6 envisage de permettre aux personnes se trouvant dans 6 camps de retourner dans leurs 16 quartiers d'origine, à travers des aides au logement sur une période de 6 mois. L'initiative se concentre sur l'amélioration des conditions de vie, de logement et sur la création d'occasions économiques au cœur des quartiers d'origine, éléments incitatifs fondamentaux pour encourager le retour des familles sinistrées dans la dignité<sup>3</sup>.

Notons l'aide précieuse du Canada dans ce projet. L'aide canadienne permettra de financer la réhabilitation du Champ de Mars, le principal parc public de la capitale. Le 11 janvier 2012, Beverly Oda, ministre de la Coopération internationale du Canada, a déclaré que « pour l'année 2012, Haïti sera la plus grande mission internationale du Canada<sup>4</sup> ». Un projet de 20 millions de dollars canadiens financé par la coopération canadienne permettra la formation de 50 entrepreneurs et de 240 ouvriers dans le domaine de la construction et le redressement de 500 petites entreprises du camp du Champ de Mars. Il mettra l'accent sur « l'avenir des familles, des entreprises haïtiennes ainsi que sur la restauration du parc public ». Selon la ministre, 2 000 emplois seront également créés pour la remise en état de deux quartiers endommagés lors du séisme. Le programme 16/6 a également reçu une aide considérable des agences des Nations Unies. De son côté, l'Union européenne a lancé le Programme d'appui à la reconstruction et à l'aménagement des quartiers qui servira à réhabiliter les quartiers de Port-au-Prince les plus affectés par le tremblement de terre. Ce programme, évalué à 33,7 millions d'euros, doit financer ►

1. Habibatou Gologo, « 2012, année de la reconstruction d'Haïti », *MINUSTAH*, 16 janvier 2012.

2. *Ibid.*

3. *Haïti se relève*, rapport du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), décembre 2011.

4. Fritz Gérald Jeannot, « Haïti, l'an deux de la reconstruction », *Paris Match*, 12 janvier 2012.

la reconstruction de près de 11 000 logements endommagés et permettre le retour des déplacés du séisme vers un logement sûr et un environnement urbain amélioré.

Deux ans après le séisme, un peu plus de la moitié des sans-abri ont été réinstallés, mais plus de 500 000 sont toujours dans des camps de fortune. Selon de nombreux experts, il est illusoire de croire que tous les camps vont disparaître dans le futur. « C'est un peu la façon dont s'est construit Port-au-Prince: dès qu'il y a une opportunité de terres, les gens tentent de s'y installer et développent ensuite leur habitat », explique l'architecte et géographe Eléonor Labattut, de Solidarités International en Haïti. « Depuis toujours, les quartiers informels, les bidonvilles, de Port-au-Prince se sont développés ainsi: on part d'une petite tente, et petit à petit on la consolide et ça devient un véritable habitat. Donc il y a une partie des camps qui va certainement se transformer en quartiers dans la durée<sup>5</sup>. »

En dépit de tout, on peut citer d'autres progrès :

- la restauration du marché Hyppolite (au centre commercial) par la compagnie de téléphonie mobile Digicel. Ce patrimoine culturel, historique et architectural, classé 34<sup>e</sup> patrimoine historique national par l'État haïtien, a été incendié lors du tremblement de terre;
- un campus offert par le gouvernement dominicain a été construit à Limonade (nord du pays) dans le cadre de la reconstruction et inauguré par les présidents haïtien et dominicain le 12 janvier 2012;
- les premiers entrepôts et les premiers bâtiments du parc industriel de Caracol (nord-est du pays), le plus grand d'Haïti, ont été érigés et sont en voie de finition. Ce parc industriel, le plus important de la Caraïbe, doit créer quelque 20 000 emplois dans un premier temps et 65 000 à long terme. Il a été financé par la Banque interaméricaine de développement (BID), l'État haïtien, l'Agence américaine pour le développement international (USAID) et la Fondation Clinton<sup>6</sup>;
- dans un pays où l'on estimait à 5% la surface des routes asphaltées avant le séisme, quelque 430 km de routes ont été construits ou réparés depuis le tremblement de terre, allouant ainsi les infrastructures nécessaires à la revitalisation économique<sup>7</sup>.

5. Stefanie Schüler, « Haïti, deux ans après le séisme : entre progrès et désespoir », *RFI*, 12 janvier 2012.

6. Dieudonné Joachim, « Caracol aura le plus grand Parc industriel du pays », *Le Nouvelliste*, 28 novembre 2011.

7. Oxfam-Québec, *Haïti : une reconstruction au ralenti – deux ans après le tremblement de terre*, 10 janvier 2012.

## LA RECONSTRUCTION ET LA REFOUNDATION D'HAÏTI

Au moment où, malgré de nombreux retards, les infrastructures et les logements commencent à se reconstruire, force est de constater que le séisme de 2010 a mis en évidence trois données fondamentales: les inégalités de la société haïtienne, la situation de tutelle dans laquelle est le pays vis-à-vis des institutions de l'aide internationale et la complexité des liens que le pays entretient avec son importante diaspora.

Dans le texte fondateur de la pensée économique classique, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*<sup>8</sup>, Adam Smith (1776) voyait déjà dans les inégalités et la pauvreté un obstacle au progrès et au bien-être dans un pays.

Ces dernières 50 années, la croissance haïtienne n'a pas été au rendez-vous, et le développement social, sous certains aspects, est à la traîne sur fond d'inégalités très profondes. Le pays présente des niveaux de pauvreté et d'inégalités de loin plus élevés que ceux de la plupart des autres pays comparables.

« En dépit des efforts des ménages haïtiens pour accéder à certains de leurs droits sociaux, les phénomènes d'inégalités et de pauvreté tendent même à se renforcer. Plus de 76% de la population du pays et 80% de la population en milieu rural sont considérés comme pauvres, vivant avec moins de 2 \$ par jour. Le niveau d'inégalité mesuré par le coefficient de Gini est de 0,50, c'est-à-dire plus élevé que celui du Brésil (0,49). En réalité, en Haïti, des conquêtes notables sont faites en matière de droits humains, de droits des femmes. Cependant, le déclin de la production, l'augmentation de la précarité ainsi que les clivages historiquement fondés sur des questions d'idéologie comme la couleur de la peau, le genre, la religion, sur la provenance géographique, l'origine familiale, etc., ont contribué à de profondes différenciations dans l'accès aux services de base tels éducation, santé et aussi au développement d'un état centralisateur vecteur de gaspillages et de corruption qui a longtemps consacré la prédominance des privilèges sur les droits sociaux et individuels<sup>9</sup>. »

Le séisme a obligé les Haïtiens à rebattre les cartes de leur société en les forçant à repenser les règles du « vivre ensemble » et la notion du bien commun. Pour beaucoup, la reconstruction d'Haïti doit rimer avant tout ►

8. Adam Smith (1776). *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Paris, GF Flammarion, 2 volumes, édition de 1991.

9. PNUD, *Inégalités et pauvreté en Haïti*, mars 2006

avec refondation. Selon Jean-Daniel Rainhorn, auteur de l'ouvrage *Haïti, réinventer l'avenir*<sup>10</sup>, «la question de l'État est devenue centrale. De bas en haut de l'échelle sociale existe une forte demande d'un État capable de répondre aux besoins essentiels de la population. Sa refondation sur des principes d'impartialité et de décentralisation est perçue comme indispensable. De même, dans les débats au sein de la société civile, la question sociale apparaît souvent plus fondamentale que la reconstruction des bâtiments publics. Ce qui est facile à comprendre quand on sait que deux tiers de la population haïtienne vit sous le seuil de pauvreté<sup>11</sup> ».

En matière de refondation, le gouvernement haïtien donne-t-il vraiment l'exemple ? Sous la présidence de René Préal, «l'exécutif a refusé le dialogue avec le mouvement social, seul, pourtant, à bénéficier d'un indiscutable crédit auprès de la population. Aucune consultation : ni avec les mouvements alternatifs<sup>12</sup>, ni avec les syndicats paysans (la moitié de la population est rurale), ni avec les coopératives ou les associations à vocation sociale», dénonce Christophe Wargny dans *Le Monde diplomatique*<sup>13</sup>. De son côté, «la communauté internationale, pourtant échaudée et méfiante face à la corruption des élites (M. William Clinton, représentant de l'ONU, était censé avoir l'œil sur le premier ministre haïtien, M. Jean-Max Bellerive), refuse de suivre le conseil de certaines ONG : encourager, au travers d'un mouvement social toujours vigoureux malgré les désastres politiques ou géologiques, une éducation citoyenne et une démocratie participative. Un mouvement social qui jouerait son rôle dans la définition et le contrôle des objectifs. Comment, en effet, renforcer un État aussi corrompu autrement qu'en favorisant les contre-pouvoirs ?<sup>14</sup> » demande-t-il.

Sous la présidence de Michel Martelly, ce dialogue n'a pas encore été établi entre l'exécutif et les différents mouvements sociaux. Le bilan de la première année de M. Martelly au pouvoir a été mitigé, selon de nombreux analystes de la scène locale et internationale. Pour le journal français *Libération* qui a présenté un grand reportage à l'occasion du bilan de la première année de M. Martelly au pouvoir, «un an jour pour jour après l'investiture de son "président-chanteur", Haïti n'a pas le cœur à la fête. Candidat populaire

et populiste, élu sur la promesse d'un vaste changement dans le sillage dévastateur du séisme de janvier 2010, Michel Martelly (...) n'a pas vraiment convaincu. Son enthousiasme naturel n'a pas suffi à faire bouger grand-chose, et certains s'inquiètent de voir le pays retomber dans ses pires travers, entre instabilité et crises à répétition<sup>15</sup> ». *Le rêve de la refondation d'Haïti n'est donc pas pour demain.*

La catastrophe humanitaire du 12 janvier 2010 a éveillé un grand élan spontané de solidarité citoyenne planétaire. Mais à côté de cette noble expression de la «tendresse des peuples», un autre mouvement moins spontané et moins noble prend sa place de plus en plus clairement : les puissances qui jouent du coude pour mieux se positionner stratégiquement dans Haïti «tragédie». Pour l'anthropologue Victor H. Ramos, paraguayen résidant actuellement à Québec, «maintenant que l'économie haïtienne a été désarticulée grâce aux recettes du "libre-échange" et aux privatisations tous azimuts du FMI, de la Banque mondiale et de la Banque interaméricaine de développement (BID), maintenant que sa capacité d'autosatisfaction alimentaire est détruite, que les organisations populaires sont anéanties et l'État déstructuré, la mise en tutelle d'Haïti a été parachevée avec l'arrivée de la MINUSTAH en 2004. Ceci a l'avantage de garder les apparences d'une action internationale, tout en étant, dans les faits, une mainmise du gouvernement des États-Unis sur Haïti. C'est dans cette situation d'infraction gravissime au principe fondamental de l'autodétermination des peuples et des lois internationales de non-intervention dans les affaires internes d'un pays que le séisme du 12 janvier a mis au découvert non seulement les faiblesses des structures des édifices et maisons haïtiennes, mais surtout la déstructuration d'une société tout entière et la mise sous tutelle d'un État indépendant, le premier à briser les chaînes de la colonisation et de l'esclavage en Amérique<sup>16</sup> ».

Le 18 mai écoulé, à l'occasion de la célébration du 209<sup>e</sup> anniversaire du drapeau haïtien, le recteur de l'Université d'État d'Haïti, M. Jean Henry Vernet, a dénoncé cette tutelle et appelé à un regain de la souveraineté nationale : «Notre pays vit aujourd'hui sous un régime spécial d'occupation étrangère qui justifie sa légitimité par notre appartenance aux Nations Unies. Une souveraineté mise à mal, avilie et bafouée. Cette occupation de fait, tant qu'elle dure, constitue un handicap sérieux à la mise en commun des idées des différents groupes de notre société. Le rôle d'arbitre ►

10. Éditions de la Maison des sciences de l'homme, janvier 2012.

11. Jean-Daniel Rainhorn, « Haïti : la reconstruction passe par une refondation », *Le Monde*, 11 janvier 2012.

12. Parmi eux, la PAPDA (Plate-forme haïtienne pour un développement alternatif), le GARR (Groupe d'action pour les réfugiés et les rapatriés) ou Solidarité femmes haïtiennes. On retrouvera leurs propositions sur le site Alterpresse.

13. Christophe Wargny, « Six mois après, "business as usual" en Haïti? », *Le Monde diplomatique*, 13 juillet 2010.

14. *Ibid.*

15. Fabrice Rousselot, « Haïti : le "président-chanteur" réveille les démons politiques », *Libération*, 14 mai 2012.

16. Victor H. Ramos, « Haïti : Les enjeux cachés de la tragédie : domination versus autodétermination », *Alterinfos America Latina*, 1<sup>er</sup> mars 2010.

lourdement armé des occupants attise nos difficultés, en raison de la durée, de puissants intérêts sous-jacents à leur présence et le cortège de malheurs qu'ils engendrent. (Criminalité, propagation de maladie, jusque-là inconnue chez nous)<sup>17</sup>.» Le recteur faisait notamment référence à l'épidémie de choléra importée en Haïti par le contingent népalais de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), qui a infecté 535 000 Haïtiens depuis deux ans et en a tué 7 000<sup>18</sup>. «Eu égard à la mission confiée à l'Université haïtienne d'être l'institution où le culte des valeurs de base de notre existence de peuple doit être rappelé, enseigné et célébré, il nous revient de lancer l'appel à leur récupération, l'appel au recouvrement de notre souveraineté nationale», faisant écho à l'aspiration de la majorité des Haïtiens.

Quant à la diaspora haïtienne, pourvoyeuse de 3 fois plus d'aide annuelle que celle de la communauté internationale – soit 2 milliards de dollars américains contre 500 millions –, elle est toujours tenue à l'écart des affaires publiques du pays. Le 20 avril dernier, lors de la Journée internationale de la diaspora, le président de la République a renouvelé son soutien aux Haïtiens et aux Haïtiennes vivant à l'étranger. À cette occasion, le chef de l'État a encouragé la diaspora haïtienne à s'impliquer à fond dans le développement du pays. «J'ai toujours dit que nos frères et sœurs vivant à l'étranger peuvent aider à reconstruire le pays. Ils ont la volonté et les potentialités à ce sujet<sup>19</sup>», *reste convaincu le président Martelly qui a présenté ses vives félicitations aux Haïtiens et aux Haïtiennes vivant à l'étranger pour leur contribution financière à Haïti*. Toutefois, dans la réalité, la majorité des Haïtiens vivant aux États-Unis, notamment à Miami, n'ont malheureusement pas manifesté un engouement pour aller faire des investissements en Haïti, contrairement aux vœux du gouvernement en place. En plus du phénomène de l'insécurité qui fait rage en Haïti, d'aucuns estiment que l'État haïtien n'a jamais fait le minimum et tarde encore à mettre en place les structures et les infrastructures nécessaires devant donner une certaine garantie aux investisseurs haïtiens et étrangers<sup>20</sup>.

17. «Haïti : Une souveraineté mise à mal, avilie et bafouée, Discours du recteur de l'Université d'État d'Haïti à l'occasion du jour du drapeau et de l'université le 18 mai 2012 », AlterPresse, 18 mai 2012.

18. «Épidémie de choléra en Haïti : "On va droit à la catastrophe" », *Libération*, 10 mai 2012.

19. *Le Président Martelly encourage la Diaspora haïtienne à s'impliquer dans le développement du pays*, communiqué de la présidence, le 20 avril 2012.

20. «La diaspora haïtienne hésite à aller investir en Haïti », *Haiti Press Network*, 26 avril 2012.

## LES ONG EN HAÏTI : DE LA NÉCESSITÉ DE CHANGER DE PARADIGME

Officiellement, la reconstruction est lancée. Mais comment reconstruire Haïti avec un État plus faible qu'il ne l'était avant et une myriade d'organisations non gouvernementales qui lui font concurrence? Pour Max Chauvet, propriétaire du plus ancien quotidien d'Haïti, *Le Nouvelliste*, «ce sentiment de gâchis extraordinaire que nous éprouvons après le séisme est bien le résultat de cet affrontement entre l'État haïtien, la société civile haïtienne et le secteur privé haïtien, qui ne disposent pas de beaucoup d'argent pour des actions sur le terrain, et les ONG, qui en reçoivent beaucoup mais n'ont aucun plan d'ensemble, ne sont astreintes à aucune supervision haïtienne, ne participent à aucune intégration dans un projet haïtien de reconstruction. Pas encore, du moins. Ce modèle sans nom ni base théorique qui se met en place en Haïti est unique au monde (...) Selon la loi du 14 septembre 1989 en vigueur, les ONG doivent soumettre un rapport d'activité annuel à l'État haïtien. Seules 19 d'entre elles ont respecté cette exigence légale pour l'exercice fiscal 2009-2010 (...) Voilà qu'un État réputé corrompu est en train d'être remplacé par des organisations peu transparentes... Cela n'augure rien de bon », conclut-il<sup>21</sup>.

Deux ans après le séisme, moins de 1 % des 412 millions de dollars des fonds américains spécialement alloués pour les activités de reconstruction des infrastructures en Haïti a été envoyé par l'USAID et le département d'État américain, et seuls 12 % ont été mis en obligation selon un rapport de novembre 2011 de l'Office de comptabilité du gouvernement des États-Unis. La communauté internationale a choisi de contourner le peuple haïtien, les associations non gouvernementales haïtiennes et le gouvernement d'Haïti. Les fonds ont plutôt été dirigés vers d'autres gouvernements, ONG et compagnies privées<sup>22</sup>.

D'un autre côté, la performance des deux commissions internationales, la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti (CIRH) et le Fonds de reconstruction d'Haïti (FRH), fut aussi piètre. Le journal américain *Miami Herald* note que, parmi les projets approuvés par la CIRH pour un montant total de 3,2 milliards de dollars, seuls cinq avaient été menés à terme pour un total de 84 millions ►

21. Max Chauvet, «Haïti, la république des ONG », *Courrier international*, 3 février 2011.

22. Bill Quigley et Amber Ramanauskas, «Haïti : mais où diable est passé l'argent de la reconstruction? », *Courrier international*, 12 janvier 2012.

de dollars<sup>23</sup>. La CIRH, qui fut sévèrement critiquée par les Haïtiens et bien d'autres dès le début, fut suspendue effectivement lors de la fin de son mandat en octobre 2011. Le Fonds de reconstruction d'Haïti avait été créé pour travailler en tandem avec la CIRH, mais depuis la déshabilitation de cette dernière, on ne voit guère comment les choses peuvent avancer.

En 2012, de nombreuses voix s'élèvent pour dénoncer l'utilité de l'aide humanitaire en Haïti au moment où le développement de ce pays devrait succéder aux opérations d'urgence. Parmi ces voix, celle de Michaëlle Jean, ancienne gouverneure générale du Canada (chef d'État en titre) et envoyée spéciale de l'Unesco en Haïti.

Dénonçant « l'irresponsable laisser-faire, le désordre généralisé érigé en système », M<sup>me</sup> Jean estime qu'il s'agit « bel et bien d'une catastrophe induite par un laxisme déplorable et l'erreur humaine<sup>24</sup> », relevant qu'un séisme beaucoup plus violent au Chili n'a fait que 486 morts et qu'au Pérou la reconstruction se fait d'une manière bien mieux organisée et plus efficace.

En Haïti, dit-elle, « le mal le plus affligeant est le manque de coordination des efforts », tandis que l'assistance internationale « génère des occasions de détournement et de corruption » et qu'un « égoïsme sans foi ni loi » compromet l'avenir du pays.

Deux ans après le séisme, un Haïtien sur deux ne mange toujours pas à sa faim, et les deux tiers de la population vivent sous le seuil de pauvreté, avec un accès à l'eau potable difficile (car payant), malgré les multiples actions menées par les ONG.

Par ailleurs, il a fallu affronter, quelques mois après le séisme, une autre urgence. « La reconstruction n'a pris son élan qu'en 2011, car il a fallu faire face à la crise du choléra », commente Emmanuelle Schneider, porte-parole d'Ocha, l'organisme onusien chargé de fédérer les acteurs de l'humanitaire<sup>25</sup>. Cette maladie a été introduite en Haïti par le contingent népalais de la MINUSTAH. Des chercheurs ont comparé les génomes (ADN) des bactéries du choléra récoltées en Haïti à celles trouvées au Népal en 2010. Un nouveau contingent de Casques bleus était arrivé en Haïti au dernier trimestre de 2010. Les conclusions de l'étude, publiées

le 23 août dans le journal en ligne *mBio*, sont sans appel : les deux génomes sont identiques<sup>26</sup>. Depuis son apparition en octobre 2010, l'épidémie a infecté 535 000 personnes depuis 2 ans et en a tué 7 000<sup>27</sup>. Ce nouveau drame a suscité l'animosité des Haïtiens envers les organisations internationales, faisant fleurir des slogans peu favorables à l'ONU sur les murs détruits de la capitale.

« La période d'urgence est terminée et il faut désormais passer à la reconstruction », a déclaré sur France Info le ministre des Affaires étrangères, M. Laurent Lamothe, lors de sa première visite à Paris le 24 janvier 2012. Depuis, il a été confirmé comme nouveau premier ministre d'Haïti et souhaite mettre sur pied une nouvelle gestion des ONG en Haïti. Mais comment aborder cette reconstruction dans un pays taxé désormais mondialement d'être une « république des ONG » ? En effet, selon Radio-Canada et l'ex-premier ministre de la République, M. Jean-Max Bellerive, pas moins de 10 000 ONG seraient désormais installées en Haïti<sup>28</sup>. Les ONG en Haïti sont plus puissantes que l'État. « L'humanitaire constituait un tiers du produit intérieur brut (PIB) en 2009. Des centaines de milliers de personnes en vivent : non seulement les salariés, mais aussi leurs familles. Certains blancs – étrangers en créole – en vivent même très bien : les Haïtiens peuvent le mesurer dans les restaurants ou les poubelles de Pétionville, encore assez riches pour nourrir les plus pauvres. D'ailleurs, le souhait de tout diplômé haïtien, c'est d'émigrer ou de rejoindre une ONG. En 2009, après des années d'"aide" supposée faciliter son développement, l'État haïtien dépendait encore à 60 % des institutions internationales pour équilibrer son budget ordinaire », souligne Christophe Wargny dans *Le Monde diplomatique*<sup>29</sup>, et c'est encore le cas en 2012.

Toutefois, désormais, la perception des ONG par les Haïtiens est, dans l'ensemble, négative. Même si beaucoup sont reconnaissants de l'aide d'urgence apportée par ces ONG, il est clair aujourd'hui que pour la majorité des Haïtiens, la présence des ONG affaiblit un État qui était déjà faible. Qui pis est, beaucoup d'Haïtiens se posent la question suivante : qui gère la reconstruction en Haïti ?

La question est simple. La réponse, plus difficile à trouver, y compris auprès des acteurs du secteur de l'humanitaire ►

23. Bill Quigley et Amber Ramanauskas, « Haïti : sept endroits où l'argent est allé... ou pas », traduction Olivier Migon, *Investig'Action*, 17 janvier 2012.

24. AFP, « Séisme en Haïti : Michaëlle Jean dénonce "l'incurie assassine" », *La Presse.ca*, 12 janvier 2012.

25. Élodie Vialle, « Haïti : pourquoi la reconstruction n'a pas eu lieu », *yophil.com*, 12 janvier 2012.

26. « Une étude scientifique prouve que les casques bleus népalais ont introduit le choléra en Haïti », *MétropoleHaïti.com*, 25 août 2011.

27. « Épidémie de choléra en Haïti : "On va droit à la catastrophe" », *Libération*, 10 mai 2012

28. Christophe Wargny, « Haïti entre Dieu et ONG », *Le Monde diplomatique*, janvier 2011.

29. *Ibid.*

en Haïti. La gestion de l'après-séisme a non seulement constitué un beau désordre, mais, jusqu'à ce jour, a manqué totalement de transparence. Il est donc encore bien difficile de mettre en place une vraie coordination au sein de cette nébuleuse humanitaire.

## CONCLUSION

Si plus d'un, tant en Haïti que sur la scène internationale, s'accorde à dire aujourd'hui que l'urgence est passée en Haïti, il n'en est rien. Bien au contraire: l'urgence s'aggrave. Beaucoup comptaient sur la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti (CIRH), coprésidée par M. William Clinton, envoyé spécial de l'ONU, et par le premier ministre Jean-Max Bellerive, pour assurer le relais. Les résultats ont été plus que décevants: peu de projets entérinés, coordination médiocre entre les bailleurs, mise à l'écart de la société civile haïtienne et mauvaise volonté des États à tenir leurs promesses. Sur les 10 ou 15 milliards de dollars annoncés lors de la conférence des bailleurs de fonds à New York en mars 2010, seuls 10% des dons ont effectivement été reçus. Dans ces conditions, du cadastre à la formation des maîtres, des hôpitaux au soutien à l'agriculture, les projets ne sont que partiellement financés. Et rarement bouclés. Pourtant, les Nations Unies persistent et signent: «Aussi justifiées que soient les critiques, prétendre qu'il n'y a pas eu de progrès relève de l'exagération et, dresser un tableau faussement négatif risquerait de détourner l'intérêt, l'attention et l'appui à ce pays en relèvement à un tournant critique de son histoire», a déclaré M. Fisher, le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général de l'ONU pour Haïti, lors d'une conférence de presse donnée le 30 novembre 2011 au siège des Nations Unies, à New York.

La reconstruction d'Haïti se concrétisera-t-elle? Deux ans après le séisme, force est de constater que la situation sur le terrain contraste quelque peu avec le bilan parfois trop enthousiaste des Nations Unies et des ONG. Inutile pour autant de leur jeter la pierre, comme il est parfois de coutume en Haïti. En effet, il ne faut pas oublier que si les ONG prolifèrent par milliers en Haïti et sont devenues un «business», comme le pensent beaucoup d'Haïtiens, c'est aussi parce que l'État a toujours été absent, incapable de jouer son rôle et d'afficher une gestion dénuée de tout clientélisme.

Haïti a toujours été une île malmenée, qui continue de payer très cher le prix de son indépendance. En 2012, elle

n'est maintenue à flot que grâce à l'aide de sa diaspora et à l'aide internationale. Désormais, le gouvernement et le peuple haïtien doivent apprendre à vivre sans les ONG, car les budgets se tarissent, d'autres urgences, dans la Corne de l'Afrique notamment, font leur apparition et séduisent les bailleurs de fonds, comme le soutien aux peuples du «printemps arabe». Dans cette perspective, la passation de la gestion des projets de reconstruction sera un enjeu clé.

Pour réussir la reconstruction d'Haïti, il faudra intégrer au maximum les Haïtiens dans ce long processus, et ceci, pas uniquement en les employant dans les postes opérationnels, comme c'est encore souvent le cas, mais aussi en les impliquant dans les décisions stratégiques.

Enfin, ce sont les Haïtiens qui doivent reconstruire et reconstruiront Haïti. En ce sens, les élites politiques et économiques du pays devront démontrer un esprit d'innovation, de détermination et, surtout, de bonne gouvernance. De cet élan patriotique dépendra sans nul doute l'avenir du pays. ■

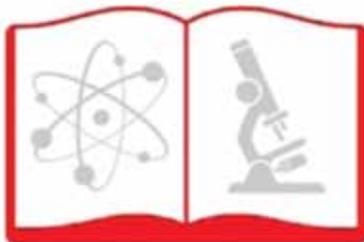
## BIBLIOGRAPHIE

- GOLOGO, Habibatu (2012). «2012, année de la reconstruction d'Haïti», *MINUSTAH*, 16 janvier.
- JEANNOT, Fritz Gérald (2012). «Haïti, l'an deux de la reconstruction», *Paris Match*, 12 janvier.
- JOACHIM, Dieudonné (2011). «Caracol aura le plus grand Parc industriel du pays», *Le Nouvelliste*, 28 novembre.
- COHEN, Marc J. (2012). «Haïti: une reconstruction au ralenti – deux ans après le tremblement de terre», *Oxfam-Québec*, 10 janvier.
- LIBÉRATION (2012). «Épidémie de choléra en Haïti: "On va droit à la catastrophe"», *Libération*, 10 mai.
- PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (PNUD) (2006). *Inégalités et pauvreté en Haïti*, mars.
- PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (PNUD) (2011). *Haïti se relève*, rapport, décembre.
- RAINHORN, Jean-Daniel (2012). «Haïti: la reconstruction passe par une refondation», *Le Monde*, 11 janvier.
- ROUSSELOT, Fabrice (2012). «Haïti: le "président-chanteur" réveille les démons politiques», *Libération*, 14 mai.
- SCHÜLER, Stefanie (2012). «Haïti, deux ans après le séisme: entre progrès et désespoir», *RFI*, 12 janvier.
- SMITH, Adam (1776). *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Paris, GF Flammarion, 2 volumes, édition de 1991.
- WARGNY, Christophe (2010). «Six mois après, "business as usual" en Haïti?», *Le Monde diplomatique*, 13 juillet.
- WARGNY, Christophe (2011). «Haïti entre Dieu et ONG», *Le Monde diplomatique*, janvier.

**Nancy Roc** est journaliste indépendante depuis 26 ans et PDG d'Incas Productions Inc. Elle a été successivement première correspondante haïtienne de CNN World Report et NBC News en Haïti. Elle a collaboré pendant des années et avec succès avec des radios et télévisions haïtiennes et internationales (CBC, NBC, TV5 et La Voix de l'Amérique entre autres). Elle a reçu de nombreux prix locaux et internationaux. Le 6 décembre 2008, elle a été nommée **lauréate de la bourse Nord-Sud de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ)**. Sa biographie est listée dans le Who's Who international.  
[nroc@incasproductions.com](mailto:nroc@incasproductions.com)



*Collège Catts Pressoir*



*Radio Catts Pressoir,  
La première radio  
scolaire d'Haïti*



## Haiti Perspectives

Revue thématique du GRAHN

Vol. 1, No. 2, Août 2012

### ÉTAT ET GOUVERNANCE

#### Appel à contribution

Diverses expressions sont utilisées aujourd'hui pour qualifier l'État d'Haïti, en tant que « titulaire abstrait et permanent du pouvoir dont les gouvernants ne sont que des agents d'exercice passagers ». Certains en parlent comme d'un État faible ou *déliquescent*, d'autres préfèrent parler d'État failli (*failed state*); d'autres encore vont jusqu'à dire qu'il s'agit d'un État par défaut voire *inexistant*. Peu importe le terme utilisé pour qualifier l'État d'Haïti, force est de reconnaître que cet État a toujours été historiquement mal géré, mal gouverné. Cette notion de gouvernance fait référence aussi bien à la manière dont le pouvoir politique utilise les ressources économiques et sociales du pays qu'aux conditions, lois, cadre normatif, institutions et dispositifs de contrôle mis en place pour assurer un fonctionnement efficace de l'État.

Ce cahier thématique recherche des pistes de solutions concrètes, notamment mais sans s'y restreindre, aux questions suivantes :

- Comment entreprendre une réforme administrative et une décentralisation conduisant à un État moderne, stratégique et efficace orienté vers la défense et la promotion du bien commun ?
- Comment articuler un cadre de construction civique et une réforme de la justice dans la perspective d'un État de droit résolument tourné vers les besoins de la population ?
- Quel cadre d'intégration de la diaspora mettre en place en vue d'une participation pleine et effective au relèvement d'Haïti de tous les fils et filles du pays d'où qu'ils soient ?

Nous sollicitons des contributions qui tentent de répondre objectivement à ces questions. Les personnes intéressées à contribuer devront soumettre, au plus tard le **30 avril 2012**, un texte d'environ une page résumant sa contribution aux coéditeurs :

- Cary Hector: [caryhector@yahoo.fr](mailto:caryhector@yahoo.fr)
- Daniel Holly: [holly.daniel@uqam.ca](mailto:holly.daniel@uqam.ca)

Elles recevront une notification d'acceptation ou de refus du résumé au plus tard le **15 mai 2012**. Si le résumé est accepté, l'article au complet (4 pages maximum, interligne simple) doit être soumis au plus tard le **31 mai 2012**. Les notifications d'acceptation finale seront expédiées aux auteurs au plus tard le **30 Juin 2012**. La parution de ce cahier thématique est prévue pour **Août 2012**.

#### Coéditeurs invités

- Cary **Hector**, Ph.D., Haïti
- Daniel **Holly**, Ph.D., Canada

#### Comité éditorial

- Antoine **Ambroise**, Ph.D., Canada
- Anthony **Barbier**, Haïti
- Tony **Cantave**, Haïti
- Ginette **Chérubin**, Haïti
- Fritz **Dorvilier**, Ph.D., Haïti
- Roody **Edmé**, Haïti
- Hérold **Jean-François**, Haïti
- Gracien **Jean**, Haïti
- Kerline **Joseph**, Ph.D., Canada
- Joseph **Mathieu**, Ph.D., Canada
- Claude **Moïse**, Haïti
- Frantz **Piard**, Haïti
- Louis Naud **Pierre**, Ph.D., Haïti
- Yves-François **Pierre**, Haïti
- Michel **Soukar**, Haïti
- Jean-Marie **Théodat**, Ph.D., France
- Hérold **Toussaint**, Ph.D., Haïti

---

# Haïti Perspectives

Revue thématique du GRAHN

Vol. 1, No. 3, Novembre 2012

---

## SANTÉ PUBLIQUE

### Appel à contribution

#### Coéditeurs invités

- Jean-Claude **Fouron**, M.D., Canada
- Rodolphe **Malebranche**, M.D., Haïti

#### Comité éditorial

- Alix **Adrien**, M.D., Canada
- Dorothy **Barthélemy**, Ph.D., Canada
- Alezandre **Dauphin**, M.D., Canada
- Julio **Desormeaux**, M.D., Haïti
- Raymond **Duperval**, M.D., Canada
- Harold **Durand**, M.D., Haïti
- James **Féthière**, Ph.D., Canada
- Daniel **Henrys**, M.D., Haïti
- Kerling **Israël**, M.D., Haïti
- Bertrand **Jean-Claude**, Ph.D., Canada
- Alix **Lassègue**, M.D., Haïti
- Gérald **Lerebours**, M.D., Haïti
- Henri **Labrousse**, M.D., Canada
- Marie-Hélène **Lindor**, M.D., Canada
- Marie-Françoise **Mégie**, M.D., Canada
- Jean-William **Pape**, M.D., Haïti
- Frantz **Raphaël**, M.D., Canada
- Harry Max **Prochette**, M.D., Canada
- Carinne **Rousseau**, M.D., Haïti
- Daniel **Talleyrand**, M.D., France

L'accessibilité à des soins primaires de qualité pour tous représente le fondement de tout système de santé publique. Les indicateurs de santé publiés avant le séisme de Janvier 2010, tant par le Ministère de la Santé publique et de la population (MSPP) que par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) révélaient déjà un état des lieux indéniablement alarmant. Plusieurs lacunes majeures ont été et sont encore unanimement identifiées dans le système de santé en Haïti. Les plus fréquemment citées sont : le déséquilibre géographique dans la répartition des institutions et des divers prestataires de santé, le sous-financement par l'État qui assure moins du tiers des dépenses en santé, la formation déficiente des diplômés et la quasi absence d'un programme de maintien de compétence dans le système public, l'exode des diplômés, les taux de mortalité infantile (8.6%) et maternelle (6.3%) qui sont les plus élevés d'Amérique, et enfin le paradoxe de l'aide humanitaire en santé.

Nous recherchons des pistes de solutions concrètes, notamment mais sans s'y restreindre, aux questions suivantes :

- Comment atteindre le plus rapidement possible l'objectif fondamental de tout programme de santé publique : l'accès aux soins de santé pour tous ? Comment intégrer l'expertise des compatriotes de la diaspora pour atteindre cet objectif ?
- Que faire pour doter le système de ressources humaines bien formées et en nombre suffisant ? Comment assurer la rétention des cadres formés ? Comment tirer profit des membres de la diaspora activement impliqués dans la formation en santé à l'étranger (médecins, infirmières, techniciens, administrateurs, etc.) ?
- Comment financer le système de manière pérenne en tenant compte des faibles ressources financières de l'État ? Comment atteindre l'autonomie de la MSPP face à l'aide humanitaire ? Quelle place accorder à l'éducation civique dans la formation du personnel médical, infirmier et administratif dans le système de santé ?

Nous sollicitons des contributions qui tentent de répondre objectivement à ces questions. Les personnes intéressées à contribuer devront soumettre, au plus tard le **30 juin 2012**, un texte d'environ une page résumant sa contribution aux coéditeurs :

- **Jean-Claude Fouron** : [fouron@sympatico.ca](mailto:fouron@sympatico.ca)
- **Rodolphe Malebranche** : [r\\_malebranche@yahoo.fr](mailto:r_malebranche@yahoo.fr)

Elles recevront une notification d'acceptation ou de refus du résumé au plus tard le **22 juillet 2012**. Si le résumé est accepté, l'article au complet (4 pages maximum, interligne simple) doit être soumis au plus tard le **15 septembre 2012**. Les notifications d'acceptation finale seront expédiées aux auteurs au plus tard le **30 septembre 2012**. La parution de ce cahier thématique est prévue pour **Novembre 2012**.

---

# Haiti Perspectives

Revue thématique du GRAHN

Cahier thématique, Vol. 2, No. 1, Janvier 2013

---

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET UNIVERSITÉ

### Appel à contribution

Le réseau des établissements d'enseignement supérieur et universitaire haïtien (RÉÉSUH) préoccupe. Il constitue un fourre-tout dont personne aujourd'hui ne peut dire vraiment ce qui s'y trouve. Par ailleurs, ses problèmes sont multiples et diversifiés dont notamment son incapacité de répondre à la demande sociale de formation post-secondaire au double plan quantitatif et qualitatif et la faiblesse de sa gouvernance.

Ce cahier thématique recherche des pistes de solutions concrètes, notamment mais sans s'y restreindre, aux questions suivantes :

- Quelles mesures prendre et mettre en application en vue d'une amélioration mesurable de la gouvernance du RÉÉSUH ?
- Comment augmenter la capacité d'accueil du RÉÉSUH et la répartir efficacement entre la capitale et les régions du pays ?
- Comment multiplier les professeurs du RÉÉSUH, notamment ceux à temps plein, et relever leur niveau de qualifications ?

Nous sollicitons des contributions qui tentent de répondre objectivement à ces questions. Les personnes intéressées à contribuer devront soumettre, au plus tard le **31 juillet 2012**, un texte d'environ une page résumant sa contribution aux coéditeurs :

- **Jean Moisset** : [jean-joseph.moisset@fse.ulaval.ca](mailto:jean-joseph.moisset@fse.ulaval.ca)
- **Ronald Jean-Jacques** : [ronaldjeanjacques@gmail.com](mailto:ronaldjeanjacques@gmail.com)

Elles recevront une notification d'acceptation ou de refus du résumé au plus tard le **31 août 2012**. Si le résumé est accepté, l'article au complet (4 pages maximum, interligne simple) doit être soumis au plus tard le **31 octobre 2012**. Les notifications d'acceptation finale seront expédiées aux auteurs au plus tard le **30 novembre 2012**. La parution de ce cahier thématique est prévue pour **Janvier 2013**.

#### Coéditeurs invités

- Ronald **Jean-Jacques**, Haïti
- Jean **Moisset**, Ph.D., Canada

#### Comité éditorial

- Jean-Pierre **Bayard**, Ph.D., USA
- Jean-Marie **Bourjolly**, Ph.D., Canada
- Frantz **Casséus**, Ph.D., Haïti
- Fritz **Deshommes**, Haïti
- Fabienne **Doucet**, Ph.D., USA
- James **Féthière**, Ph.D., Canada
- Etzer **France**, Ph.D., Canada
- Marky **Jean-Pierre**, Ph.D., USA
- Pierre-Michel **Laguerre**, Haïti
- Kénold **Moreau**, Ph.D., Haïti
- Jean-Marie Raymond **Noël**, Haïti
- Pierre **Paquiot**, Haïti
- Bénédicte **Paul**, Ph.D., Haïti
- Charles **Tardieu**, Ph.D., Haïti
- Jean-Marie **Théodat**, Ph.D., Haïti
- Josette **Thomas-Bruffaerts**, France
- Hérold **Toussaint**, Ph.D., Haïti
- Pierre **Toussaint**, Ph.D., Canada
- Jocelyne **Trouillot**, Haïti
- Yves **Voltaire**, Ph.D., Haïti
- Lemète **Zéphyr**, Haïti

## Haiti Perspectives

Revi tematik GRAHN

Vol. 1, No. 2, out 2012

### LETA AK GOUVÈNANS

#### Demann pou tèks

#### Coéditeurs invités

- Cary **Hector**, Ph.D., Haïti
- Daniel **Holly**, Ph.D., Canada

#### Comité éditorial

- Antoine **Ambroise**, Ph.D., Canada
- Anthony **Barbier**, Haïti
- Tony **Cantave**, Haïti
- Ginette **Chérubin**, Haïti
- Fritz **Dorvilier**, Ph.D., Haïti
- Roody **Edmé**, Haïti
- Hérold **Jean-François**, Haïti
- Gracien **Jean**, Haïti
- Kerline **Joseph**, Ph.D., Canada
- Joseph **Mathieu**, Ph.D., Canada
- Claude **Moïse**, Haïti
- Frantz **Piard**, Haïti
- Louis Naud **Pierre**, Ph.D., Haïti
- Yves-François **Pierre**, Haïti
- Michel **Soukar**, Haïti
- Jean-Marie **Théodat**, Ph.D., France
- Hérold **Toussaint**, Ph.D., Haïti

Jounen jodi a, yo itilize tout kalite pawòl pou yo pale de Leta ayisyen, kòm « responsab initil pou yon pouvwa, kote moun ki ap dirije li yo se yon bann anplwaye depasaj ». Gen moun ki pale de Leta ayisyen an tankou yon *Leta fèb*, oubyen yon *Leta an pèdisyon*, gen lòt ki pito pale de yon *Leta an fayit (failed state)*; gen lòt moun ki ale pi lwen toujou, jouk yo rive di Leta ayisyen pote non Leta, paske pa gen lòt non pou yo ba li, se pa yon Leta. Kelkanswa non yo deside bay Leta ayisyen an, nou dwe rekonèt, se yon Leta ki toujou mal jere epi mal gouvène depi tout tan. Lè yo ap pale de gouvènans yo ap pale tou fason pouvwa politik la sèvi ak resous peyi a sou plan ekonomik, sosyal, dapre prensip etabli, tankou sou plan legal, enstitisyonèl, ansanm ak dispozisyon yo pran pou kontwole epi asire bon fonksyonman Leta.

- Kaye tematik sa a ap chèche solisyon ki reyalizab sou pwèn nou pral li la yo, men, solisyon yo pa oblije tabli sou pwèn sa yo sèlman. Men pwèn yo :
- Kouman pou nou rive fè yon refòm administratif ansanm ak yon desantralizasyon ki kab mennen nan kreyasyon yon Leta modèn; yon Leta ki kab sèvi ak bon estrateji, pandan li ap vize defans epi byennèt tout moun ?
- Kouman pou nou kreye yon sistèm konstriksyon sivik ansanm ak refòm nan lajistis ak lide pou genyen yon Leta ki respekte dwa moun epi ki ale nan sans enterè popilasyon an ?

Kouman nou kab kreye yon sistèm ki pou pèmèt moun nan dyaspora yo, fi kou gason, nan kèlkeswa peyi yo ap viv la, patisipe nan devlopman Ayiti ?

Nou ta renmen jwenn tèks ki kab eseye reponn kesyon sa yo san pati-pri. Si gen moun ki enterese, yo kab voye yon tèks pou rezime lide yo bay de editè yo. Tèks la dwe genyen yon paj apeprè. Editè yo dwe jwenn li nan dat **30 avril 2012** pou pi ta.

- Cary **Hector**: [caryhector@yahoo.fr](mailto:caryhector@yahoo.fr)
- Daniel **Holly**: [holly.daniel@uqam.ca](mailto:holly.daniel@uqam.ca)

Moun ki voye tèks yo va jwenn yon nòt ki anonse yo si Editè yo te aksepte rezime a, oubyen si yo pa aksepte li. Nòt sa a va rive jwenn yo nan dat **15 me 2012** pou pi ta. Si Editè yo aksepte rezime a, moun lan dwe voye tout atik la ba yo nan dat **31 me 2012** pou pi ta. (Tèks la dwe genyen 4 paj pou pi plis ak entèliy senp). Nan dat **30 jen 2012** pou pi ta, moùn ki ekri tèks yo ap jwenn yon nòt final pou di yo tèks la aksepte. Kaye tematik sa a dwe parèt nan mwa **out 2012**.

---

# Haïti Perspectives

Revi tematik GRAHN

Vol. 1, No. 3, Novanm 2012

---

## SANTE PIBLIK

### Demann pou tèks

Aksesiblite bon jan swen sante fondamantal pou tout moun, se baz tout sistèm sante piblik. Depi anvan tranbleman tè janvye 2010 la, enfòmasyon Ministè Sante piblik ak popilasyon ( MSPP) te pibliye sou lasante ansanm ak sila yo ki te soti nan Pwogram Nasyonzi pou Devlopman ( PNUD) te deja montre sitiyasyon lasante nan peyi a te grav. Te genyen anpil mankman epi kontinye genyen mankman. Se nan sistèm lasante Ayiti a senpman yo te wè yo. Pwoblèm yo nonmen pi souvan yo se: balans ki manke nan repatisyon enstitisyon ansanm ak moun ki ap bay swen lasante nan divès rejyon peyi a, Leta pa bay ase lajan pou swen lasante. Kantite lajan li bay la kouvri mwens pase yon tyè depans pou lasante yo. Lòt pwoblèm ankò, diplome yo pa byen prepare epi sistèm sante piblik la pa prèske genyen mwayen pou mete konesans pwofesyonèl li yo ajou. Mete sou sa , genyen yon pakèt diplome ki ap kite peyi a, genyen tou to mòtalite timoun piti ki reprezante 8.6 % epi to mòtalite manman timoun yo ki reprezante 6.3 %. Se chif sa yo ki pi gwo nan Amerik la. Pou nou fini, genyen pwoblèm swadizan èd imanité pou lasante a.

Nou ap chèche solisyon ki reyalyab sou pwèn nou pral li la yo, men, solisyon yo pa oblije tabli sou pwèn sa yo sèlman. Men pwèn yo :

- Kouman pou nou abouti pi rapidman posib nan bivize fondamantal tou pwogram sante piblik , sa vle di: lasante pou tout moun? Kouman nou kab sèvi ak konesans konpatiyòt ki nan dyaspora yo pou nou rive jwenn bon rezilta pou bivize sa a ?
- Kisa ki kab fèt pou sistèm lasante a genyen sifizamman moun ki byen fòmè? Kouman pou peyi a rive kenbe moun ki byen prepare yo ? Kisa nou kab fè pou nou jwenn èd pwofesyonèl ayisyen nan branch medikal la ki ap fòmè moun nan peyi etranje (doktè, enfimyè, teknisyen, administrate, elatriye.) ?
- Kouman pou nou finanse sistèm sante a yon fason dirab, pandan nou ap konsidere mwayen Leta limite? Kisa nou kab fè pou MSPP a vin endepandan, san li pa sèvi ak èd imanité? Ki plas pou nou bay edikasyon sivik nan fòmasyon doktè , enfimyè ak administratè ki nan sistèm lasante a ?

Nou ta renmen jwenn tèks ki kab eseye reponn kesyon sa yo san pati-pri. Si gen moun ki enterese, yo kab voye yon tèks pou rezime lide yo bay editè yo. Tèks la dwe genyen yon paj apeprè. Editè yo dwe jwenn li nan dat **30 jen 2012** pou pi ta.

- **Jean-Claude Fournon** : [fournon@sympatico.ca](mailto:fournon@sympatico.ca)
- **Rodolphe Malebranche** : [r\\_malebranche@yahoo.fr](mailto:r_malebranche@yahoo.fr)

Moun ki voye tèks yo va jwenn yon nòt ki anonse yo si Editè yo te aksepte rezime a, oubyen si yo pa aksepte li. Nòt sa a va rive jwenn yo nan dat **22 jiyè 2012** pou pi ta. Si Editè yo aksepte rezime yo, moun lan dwe voye tout atik la ba yo nan dat **15 septanm 2012** pou pi ta. ( Tèks la dwe genyen 4 paj pou pi plis ak entèliyon senp). Nan dat **30 septanm 2012** pou pi ta , moun ki ekri tèks. Nimero tematik sa a dwe parèt nan mwa **novanm 2012**.

### Coéditeurs invités

- Jean-Claude **Fournon**, M.D., Canada
- Rodolphe **Malebranche**, M.D., Haïti

### Comité éditorial

- Alix **Adrien**, M.D., Canada
- Dorothy **Barthélemy**, Ph.D., Canada
- Alexandre **Dauphin**, M.D., Canada
- Julio **Desormeaux**, M.D., Haïti
- Raymond **Duperval**, M.D., Canada
- Harold **Durand**, M.D., Haïti
- James **Féthière**, Ph.D., Canada
- Daniel **Henrys**, M.D., Haïti
- Kerling **Israël**, M.D., Haïti
- Bertrand **Jean-Claude**, Ph.D., Canada
- Alix **Lassègue**, M.D., Haïti
- Gérald **Lerebours**, M.D., Haïti
- Henri **Labrousse**, M.D., Canada
- Marie-Hélène **Lindor**, M.D., Canada
- Marie-Françoise **Mégie**, M.D., Canada
- Jean-William **Pape**, M.D., Haïti
- Frantz **Raphaël**, M.D., Canada
- Harry Max **Prochette**, M.D., Canada
- Carinne **Rousseau**, M.D., Haïti
- Daniel **Talleyrand**, M.D., France

---

# Haïti Perspectives

Revi tematik GRAHN

Kaye tematik, Vol. 2, No. 1, Janvyè 2013

---

## ANSÈYMAN NIVO SIPERYÈ AK INIVÈSITE

### Demann pou tèks

**R**ezo etablisman siperyè ak inivèsite Ayiti (*RÉÉSUH*) se yon pwoblèm. Se yon meli-melo, kote pyèmoun, jounen jodi a, pa vrèman konnen ki sa ki ap pase ladan. Anplisdesa, pwoblèm yo anpil epi yo diferan yonn parapò ak lòt, kòm ekzanp genyen move rannman sosyal nan nivo fòmasyon pòs-segondè sou plan kantitatif tankou sou plan kalitatif ansanm ak feblès nan gouvènans etablisman siperyè yo. Kaye tematik sa a ap chèche solisyon ki reyalizab sou pwèn nou pral li yo, men, solisyon yo pa oblije tabli sou pwèn sa yo sèlman. Men pwèn yo :

- Ki sa nou kab fè pou nou amilyore gouvènans *RÉÉSUH* nan yon fason nou kab kontwole ?
- Kouman nou kab ogmante kantite moun *RÉÉSUH* kapab aksepte epi byen distribye yo ant kapital la ak lòt rejyon nan peyi a ?
- Kouman pou nou ogmante kantite pwofesè *RÉÉSUH* yo, prensipalman sila yo ki ap travay tanplèn epi fè yo vin pi konpetan ?

Nou ta renmen jwenn tèks ki kab eseye reponn kesyon sa yo san pati-pri. Si gen moun ki enterese, yo kab voye yon tèks pou rezime lide yo bay de editè yo. Tèks la dwe genyen yon paj apeprè. Editè yo dwe jwenn li nan dat **31 jiyè 2012** pou pi ta.

- **Jean Moisset** : [jean-joseph.moisset@fse.ulaval.ca](mailto:jean-joseph.moisset@fse.ulaval.ca)
- **Ronald Jean-Jacques** : [ronaldjeanjacques@gmail.com](mailto:ronaldjeanjacques@gmail.com)

Moun ki voye tèks yo va jwenn yon nòt ki anonse yo si editè yo te aksepte rezime a, oubyen si y opa aksepte li. Nòt sa a va rive jwenn yo nan dat **31 out 2012**. Si editè yo aksepte rezime a, moun lan dwe voye atik la ba yo nan dat **31 oktòb 2012** pou pi ta. (Tèks la dwe genyen 4 paj pou pi plis ak entèliy senp). Nan dat **30 novanm 2012** pou pi ta, moun ki ekri tèks yo ap jwenn yon nòt final pou di yo tèks la aksepte. Nimero tematik sa a dwe parèt nan mwa **janvyè 2013**.

#### Coéditeurs invités

- Ronald **Jean-Jacques**, Haïti
- Jean **Moisset**, Ph.D., Canada

#### Comité éditorial

- Jean-Pierre **Bayard**, Ph.D., USA
- Jean-Marie **Bourjolly**, Ph.D., Canada
- Frantz **Casséus**, Ph.D., Haïti
- Fritz **Deshommes**, Haïti
- Fabienne **Doucet**, Ph.D., USA
- James **Féthière**, Ph.D., Canada
- Etzer **France**, Ph.D., Canada
- Marky **Jean-Pierre**, Ph.D., USA
- Pierre-Michel **Laguerre**, Haïti
- Kénold **Moreau**, Ph.D., Haïti
- Jean-Marie Raymond **Noël**, Haïti
- Pierre **Paquiot**, Haïti
- Bénédique **Paul**, Ph.D., Haïti
- Charles **Tardieu**, Ph.D., Haïti
- Jean-Marie **Théodat**, Ph.D., Haïti
- Josette **Thomas-Bruffaerts**, France
- Hérold **Toussaint**, Ph.D., Haïti
- Pierre **Toussaint**, Ph.D., Canada
- Jocelyne **Trouillot**, Haïti
- Yves **Voltaire**, Ph.D., Haïti
- Lemète **Zéphyr**, Haïti

## Haiti Perspectives

GRAHN's Thematic Review

Vol. 1, No. 2, August 2012

### STATE AND GOVERNANCE

#### Call for Papers

Various expressions serve nowadays to qualify the State of Haiti, «abstract and permanent holder of the power that successive governments only exercise temporarily as its agents». Some authors have used the adjective *weak*, others have qualified the State of Haiti as a *failed state*, and even as a *State by default* not to say *nonexistent*. Regardless the terminology, one must acknowledge the fact that from a historical perspective Haiti has always been poorly managed and governed. The notion of governance here refers to the way the political power utilizes the economic and social resources of a given country as well as to the laws, normative and administrative frameworks, institutions and control mechanisms that have been set up to ensure an effective working of a given State.

This issue is devoted to exposing concrete solution ideas, notably on, but not being restricted to the following issues:

- How to achieve decentralization and undertake a comprehensive administrative reform geared towards building a modern State that will promote and defend the general good?
- How to reform the justice system and set up a framework for civic construction so as to ensure that the rule of law will prevail?
- How to tap on the resources of the Diaspora and integrate fully and effectively all Haitians, wherever they happen to live, to the process of rebuilding Haiti?

We solicit contributions that attempt to address these issues objectively. Those interested are invited to submit by **April, 30** a one-page abstract to the co-editors:

- **Cary Hector:** [caryhector@yahoo.fr](mailto:caryhector@yahoo.fr)
- **Daniel Holly:** [holly.daniel@uqam.ca](mailto:holly.daniel@uqam.ca)

They will be notified by May, 15 about the acceptance of their proposal. If it is accepted, the full article (4 pages maximum, simple interline) must be submitted by **May, 31**. The authors will be notified about the acceptance of their full paper by **June, 30**. This issue is scheduled to be released by **August 2012**.

#### Guest co-editors

- Cary **Hector**, Ph.D., Haïti
- Daniel **Holly**, Ph.D., Canada

#### Editorial Board

- Antoine **Ambroise**, Ph.D., Canada
- Anthony **Barbier**, Haïti
- Tony **Cantave**, Haïti
- Ginette **Chérubin**, Haïti
- Fritz **Dorvilier**, Ph.D., Haïti
- Rody **Edmé**, Haïti
- Hérold **Jean-François**, Haïti
- Gracien **Jean**, Haïti
- Kerline **Joseph**, Ph.D., Canada
- Joseph **Mathieu**, Ph.D., Canada
- Claude **Moïse**, Haïti
- Frantz **Piard**, Haïti
- Louis Naud **Pierre**, Ph.D., Haïti
- Yves-François **Pierre**, Haïti
- Michel **Soukar**, Haïti
- Jean-Marie **Théodat**, Ph.D., France
- Hérold **Toussaint**, Ph.D., Haïti

---

# Haiti Perspectives

GRAHN's Thematic Review

Vol. 1, No. 3, November 2012

---

## PUBLIC HEALTH

### Call for Papers

#### Guest co-editors

- Jean-Claude **Fouron**, M.D., Canada
- Rodolphe **Malebranche**, M.D., Haïti

#### Editorial Board

- Alix **Adrien**, M.D., Canada
- Dorothy **Barthélemy**, Ph.D., Canada
- Alezandre **Dauphin**, M.D., Canada
- Julio **Desormeaux**, M.D., Haïti
- Raymond **Duperval**, M.D., Canada
- Harold **Durand**, M.D., Haïti
- James **Féthière**, Ph.D., Canada
- Daniel **Henrys**, M.D., Haïti
- Kerling **Israël**, M.D., Haïti
- Bertrand **Jean-Claude**, Ph.D., Canada
- Alix **Lassègue**, M.D., Haïti
- Gérald **Lerebours**, M.D., Haïti
- Henri **Labrousse**, M.D., Canada
- Marie-Hélène **Lindor**, M.D., Canada
- Marie-Françoise **Mégie**, M.D., Canada
- Jean-William **Pape**, M.D., Haïti
- Frantz **Raphaël**, M.D., Canada
- Harry Max **Prochette**, M.D., Canada
- Carinne **Rousseau**, M.D., Haïti
- Daniel **Talleyrand**, M.D., France

Access to quality primary care for all is the foundation of any public health system. Even before the seism, data collected and published by the Ministry of Health (MSPP: Ministère de la Santé publique et de la Population) and by the United Nations Development Program (UNDP) revealed an alarming situation as measured by the main widely agreed-upon indicators. Major deficiencies have been identified time and again by various organizations. The more frequently mentioned are: geographic disparity in health care availability; chronic public underfunding of health care, the Haitian State covering only one third of all expenses; deficient training of the professionals and quasi inexistence of a continuous performance enhancing program in the public sector; brain-drain towards other countries; high levels of infant and maternal mortality (8.6% and 6.3%, respectively), the highest in the Americas; and the paradox of humanitarian aid.

This issue of *Haiti Perspectives* is devoted to seeking concrete solutions, mainly on, but not restricted to the following issues:

- How to reach as soon as possible the fundamental objective of any public health program, namely, access to health care for all? How to integrate the expertise of the Haitian Diaspora in this national effort?
- What is to be done in order to provide adequate training to a sufficiently large number of health care professionals? How to retain them? How to take advantage of the large pool of knowledge, expertise and know-how that is present in the Diaspora (doctors, nurses, technicians, administrators, etc.)?
- Given the scarcity of resources of the Haitian State, how to finance the health system in a permanent way? How to help the MSPP achieve a higher degree of autonomy from humanitarian aid?
- What role should civic education play in the training of the medical personnel?

We solicit contributions that attempt to address these issues objectively. Those interested are invited to submit by **June, 30** a one-page abstract to the co-editors:

- **Jean-Claude Fouron**: fouron@sympatico.ca
- **Rodolphe Malebranche**: r\_malebranche@yahoo.fr

They will be notified by **July, 22** about the acceptance of their proposal. If it is accepted, the full article (4 pages maximum, simple interline) must be submitted by **September, 15**. The authors will be notified about the acceptance of their full paper by **September, 30**. This issue of *Haiti Perspectives* is scheduled to be released in **November 2012**.

---

# Haiti Perspectives

GRAHN's Thematic Review

Vol. 2, No. 1, January 2013

---

## HIGHER EDUCATION AND UNIVERSITY

### Call for Papers

The network of higher education establishments and universities of Haiti (HEEUH) has been the subject of great concern for a longtime. It is considered a ragbag for which nobody can even attempt to guess the content. Moreover, its predicaments are diverse and numerous, including its inability to meet the social demand for post-secondary education, both qualitatively and quantitatively, and its weak governance.

This special thematic issue sets the pace for a search for genuine solutions, in particular, but not limited, to the following questions:

- What actions should be taken for a measurable improvement in the governance of the HEEUH?
- How to increase the capacity of the HEEUH and insure a fair and efficient allocation of this extra capacity between the capital, and the distant regions?
- How to increase the number of professors in the HEEUH network, particularly full time professors, and raise their qualification level?

We seek contributions that attempt to provide objective answers to these questions. Those interested in contributing should submit a one page abstract of their contribution to the co-editors, no later than **July 31st, 2012**:

- **Jean-Joseph Moisset**: [jean-joseph.moisset@fse.ulaval.ca](mailto:jean-joseph.moisset@fse.ulaval.ca)
- **Ronald Jean-Jacques**: [ronaldjeanjacques@gmail.com](mailto:ronaldjeanjacques@gmail.com)

A notification of acceptance or rejection will be sent to the author(s) no later than August **31st, 2012**. If the abstract is accepted, the complete paper (four pages maximum, single spaced, 12 pts) must be submitted for review by **October 31st, 2012**. The author(s) should expect a notification of final acceptance by **November 30th, 2012**. The publication of this issue is planned for **January 2013**.

### Guest Co-editors

- Ronald **Jean-Jacques**, Haiti
- Jean **Moisset**, Ph.D., Canada

### Editorial Board

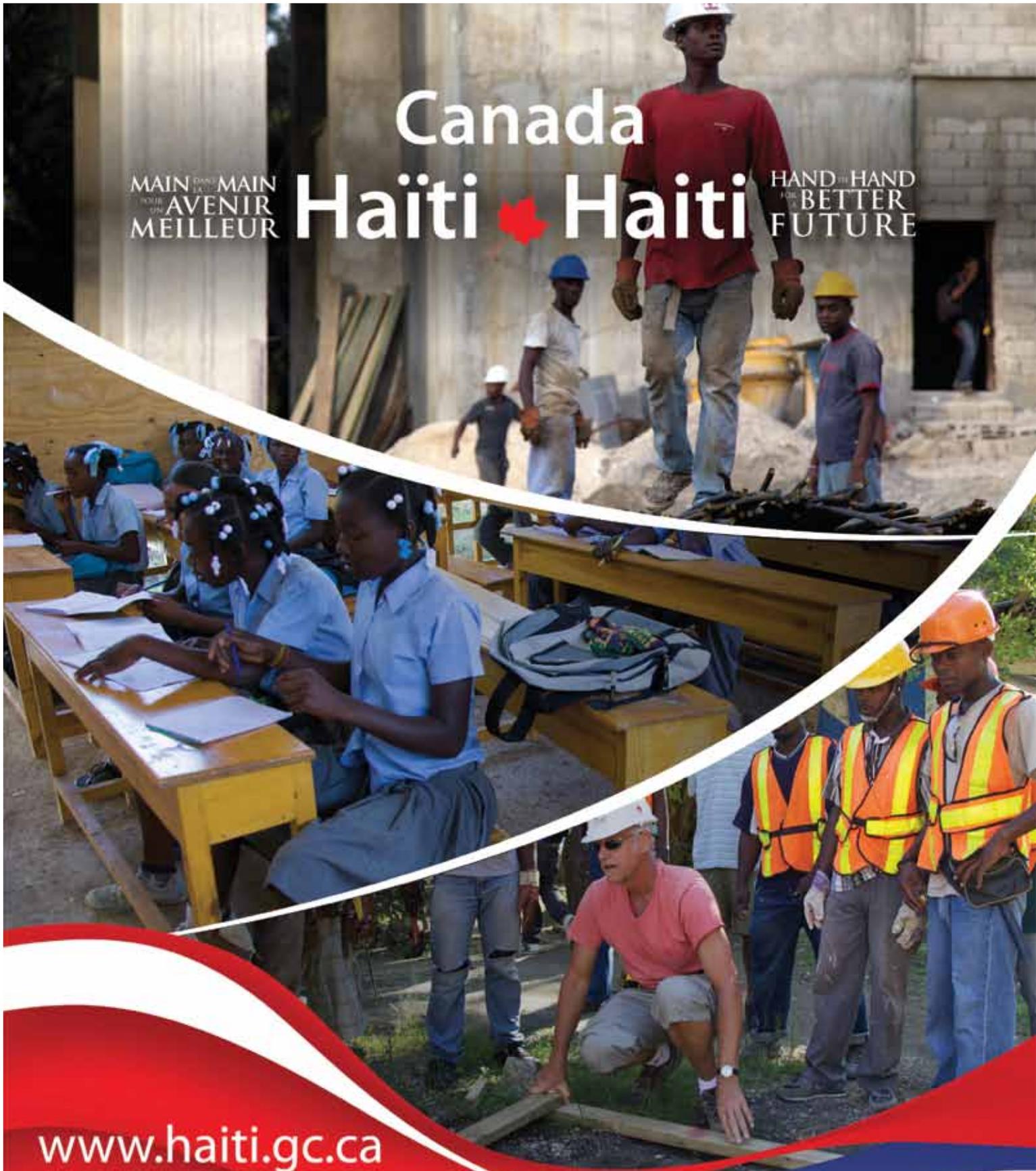
- Jean-Pierre **Bayard**, Ph.D., USA
- Jean-Marie **Bourjolly**, Ph.D., Canada
- Frantz **Casséus**, Ph.D., Haiti
- Fritz **Deshommes**, Haiti
- Fabienne **Doucet**, Ph.D., USA
- James **Féthière**, Ph.D., Canada
- Etzer **France**, Ph.D., Canada
- Marky **Jean-Pierre**, Ph.D., USA
- Pierre-Michel **Laguerre**, Haiti
- Kénold **Moreau**, Ph.D., Haiti
- Jean-Marie Raymond **Noël**, Haiti
- Pierre **Paquiot**, Haiti
- Bénédique **Paul**, Ph.D., Haiti
- Charles **Tardieu**, Ph.D., Haiti
- Jean-Marie **Théodat**, Ph.D., Haiti
- Josette **Thomas-Bruffaerts**, France
- Hérold **Toussaint**, Ph.D., Haiti
- Pierre **Toussaint**, Ph.D., Canada
- Jocelyne **Trouillot**, Haiti
- Yves **Voltaire**, Ph.D., Haiti
- Lemète **Zéphyr**, Haiti

Canada

MAIN DANS MAIN  
POUR  
UN  
AVENIR  
MEILLEUR

Haiti  Haiti

HAND-IN-HAND  
FOR  
A  
BETTER  
FUTURE



[www.haiti.gc.ca](http://www.haiti.gc.ca)



Gouvernement  
du Canada

Government  
of Canada

Canada



BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

## MISSION DE LA BRH

Quatre aspects de la Mission de la BRH

### 1 Stabilité des Prix :

Défendre la valeur interne et externe de notre monnaie en pratiquant une politique monétaire basée sur la stabilité des prix. Dans cet objectif elle vend aux banques de la place des bons qu'elle émet, et intervient directement sur le marché des changes en achetant et en vendant des devises.

### 2 Efficacité :

Assurer l'efficacité, le développement et l'intégrité du système de paiements en négociant avec le Ministère de l'Economie et des Finances le niveau et les conditions de financement du déficit budgétaire. Ces ententes se matérialisent, par des accords signés entre le Gouverneur de la BRH et le Ministre de l'Économie et des Finances.

### 3 Stabilité Financière :

Assurer la stabilité du système financier en supervisant le fonctionnement des banques et en les soumettant à des normes prudentielles. La BRH procède également à l'inspection régulière des institutions financières, en y dépêchant des inspecteurs, et en exigeant la communication d'informations financières à des fréquences régulières.

### 4 Banquier de l'Etat :

Agir comme banquier, caissier et agent fiscal de l'Etat en tenant le compte courant de toutes les institutions et collectivités publiques. Elle se charge de la collecte des recettes de l'État et encaisse directement pour le compte de celui-ci les taxes internes et les droits de douane. Elle fait aussi fonction de gardienne des titres appartenant à ces entités